ETUDES
DEBATS
DOCUMENTS

autogestion ET SOCIALISME

économie
actions directes en france
conscience ouvrière et autogestion
positions
nouvelles tendances

28-29

OCTOBRE 1974
JANVIER 1975
Numéro double
Prix : 25 F.

autogestion

et socialisme

Études, débats, documents

Direction - Rédaction - Administration - Abonnements
12, avenue du Maine, Paris 15, Tél. 548-42-58 – 222-76-82

Comité de rédaction :

Jean BANCAL, Yvon BOURDET, Max CHALEIL, Daniel CHAUVEY, Henri DESROCHE, Albert DETRAZ, Jean DUVIGNAUD, Joseph FIŠERA, Francis FONTAINE, Daniel GUERIN, Alain GUILLERM, Rémi HESS, Serge JONAS, Henri LEFEBVRE, Catherine LEVY, René LOURAU, Albert MEISTER, Didier MOTCHANE, Daniel MOTHE, Pierre NAVILLE, Jacqueline PLUET, Jean PRONTEAU, Michel RAPTIS.

Correspondants .
pour l'Angleterre : Chris GOODEY
la Belgique : Maryse HOCKERS
le Canada : Jean-Pierre DESLAURIERS
l'Italie : Roberto MASSARI
la Hollande : Bas MOREEL
la Suède : Leif BIURIEBORGH

Prix du numéro : 15 F.
Abonnement annuel : France : 50 F.
Etranger : 55 F.

Les abonnements peuvent se régler par chèque bancaire mandat-carte, mandat-poste, chèque postal (C.C.P. Paris 8.721-23)

autogestion

et socialisme

Études, débats, documents

Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

SOMMAIRE

Note liminaire 3

Georges LASSERRE : Le problème économique de l'autogestion 5

Maurice MONTUCLARD : Autogestion et dialectique 27

Christine FAURÉ : Grèves de femmes - Autogestion 61

Rémi HESS : Information et autogestion 69

Yves DURRIEU : Le P.S. au rendez-vous de l'autogestion 85

Yvon BOURDET : Le parti communiste et le socialisme autogestionnaire 101

Chroniques

L'affaire Lourau à l'université de Poitiers 119

Une première conférence nationale sur l'autogestion aux Etats-Unis 122

Une « table ronde » sur autogestion et conscience ouvrière 125

Le Mai des banques 137

Directeur de publication : Serge JONAS

Le P.S.U. à l'heure Lip 154
La crise du P.S.U. et la disparition du C.L.A.S. – Le point de vue du C.A.R.A.C. 159

Informations

Colloques Autogestion organisés par la C.F.D.T. 163
Le point de vue de l'O.R.A. 164
Pour un socialisme vécu... dans le travail 165

Comptes rendus

René LOURAU : L'analyseur Lip (Claude QUANTIN) 167
Marcel LIEBMAN : Le léninisme sous Lénine (Michel RAPTIS) . 175
Frederick C. THAYER : An End to Hierarchy ! An End to Competition ! (Jean-Pierre DESLAURIERS) 188
Cornelius CASTORIADIS : L'expérience du mouvement ouvrier (Henri AUBIER) 190
Yvon BOURDET : Pour l'Autogestion (Dominique MARTIN) .. 194
Roberto MASSARI : Gli Scioperi Operai dopo il' 68 – Le Theorie dell'autogestione (Dominique GRISONI) 198
Albert GARAND : L'autogestion, l'entreprise et l'économie nationale (Yvon BOURDET) 200

Livres reçus : 202

note liminaire

Les cahiers de la revue **Autogestion et Socialisme** *ont pour but d'analyser les expériences, réussies ou manquées, d'autogestion afin d'établir les conditions de possibilité de cette nouvelle forme de gestion autonome de la société. Dans cette perspective, nous avons publié (et nous continuerons à publier) des contributions à l'histoire critique des premiers essais d'autogestion, y compris les tentatives des conseils ouvriers qui, au mot près, revendiquaient et pratiquaient l'autogestion. En même temps, nous croyons devoir rendre compte des « mouvements » actuels (politiques et syndicaux) qui se prononcent ou militent en faveur de (ou contre) l'autogestion, comme nous l'avons déjà fait, à plusieurs reprises et notamment dans le N. 22-23 « La gauche, l'extrême-gauche et l'autogestion ». Dans ce numéro du printemps 1973, nous avions donné la parole à une douzaine d'organisations politiques ou syndicales. Aujourd'hui – tout en publiant des informations sur les activités et sur les projets de divers groupes – nous présentons (au lieu d'une nouvelle série de « Tribunes libres ») un ensemble d'études sur certains aspects des luttes ouvrières et sur quelques recherches théoriques récentes.*

La présente livraison concerne la France, mais nous nous proposons, dans les prochains cahiers, de nous faire aussi l'écho de ce qui se passe dans d'autres pays (voir, à ce propos, le N. 26-27 : « Mouvements ouvriers de gestion et d'action directe en Italie »).

*Enfin, il va sans dire que nous ne prétendons pas avoir rendu compte de tout, ni même d'avoir su discerner l'essentiel. Il n'est pas toujours possible d'obtenir (gracieusement et en temps voulu) tous les articles souhaitables, sans compter que la prétention à être exhaustif peut, elle-même, être contestée : chaque groupe qui s'intéresse à l'autogestion pense généralement être le seul à le faire correctement et la juxtaposition des points de vue lui paraît relever d'un éclectisme démobilisateur. A ce propos, l'intolérance est d'autant plus virulente et jactante que le groupe est plus petit (l'esprit de secte) et elle passe aux extrêmes si le « groupe » se réduit – si on peut dire – à l'unité, c'est-à-dire, à l'autisme d'un auteur. Assurément, les divers membres du comité de rédaction d'*Autogestion et Socialisme *ont souvent des opinions différentes et parfois opposées sur des questions importantes, voire fondamentales, mais ils estiment que la revue – si elle ne réussit pas parfaitement à établir tous les dialogues utiles – fournit cependant à beaucoup (à ceux qui ne sont ni définitivement satisfaits de leurs opinions, ni assurés de savoir tout ce qu'il faut savoir) des informations et des éléments de réflexion.*

Y. B.

le problème économique de l'autogestion

Georges LASSERRE

L'autogestion est une chose qu'on n'a pas le droit de rater. Car si, mal conçue, elle désorganise ou paralyse la production, elle peut déclencher des réactions conduisant à un régime fasciste ou totalitaire. L'histoire nous en donne plusieurs exemples.

Il est donc nécessaire, dans l'élaboration de projets autogestionnaires, de ne pas perdre de vue les exigences de la nature et des fonctions de toute entreprise, même non capitaliste, et des contraintes qui pèsent sur elle.

C'est pourquoi il m'a paru bon d'examiner les idées actuelles d'autogestion dans l'optique d'un économiste, pour essayer d'apprécier les pouvoirs qui seraient attribués aux travailleurs.

I. LES NIVEAUX DU POUVOIR

D'une façon générale, pour être digne d'un pouvoir, il faut :

1 - être compétent dans le domaine où le pouvoir s'exerce ;

2 - être capable de faire passer volontairement l'intérêt général avant ses intérêts particuliers, ou au moins avoir des intérêts particuliers coïncidant au maximum avec l'intérêt général ;

3 - assumer les responsabilités correspondant au pouvoir que l'on obtient ;

4 - avoir la volonté et la possibilité d'exercer effectivement ce pouvoir.

On voit immédiatement que dans les entreprises capitalistes l'immense majorité des actionnaires ne remplissent guère que la troisième de ces conditions. Les travailleurs les remplissent-ils ? On ne peut répondre qu'après avoir précisé quel pouvoir il s'agit de leur attribuer.

1 - L'organisation du travail

S'agit-il d'organiser leur travail, de se répartir les tâches, de diriger l'exécution, d'être responsable de livrer la production dans les conditions stipulées de quantité, de qualité, de délai ? L'expérience des équipes autonomes a abondamment prouvé la compétence même des simples travailleurs dans ces domaines. Les « grèves actives » dont la plus spectaculaire a été celle de Lip en apportent de nombreuses confirmations.

S'ils sont intéressés à la productivité, leur intérêt collectif rejoint l'intérêt général. Il suffit qu'ils aspirent à cette liberté et à ce pouvoir, comme c'est déjà le cas chez beaucoup de cadres, de techniciens, d'ouvriers qualifiés, et comme ce sera de plus en plus le cas chez les O.S. à mesure qu'ils réagiront contre le caractère déshumanisant de leur travail. Et aussi, bien sûr, que naisse l'esprit d'équipe.

Les résultats, tant en ce qui concerne la production que les libérations et les possibilités d'accomplissement procurées à leurs personnes sont notoires. L'autogestion, au niveau de l'équipe, de l'atelier, parfois de l'établissement, peut être préconisée avec confiance, malgré ses difficultés. Mais au niveau de l'entreprise ?

2 - Options techniques et management

Il ne peut évidemment pas s'agir des fonctions technico-scientifiques des cadres, et encore moins des

fonctions directoriales et managériales (sauf dans le cas d'entreprises minuscules au fonctionnement très simple). Les travailleurs n'ont pas la prétention de les assumer. Ces niveaux posent à l'entreprise autogérée un problème qui apparaît dans beaucoup d'entreprises yougoslaves : le danger de voir le Directeur ou la technostructure, grâce à leur compétence ou à leur prestige, prendre un pouvoir qui ferait d'eux les maîtres réels de l'entreprise, en empiétant sur le pouvoir du niveau supérieur, que l'autogestion attribue aux travailleurs : le niveau de la souveraineté.

3 - La fonction d'entrepreneur

Mais l'exercice de ce pouvoir souverain par les travailleurs pose aussi un gros problème. Car c'est à l'assemblée des actionnaires et non aux directeurs que le collectif du personnel se substituera. C'est la fonction entrepreneuriale proprement dite qu'il assumera.

A condition toutefois que l'entreprise autogérée soit vraiment une entreprise, c'est-à-dire qu'elle ait une réelle autonomie de ses décisions économiques, le libre choix de ce qu'elle produira. Si au contraire elle est soumise à une planification autoritaire lui imposant la nature et le volume de la production à effectuer et en même temps – la logique l'exige – lui en garantissant l'écoulement rémunérateur, elle n'est plus qu'un établissement ou une unité de production, non une entreprise. Il ne lui reste un pouvoir de décision que sur les moyens d'exécuter la production commandée. Le problème serait alors d'éviter les inconvénients de ce système, tels qu'on les a constatés notamment en Union soviétique.

Or ce n'est pas du tout cela que veulent les protagonistes de l'autogestion. Ils sont unanimes à vouloir, comme la Yougoslavie l'a voulu, que l'entreprise ait sa pleine autonomie, que les travailleurs « deviennent collectivement maîtres du produit de leur travail et de son utilisation dans le cadre de la plani-

fication démocratique » (C.F.D.T.). Cela implique qu'elle décide elle-même non seulement le contenu de son plan de production , mais aussi à qui vendre et à quel prix. Mais c'est alors que vont se poser les problèmes difficiles soulevés par l'autogestion.

4 - La compétence entrepreneuriale

Les travailleurs, y compris les simples ouvriers, sont-ils qualifiés pour assumer la fonction d'entrepreneur ?

On pense d'abord à leur compétence et on est naturellement tenté de la leur contester. Mais ne l'oublions pas, il s'agit de remplacer les actionnaires. Ce n'est donc pas la compétence rare, complexe et difficile à acquérir d'un manager qui est nécessaire ici. Il ne leur est pas nécessaire d'être capables de prendre eux-mêmes, ni même de juger, chaque décision particulière du directeur. La base, principalement dans le cadre de son assemblée générale, a pour rôle d'abord d'exprimer ses besoins, ses intérêts, ses aspirations. Ensuite, de choisir les spécialistes dignes de sa confiance. Puis d'adopter les grandes orientations et la politique générale de l'entreprise, si possible en choisissant entre plusieurs options préparées par la Direction, et dont l'informatique doit pouvoir présenter les conséquences chiffrées probables d'une façon accessible à tous, afin qu'on puisse peser le pour et le contre. Enfin de juger la gestion des dirigeants d'après les résultats. Pour jouer ce rôle les travailleurs d'une entreprise sont plutôt plus compétents que les lointains actionnaires.

En fait, ils feront comme ceux-ci : ils éliront des représentants compétents, fidèles et dévoués à leurs intérêts, bref, dignes de leur confiance, pour suivre et surveiller de près, grâce à un contact fréquent, la gestion directoriale et la marche de l'entreprise.

L'autogestion ne peut pas échapper au problème de toute démocratie, qu'elle soit politique, économique,

universitaire ou autre : assurer le dévouement des compétents aux intérêts des incompétents, le contrôle de ceux-là par ceux-ci.

5 - La responsabilité entrepreneuriale

Le pouvoir entrepreneurial, qui comporte l'appropriation ou la disposition du profit, comporte aussi en contrepartie une responsabilité du type entrepreneurial très différente d'une simple responsabilité d'exécutant : bien plus étendue et bien plus lourde. L'entreprise doit rémunérer tous les apports en facteurs de la production qu'elle a utilisés et qui constituent son coût de production, même si elle n'a pas pu trouver acheteur pour toute sa production à un prix suffisant, et si de ce fait elle subit des pertes qui vont amputer son capital propre. C'est là la sanction qui peut frapper l'entrepreneur. Toute responsabilité implique une sanction ; pour l'entrepreneur qui n'a aucun supérieur hiérarchique pour la prononcer, elle résulte du succès ou de l'échec, qui sont dûs en partie à l'accueil fait par la clientèle à l'offre de l'entreprise. C'est là le risque spécifique de l'entreprise. Assumer ainsi l'incertitude de la vie économique, de façon à en protéger ses co-contractants, constitue un aspect essentiel de sa fonction propre. Dans la longue période d'expansion puis d'inflation que nous vivons où sans cesse la demande excède l'offre, on perd de vue assez facilement le risque de mévente que l'entreprise assume. Cette euphorie explique sans doute en partie pourquoi dans la littérature favorable à l'autogestion de ces dernières années le mot « responsabilité » est peu employé, et dans des sens peu précis. Je n'y ai pas trouvé d'affirmation assez directe, nette et explicite de cette responsabilité propre de l'entrepreneur, distincte de celle des directeurs, et qu'il faudra bien, dans une entreprise autogérée, que les travailleurs assument. Car on ne peut pas avoir à la fois la sécurité relative du

salarié, son revenu régulier, et le pouvoir de l'entrepreneur.

Or cette responsabilité de l'entrepreneur qui met en question l'intégrité du capital de l'entreprise pose la question de la propriété des instruments de production. Après la socialisation générale de ceux-ci, considérée unanimement comme condition indispensable à l'autogestion, la propriété des entreprises autogérées pourrait soit rester nationale (dans le cas des industries-clés) soit être transférée (ou simplement confiée comme en Yougoslavie) à la région, à la commune, voire à une association d'usagers ou aux travailleurs eux-mêmes ; la C.F.D.T. envisage expressément les diverses solutions.

Dans le dernier cas, qui rejoint la coopérative, les travailleurs ayant reçu le capital comme un cadeau pourraient être moins conscients de la nécessité de le sauvegarder que des coopérateurs qui l'ont patiemment constitué avec leur épargne individuelle et collective. A fortiori, s'il reste la propriété des pouvoirs publics.

C'est pourquoi la législation yougoslave oblige les entreprises à verser des annuités d'amortissement pour leur capital ; elles sont tenues de conserver la valeur de celui-ci : si elles vendent de l'outillage, elles sont obligées d'en racheter pour la même somme. De toute façon l'entreprise assumera sa responsabilité envers ses créanciers : son capital leur servira de gage, elle pourra être mise en faillite pour la même somme. En Yougoslavie, en cas de difficultés graves elle a l'obligation de verser à ses travailleurs 75 % de leur rémunération ; les banques ne lui consentiront des avances pour cela que s'il y a de bonnes perspectives de redressement. C'est donc surtout par la perte de leur emploi que les travailleurs subissent les conséquences de l'échec de l'entreprise.

Ces différents points ont été peu examinés par la littérature récente sur l'autogestion. Il n'est pas agréable de fixer son attention sur des hypothèses pessimistes.

Elles sont pourtant d'une importance fondamentale pour la salubrité de l'économie.

6 - La volonté ouvrière d'assumer cette responsabilité

Il est donc possible aux travailleurs d'une entreprise autogérée d'assumer la responsabilité spécifique de l'entrepreneur et de remplir ainsi cette deuxième condition pour mériter le pouvoir suprême sur l'entreprise. Mais il faudra que ce soit consciemment. Les membres d'une coopérative de production consentent de grands sacrifices pour constituer un capital capable de couvrir ces pertes éventuelles et de servir ainsi de gage aux créanciers. Ils en consentent aussi, s'imposant par exemple des réductions de leur gain pour permettre à leur entreprise de franchir des périodes difficiles. C'est le prix de leur indépendance et de leur statut démocratique.

Mais chez beaucoup de travailleurs il y a un recul bien compréhensible devant une telle responsabilité. On en a vu souvent renoncer à entrer dans une telle coopérative, par laquelle pourtant ils se sentaient attirés. Et les travailleurs de Lip n'ont pas osé se constituer en coopérative, ce qui aurait pu être une solution valable de leurs problèmes (1). Ils n'ont d'ailleurs pas voulu

(1) Ils ont souvent déclaré redouter un boycottage de la part des entreprises capitalistes, qui auraient voulu étrangler une expérience subversive. Ce danger était-il si grave ? La coopérative communautaire Boimondau de Valence s'est heurtée un jour à un refus de fourniture de métal. Une équipe est alors partie avec un camion, a contacté le syndicat de l'entreprise fournisseuse et lui a exposé la situation. Indignés, ces travailleurs ont tout simplement chargé le métal demandé sur le camion, sans en référer à leur employeur. Celui-ci, mis devant le fait accompli, s'est borné à envoyer la facture. Il ne manque pas d'entreprises capitalistes nullement disposées à perdre l'occasion d'une bonne affaire (fournir un bon client, écouler une production de qualité) pour la défense des principes du capitalisme.

Dans une situation analogue à celle de Lip, la reprise de l'imprimerie d'art SADAG à Bellegarde (Ain), par son personnel constitué en coopérative, a été un plein succès.

assumer pleinement le fonctionnement de leur entreprise, et ont expressément déclaré ne pas faire de l'autogestion. Ils se sont bornés à apporter le facteur travail et à le rémunérer par la vente. On comprend que certains travailleurs ne tiennent pas à se lancer avec toutes les responsabilités patronales dans la jungle économique avec sa concurrence sans scrupule, sa domination des grands trusts, ses fluctuations brutales de conjoncture, et que tout compte fait ils préfèrent le salariat.

7 - L'aspiration ouvrière au pouvoir

Les travailleurs désirent-ils vraiment détenir ce pouvoir suprême dans l'entreprise ? C'est la troisième condition.

Certainement pas tous. Beaucoup ont le désir d'un certain « pouvoir ouvrier » mais d'une extension plus modeste, portant par exemple sur quelques points de leurs conditions de travail. Et lorsqu'ils désirent le pouvoir souverain, c'est presque toujours en vue de protéger la stabilité de l'emploi, par la possibilité de s'opposer à une fermeture de l'établissement ou à un licenciement collectif.

Ce n'est guère que chez les cadres et chez des militants syndicalistes très formés, chez des travailleurs qualifiés aussi qu'apparaît le désir de pouvoir influencer dans d'autres buts la politique générale de l'entreprise. Mais il est certain qu'à l'heure actuelle cette aspiration au pouvoir tend à se répandre et à se fortifier, non seulement en France mais aussi à l'étranger. La formation permanente contribuera à la généraliser, à la fortifier et à l'élargir.

Mais lorsqu'ils disposeront du pouvoir, les travailleurs de l'entreprise autogérée auront-ils la volonté de l'exercer réellement ?

Dans les coopératives de production, ils en délèguent certes une partie à leurs élus du conseil d'administration ou de surveillance. Mais leur assemblée générale se passe, le plus souvent, tout autrement que celle d'une société anonyme, où l'absentéisme est presque la règle. Ils y assistent en grand nombre, le plus souvent en majorité. Il y a des débats véritables et c'est bien une volonté de la base qui se dégage pour les décisions à prendre.

En Yougoslavie la délégation de pouvoir au conseil ouvrier va plus loin. Les élections à cet organe obtiennent une très large participation, souvent supérieure à 80 %. Mais les pouvoirs que la loi donne au directeur sont très grands et beaucoup de conseils ouvriers le laissent en prendre encore davantage. La démocratie d'entreprise est fortement teintée de technocratie. Il est compréhensible qu'on soit moins attaché à son pouvoir lorsque l'autogestion a été octroyée d'en haut que lorsqu'on a soi-même créé son entreprise à grand prix.

II. SOUVERAINETE DU TRAVAIL ET INTERET GENERAL

La dernière condition pour que les travailleurs soient dignes de la souveraineté pose la question de beaucoup la plus grave que soulève l'autogestion.

La classe ouvrière est porteuse de valeurs humaines telles que la dignité du travail même manuel, le besoin de justice sociale, la solidarité, dont la mise en application dans la société réalisera l'indispensable mutation de notre civilisation. On y trouve davantage de générosité et de capacité de dévouement que dans la bourgeoisie. Mais cela ne signifie pas que l'égoïsme individuel ou de groupe y soit inexistant. Et il serait imprudent d'instaurer un système qui ne serait sans danger que si tout égoïsme collectif était impossible.

La question qui se pose à nous est donc celle-ci :

Les travailleurs, maîtres de l'entreprise autogérée, s'ils cherchent à la faire fonctionner au mieux de leurs intérêts propres, lui donneront-ils par là-même une

orientation suffisamment conforme à l'intérêt général ? Le comportement des travailleurs des coopératives de production ou des entreprises autogérées yougoslaves et celui des syndicats ouvriers lorsqu'ils atteignent un degré élevé de puissance, peuvent nous donner des indications sur le comportement probable des travailleurs dans un régime d'autogestion.

On sait très bien la finalité que les actionnaires d'une société anonyme donnent à leur entreprise : la maximisation du profit, en dividendes ou en plus-values boursières. Ce que les travailleurs demandent à leur entreprise est profondément différent : c'est de donner une réponse à des besoins humains essentiels, beaucoup plus complexes et moins quantifiables. En gros, leur ordre de priorité est le suivant :

1) la sécurité de l'emploi ;

2) un revenu aussi élevé et aussi régulier que possible ;

3) une bonne retraite pour la veillesse ;

4) des conditions matérielles et morales de travail vraiment humaines.

1 - La sécurité de l'emploi

Cette sécurité, c'est-à-dire au minimum la certitude en cas de congédiement de pouvoir retrouver du travail, est souvent recherchée par les travailleurs dans la *stabilité* de l'emploi, c'est-à-dire la certitude de pouvoir continuer le même travail au même endroit.

Cela implique évidemment d'abord la survie de l'entreprise. Mais cette survie n'est pour les travailleurs qu'un moyen en vue de la survie de l'*établissement* qui les emploie, à l'inverse de l'optique des capitalistes toujours prêts à sacrifier un établissement à la rentabilité de l'ensemble.

Une entreprise autogérée se résoudra difficilement à licencier un personnel excédentaire : la camaraderie jouera. Les coopératives préfèrent, lors des réductions

d'activité, un chômage partiel quelque fois très sévère pour tous. En Yougoslavie il fallut donner aux directeurs des pouvoirs spéciaux en vue des réductions d'effectifs pléthoriques.

On hésitera aussi, et c'est plus grave, à congédier un travailleur peu productif. On hésitera à introduire des progrès techniques qui permettraient des économies de force de travail. Certaines coopératives, où prédomineraient des ouvriers très qualifiés, âgés, ont refusé de, ou trop tardé à, opérer des innovations techniques ou des reconversions nécessaires et ainsi compromis leur avenir (2).

On ne peut pas s'empêcher de penser aussi aux pratiques de « featherbedding » (ou pratiques restrictives) des syndicats anglo-saxons, qui arrivent parfois à imposer pour certains travaux l'emploi d'équipes plus nombreuses que nécessaire ; ou le maintien de postes de travail rendus inutiles par les transformations techniques, notamment par l'automatisation ; ou encore les complications résultant du monopole absolu de l'exécution de certaines tâches que sont parvenus à s'attribuer des syndicats de métier ; les situations privilégiées que leur procure parfois la maîtrise totale du marché du travail.

Il y a, au point de vue technique bien entendu, dans la classe ouvrière une certaine tendance au conservatisme qui se manifeste à notre époque de progrès technique rapide comme dans les tout premierrs temps de la révolution industrielle. Ces tendances sont neutralisées dans le cadre des équipes autonomes, mais non dans celui d'une entreprise. On a pu parler d'un poujadisme ouvrier.

Ces attitudes se comprennent fort bien dans leur origine, lorsque la position des travailleurs était si faible

(2) Il n'en a pas été ainsi dans les très importantes coopératives de Mondragon (pays basque espagnol) dont le personnel, très jeune et dynamique, a tenu dès le départ à être à la pointe de la technologie.

face au danger d'un chômage sans aucun secours et à la répression implacable de l'action syndicale par le patronat. Aujourd'hui elles entraînent des rigidités de l'emploi qui diminuent l'efficacité globale de la production.

C'est seulement lorsqu'aura été organisée une prise en charge généreuse, par la collectivité, des besoins du travailleur congédié, de son recyclage et, s'il le faut de son déménagement, que pourront disparaître ces comportements d'égoïsme catégoriel. A défaut, ceux-ci pourraient rendre la souveraineté des travailleurs dans l'entreprise dangereuse pour l'intérêt général.

2 - Prévoyance de la vieillesse

Il est frappant de constater que, dès qu'une coopérative de production est bien lancée, ses membres se préoccupent de leurs vieux jours et se hâtent d'organiser une caisse de retraite pour laquelle ils acceptent de verser d'assez lourdes cotisations. On voit par là à quel point la crainte de finir dans la misère a été, jusqu'à une époque toute récente, un des plus graves problèmes non résolus de la condition ouvrière.

3 - Humanisation des conditions du travail

De même, quand ils sont maîtres de leur entreprise, les travailleurs prennent de nombreuses initiatives pour améliorer leurs conditions de travail. On a vu des coopératives introduire la journée de huit heures, les congés payés, les caisses de solidarité, les horaires à la carte, avec une avance sur la législation ou sur les initiatives patronales qui se mesure parfois en décades. Bien plus, dans les meilleures réussites coopératives, créant eux-mêmes le climat de l'entreprise et ses relations humaines au lieu d'en subir qu'on leur impose, ils y font régner une dignité d'hommes libres, un sens de la responsabilité, une camaraderie, une entr'aide caractéristiques. Un but commun auqel tous peuvent adhérer sans réserve permet de trouver dans le travail des

satisfactions qui favorisent sa qualité. Le personnel est stable, et souvent des jeunes qui ont quitté la coopérative demandent à y revenir après avoir pu comparer.

Le dépassement du salariat, l'émancipation des travailleurs par le pouvoir dans l'entreprise ne sont donc ni utopiques ni décevants. Il n'y a donc aucune raison de douter qu'une autogestion généralisée puisse, moyennant certaines conditions de réussite, certains prolongements dans le sens notamment des styles de commandement, porter des fruits analogues. Elle aurait même la supériorité, par rapport aux coopératives de production, de donner les mêmes pouvoirs à tous les travailleurs au lieu d'en employer une forte proportion comme simples salariés.

4 - Maximisation du gain

Nous avons gardé pour la fin cette finalité possible de l'entreprise autogérée, les travailleurs s'ils sont maîtres de leur entreprise, recherchent naturellement la maximisation de leur gain. Et cela grâce à un moyen qui est refusé aux salariés : le droit à la disposition du profit.

Ayant ce droit ils ont tendance, instinctivement, à s'en distribuer à eux mêmes la plus grande part possible. N'ayant pas en général une vision à aussi long terme que les dirigeants de l'entreprise (la dépréciation du futur est plus accentuée chez eux), ils sont portés comme on l'a vu parfois en Yougoslavie à sous-estimer la nécessité de l'autofinancement, même s'il s'agit d'investissement de modernisation, et à fortiori en ce qui concerne les investissements de croissance.

Certains n'en sentent pas la nécessité : « A quoi bon agrandir encore la boite ? » disent-ils. Mais ce refus de l'expansion peut nuire à d'autres travailleurs, notamment aux jeunes qui cherchent du travail.

La tension entre technocrates et sociétaires au sujet du choix entre réinvestissement et distribution des

bénéfices est de même nature dans une coopérative que dans une société anonyme et peut-être plus forte. Mais l'ascendant de dirigeants élus très populaires, la prise de conscience progressive des exigences du futur chez les travailleurs grâce à la formation qu'ils reçoivent, l'emportent de plus en plus souvent.

La part distribuée du profit va d'ailleurs aux consommations collectives : services sociaux, solidarité, prévoyance, dans une forte proportion par rapport aux revenus individuels.

Mais l'attribution du profit aux travailleurs pose des problèmes dont la pensée autogestionnaire ne semble pas avoir pris assez conscience.

L'un concerne le profit en tant que revenu. Une de ses caractéristiques essentielles est, outre son extrême variabilité dans le temps, son extrême inégalité entre les entreprises selon leur situation, leur technicité, leur gestion, l'état concurrentiel ou au contraire protégé ou monopolistique de leur débouché etc. Cette inégalité affectera inévitablement les revenus des travailleurs : ceux-ci vont par exemple dans l'industrie textile yougoslave du simple au triple d'une façon totalement immméritée. La règle de justice « à travail égal salaire égal » est exclue. L'économie autogérée risque de devenir « une mosaïque de privilèges catégoriels » et de canards boiteux décourageants. Cette situation détermine des sentiments de frustration et de jalousie déplorables d'un point de vue socialiste. Les syndicats et le gouvernement yougoslaves ont cherché des moyens de les corriger sans en trouver de suffisamment efficaces ; et si on en trouvait, les travailleurs ne seraient plus assez intéressés et responsables envers les résultats de leur entreprise ; ce serait compromettre le dynamisme de l'autogestion.

Une autre conséquence réside dans l'influence du profit sur l'orientation de la production. Au-delà de la disposition du profit, les travailleurs de toute entreprise

autogérée ont évidemment intérêt à en maximiser le montant et ce sera là pour elle un critère de succès et un objectif de gestion essentiels. Cette politique de maximisation du profit ne peut pas, quand le facteur souverain est le travail, être identique à celle d'une entreprise capitaliste. Ce n'est pas le rapport :

$$\frac{\text{profit}}{\text{capital social}}$$

mais le rapport :

$$\frac{\text{profit + salaires}}{\text{nombre de travailleurs}}$$

qu'il s'agit de maximiser. Si, dans une telle entreprise les travailleurs ont intérêt à rechercher la productivité la vraie :

$$\frac{\text{production}}{\text{fatigue}}$$

et non

$$\frac{\text{production}}{\text{salaires}}$$

sont par contre exclus tous les moyens des entreprises capitalistes pour augmenter le profit aux dépens des travailleurs par la domination et l'exploitation.

Mais dans ses relations avec les Pouvoirs Publics et avec la clientèle, une entreprise appartenant à son personnel peut avoir intérêt à employer les moyens contraires à l'intérêt général dont les entreprises capita-

listes sont coutumières. On a pu constater, de la part des coopératives ouvrières ou d'entreprises autogérées yougoslaves, de tels exemples d'égoïsme d'entreprise. En Yougoslavie on signale des pressions sur les pouvoirs publics pour obtenir des mesures protectionnistes, des hausses de prix, ou d'autres faveurs ; ou encore la « recherche de trous dans les lois ». On y voit apparaître les dépenses publicitaires, le secret des affaires, un développement anarchique de la production. Car le choix des productions à effectuer, s'il est libre, se fait comme dans l'économie capitaliste en fonction de la rentabilité maxima et non de l'utilité sociale. Des maisons d'édition ont préféré les romans policiers ou la littérature « légère » à des ouvrages de valeur, moins faciles à écouler. En ce qui concerne les prix, des entreprises ont abusé sans pudeur de pénuries temporaires. D'autres se sont trouvées en situation de monopole et en ont tiré des profits excessifs ; il y en a eu des cas en Yougoslavie et aussi de la part des coopératives ouvrières d'Israël, notamment dans les transports publics automobiles. Il s'est même formé en Yougoslavie des accords de cartel, clandestins parce qu'interdits, et contre lesquels la lutte est difficile. Or ces situations monopolistiques impliquent souvent des « restrictions rentables de la production,» destinées à maintenir les prix par une certaine rareté, et cela peut être un obstacle de plus à l'expansion.

Il est donc évident que l'intérêt des travailleurs d'une entreprise dans le domaine des décisions économiques de celles-ci, s'il est moins opposé à l'intérêt général que celui des capitalistes, est cependant loin de coïncider parfaitement avec lui.

III. COMMENT FAIRE PREVALOIR L'INTERET GENERAL

Ce danger d'un égoïsme d'entreprise a été perçu par les meilleurs penseurs du courant autogestionnaire.

Ont-ils dégagé des moyens suffisamment efficaces d'y parer ?

Il nous paraît nécessaire, pour qu'une économie d'autogestion ne présente pas une bonne partie des vices de l'économie capitaliste, d'opposer à la recherche du profit par certains moyens une contre-force, un pouvoir compensateur capable de la tenir en échec.

1 - Par des motivations supérieures

Peut-on espérer que des motivations psychologiques supérieures telles que de fortes convictions socialistes, non seulement chez une élite militante mais chez la masse des travailleurs les amèneront à renoncer spontanément à des profits obtenus aux dépens de l'intérêt général ? L'expérience de la Yougoslavie, des coopératives d'Israël, et d'autres encore montre que ces motivations, très puissantes dans la phase révolutionnaire ou créatrice, vont s'affaiblissant dans la génération suivante quand il ne s'agit plus que de gérer, quand le bien-être arrive et rend les gens individualistes, quand les inévitables déceptions découragent et surtout quand les inégalités s'accentuent. La conception matérialiste du bonheur qui caractérise la société de consommation peut se développer aussi dans un pays socialiste si celui-ci ne parvient pas à entretenir, à cultiver, à exercer dans le quotidien les valeurs morales du socialisme.

2 - Par le jeu de la concurence

La concurrence entre les entreprises qui fait jouer les mécanismes d'un marché libre peut être pour elles une contrainte salutaire et pour l'intérêt général une excellente protection.

La Yougoslavie y a eu très largement recours en ouvrant ses frontières à la concurrence étrangère. C'est grâce à elle que les coopératives de production n'ont eu

que très rarement les comportements nocifs signalés plus haut : presque toutes, en effet sont de petite taille et se situent dans les branches fortement concurrentielles. Par contre, ce n'est pas sans inquiétude que je verrais se réaliser la suggestion de Jean Rey (3) de commencer l'application de l'autogestion par les grosses unités industrielles et les secteurs-clés de l'économie : le danger du monopolisme y rend au contraire la souveraineté du personnel nettement contre-indiquée. Il serait bien imprudent de s'en remettre exclusivement, comme semblent le faire certains, au dialogue, à la concertation, à la négociation entre les entreprises autogérées. Les résultats en seraient trop incertains. Les entreprises seraient trop inégales en dimension, en situation économique et en pouvoir de négociation, et ces inégalités auraient trop tendance à s'aggraver par processus cumulatif pour que la résultante de ces compromis soit à coup sûr conforme à l'intérêt général. On verrait surtout fleurir des accords entre producteurs aux dépens des partenaires les plus faibles : les consommateurs s'ils restent inorganisés.

3 - Par la planification

La plupart des penseurs de l'autogestion comptent essentiellement, pour faire prévaloir l'intérêt général, sur une planification démocratique. On ne peut que les approuver. Si cette planification devait être pleinement impérative, l'égoïsme d'entreprise serait facilement réduit à l'impuissance. Mais le courant autogestionnaire français veut, comme l'ont voulu les dirigeants yougoslaves, sauvergarder la multiplicité des centres de décisions économiques et l'initiative des entreprises s'adaptant aux indications des marchés. Il faudra donc trouver des combinaisons du plan et des marchés. Problème majeur

(3) Rapport au colloque de la C.F.D.T. sur l'autogestion en mars 1974.

de notre temps. Toutes les recherches théoriques ou expérimentales dans ce domaine sont précieuses.

Mais il faut reconnaître qu'il n'y a pas encore eu de vraie réussite. La planification yougoslave a été trop affaiblie pour rester suffisamment efficace ; la planification souple française a été grignotée et paralysée sous la pression du capitalisme. En sens inverse l'essai de réforme de l'économie soviétique par la stimulation du profit et la libre adaptation de l'entreprise au marché est restée trop vélléitaire pour donner les résultats espérés. Il n'y a pas lieu de se décourager dans cette recherche, mais il est évident dès maintenant qu'on ne trouvera pas une solution unique et passe-partout et qu'on sera amené à édifier par tâtonnements divers mécanismes complexes et délicats.

Notons aussi que la nécessité d'un Plan pour sauvegarder l'intérêt général rendra hautement improbable un avenir de « dépérissement de l'Etat » dans une économie d'entreprises autogérées.

4 - Par l'organisation des consommateurs

Un moyen plus efficace et plus profond de contrecarrer le danger d'égoïsme d'entreprise des travailleurs autogestionnaires et susceptibles d'ailleurs de rendre plus efficaces les précédents, consistera à édifier en face d'eux un pouvoir des consommateurs, en organisant ceux-ci. Les travailleurs ne peuvent pas plus que les capitalistes être considérés comme la seule catégorie concernée par la vie d'une entreprise. Dans une raffinerie de pétrole ou une centrale nucléaire « en vertu de quoi un mince collectif exercerait-il une sorte de souveraineté sur une part du patrimoine national et sur le revenu qui en procède ? » demande Jean Dru (Autogestion N. 8). Le raisonnement est valable pour toute production et non pour ces seuls cas-limites.

La production n'a aucun sens et devient une absurdité si elle n'a pas pour but de satisfaire les

besoins des hommes en tant que consommateurs et usagers, et dans une économie non capitaliste il faudra qu'elle le fasse dans l'ordre de l'urgence réelle des besoins et non de la rentabilité comparée des productions. L'appareil productif doit être subordonné aux besoins et nul n'est mieux qualifié que les consommateurs, qui sont la totalité de la population, pour prendre conscience de leurs besoins et désirs, les exprimer, définir l'intérêt général, et donc indiquer les meilleures orientations de la production et les ordres de priorité à observer. Les enrichissements dûs au progrès technique ne doivent pas être retenus en totalité par les travailleurs, mais parvenir dans une très large mesure aux consommateurs.

Les travailleurs étant en même temps consommateurs ne seront-ils pas capables de trouver eux-mêmes un juste équilibre entre leur intérêt professionnel particulier et leur point de vue de consommateurs ? Un tel espoir ne me paraît pas réaliste car nous ne sommes consommateurs ou usagers de notre propre production de biens ou de service que de façon très indirecte et lointaine ou pour une part infime, tant de nos besoins que de notre travail.

Mais il faut savoir qu'en Yougoslavie, dans des domaines importants où l'égoïsme d'entreprise aurait eu des inconvénients particulièrement graves, la pure gestion ouvrière a été écartée au profit de la « gestion sociale » : le pouvoir est confié à des représentants de l'intérêt général qui sont souvent des organismes représentant les consommateurs ou usagers (assurances, électricité, établissements d'enseignement) et qui dans certains cas sont les usagers eux-mêmes (sécurité sociale, immeubles d'habitation, communautés de voisinage qui groupent les habitants d'un bloc, d'un ilôt ou d'un quartier) (4)

(4) Voir dans mon livre *L'entreprise socialiste en Yougoslavie* le chapitre consacré à cette gestion sociale.

Cela semble être une des tendances actuelles de ce pays (5).

En France, la C.F.D.T. Michel Rocard (6) le C.L.A.S. pensent de plus en plus qu'il faudra édifier non seulement une *démocratie de travailleurs*, mais aussi une *démocratie des consommateurs*, notamment dans beaucoup d'organismes qui ne sont pas des entreprises, et même plus largement à intègrer les consommateurs dans le système de production pour qu'ils participent à la décision collective de lancement d'une production.

J'irais volontiers beaucoup plus loin dans cette direction. Je souhaiterais que les consommateurs se regroupent en masse dans les coopératives de consommateurs où ils ont collectivement le pouvoir souverain de l'entrepreneur et dont le principe réalise une démocratie économique symétrique de celle des coopératives de production. Déjà leur réseau de distribution et même de production est imposant en France, plus puissant encore dans plusieurs pays. De telles entreprises sont par nature spontanément au service de l'intérêt général. Lorsqu'elles auront réveillé leurs membres de l'apathie dont l'ambiance de la société de consommation est une des causes – et la prise de conscience des consommateurs que révèle le puissant mouvement du « consumérisme » donne de l'espoir à ce sujet – leur action, déjà importante, de défense des consommateurs, sera encore accrue.

Leur rôle dans une économie socialiste de style autogestionnaire pourrait être triple :

1) Dresser en face des entreprises autogérées par les travailleurs un « pouvoir compensateur » du type étudié par John Galbraith, qui en groupant une immense coalition de pouvoir d'achat, neutraliserait le danger d'abus de l'égoïsme des producteurs.

(5) Voir Drulovic : *L'autogestion à l'épreuve.*
(6) Voir sa remarquable préface au livre de Drulovic.

2) Collationner les besoins de leurs membres qu'elles sont bien placées pour connaître, et fournir ainsi une base précieuse pour l'élaboration du Plan. C'est ce que font les coopératives de consommateurs de l'Union Soviétique qui groupent tous les consommateurs ruraux, c'est-à-dire la moitié de la population, et élaborent leur propre plan d'achat en gros et de vente au détail. Ce plan est ensuite intégré dans le plan d'Etat, après corrections en fonction des possibilités de la production (7).

3) Constituer un type de structure convenant aux entreprises nationalisées : celles dont la nature ou les dimensions, créant des situations de monopole de fait, rendraient particulièrement redoutable l'égoïsme collectif de leur personnel si l'autogestion permettait à celui-ci de les gérer dans son propre intérêt exclusif. Il existe des exemples, notamment en Belgique, d'entreprises publiques en forme de coopératives d'usagers (8).

Les travailleurs se seraient pas pour autant refoulés dans la condition salariale. On peut en effet instaurer dans de telles entreprises l'autogestion au niveau du travail par le système des équipes autonomes. Cette structure, lorsqu'elle est vraiment démocratique, procure aux travailleurs une libération et des possibilités d'accomplissement personnel, de création d'un climat solidariste de travail, analogue à ce qu'on trouve dans les coopératives de production. En somme, chacun déciderait démocratiquement avec les autres consommateurs de sa localité ce qu'il faut produire, et avec ses camarades d'équipe, comment il faut exécuter leur part de la production globale. Tel est le modèle d'économie socialiste qui a mes préférences.

Georges LASSERRE

(7) H. Chambre, G. Lasserre, H. Wronski : *Les coopératives de consommation en U.R.S.S.*

(8) voir les travaux de Bernard Lavergne sur ces « régies coopératives ».

autogestion et dialectique

A propos de publications récentes

Maurice MONTUCLARD

Peut-être apparaîtra-t-il assez peu raisonnable de vouloir présenter sur l'autogestion, en cette année si marquée par l'affaire Lip, des réflexions sereines, qui cependant ne s'écarteraient point trop de la problématique imposée par le cours des événements et des débats. De très nombreux travaux d'ailleurs ont déjà été consacrés à ce sujet, ces dernières années, et la présente revue paraît trimestriellement depuis 1966. Mais si ce n'est pas trop schématiser les contenus de cette bibliographie, nous remarquerons qu'à l'exception des relations qu'on y trouve des expériences associant avec plus ou moins de vérité et d'efficacité les personnels à la gestion des entreprises, la substance majeure de ces articles et de ces ouvrages nourrit ce qu'Y. Bourdet appelle « une théorie politique de l'autogestion » (1). Nous ne prétendons certes pas que la sociologie de l'autogestion reste à faire ; nous pensons simplement, et en raison même de la chaude actualité du problème, qu'il peut y avoir profit à tenter l'analyse non point seulement d'une notion imprécise, référée à une réalité sociale qu'il est toujours difficile d'isoler du cadre

(1) Yvon Bourdet, *La délivrance de Prométhée, Pour une théorie politique de l'autogestion*, Paris, Anthropos, 1970.

juridique qui est censé l'exprimer, mais d'un concept bien défini en lui-même et dans ses dimensions sociologiques essentielles. Si enfin nous annonçons dès à présent le postulat qui nous sert d'appui et d'instrument, à savoir que le mot autogestion ne se consolide comme concept que dans et par la connaissance dialectique, nous aurons tracé les limites de notre propos et souligné sa difficulté.

Participation et autogestion

Alors qu'avant les années 60, le mot autogestion n'était guère qu'un outil pour spécialistes, il s'est placé depuis au centre de grands débats, tout à la fois signe de ralliement et arme de combat. Il s'est, dans l'arène, chargé de tant d'ambiguïté qu'il est nécessaire, préalablement à tout, d'explorer le champ sémantique qu'il recouvre. Il semble utile pour cela de regrouper autour de deux pôles les diverses acceptions recueillies.

Autour du premier pôle se placent, en particulier, un certain nombre de travaux collectifs, presque tous d'ailleurs publiés entre 1967 et 1969, qui sont consacrés aux institutions diverses dont la fonction est de susciter, en l'organisant, la participation des travailleurs à l'entreprise. L'investigation s'y étend des comités d'entreprise en France, des coopératives ouvrières, des *joint committees* britanniques aux conseils ouvriers de Pologne ou de Hongrie et à l'autogestion yougoslave. Nous citerons plus particulièrement l'enquête présentée dans le *Bulletin* numéro 2 de Février 1967, *de l'Institut International d'Etudes sociales* (2) ; en 1969, la publication du Bureau International du Travail sur *la participation des travailleurs aux décisions dans les entreprises* (3) ; *Le Séminaire international d'étude sur la*

(2) Robert W. Cox, Kenneth F. Walker, L. Greyfie de Bellecombe, *Etat d'avancement du projet de recherche. La participation des travailleurs à la gestion des entreprises*, pp. 73-139.

(3) Bureau International du Travail, série relations professionnelles, n. 33, Genève, 1969.

participation ouvrière tenu à Bologne à la fin de 1969 (4).

Dans cet ensemble de publications, la participation « ne se présente pas sous la forme d'un état déterminé une fois pour toutes mais *sous la forme d'une tendance qui semble appelée à se définir progressivement* » (5). L'autogestion n'est que l'une des formes « extrêmes » de la participation des travailleurs ; elle est atteinte lorsque ceux-ci ont « pleins pouvoirs de décision sur toutes les questions qu'ils touchent » (6). Ceux qui donnent au mot participation ce sens étendu et gradué s'accordent souvent à souligner que la fin véritable de la participation n'est pas, comme certains le croient, un meilleur fonctionnement des rouages de l'entreprise, ni moins encore le profit, mais l'homme et ses besoins essentiels. Dans le problème de la participation, note P. Blumberg, « se trouve impliqué un problème bien plus ample, le problème sociologique et philosophique de l'aliénation du travail » (7).

Il est évident que, dans ce contexte, le terme autogestion ne peut être qu'ambigu : autogestion désigne l'autonomie du sujet ; participation, son association avec d'autres. Les sociologues ou les juristes qui ont apporté leur contribution aux recueils signalés plus haut n'acceptaient sans doute pas cette ambiguïté. Il faut reconnaître cependant que la juxtaposition dans le même ouvrage d'exposés dont les titres évoquent tantôt

(4) cf. *Studi di Sociologia*, Gennaio, Giugno 1970, Milano. Ce numéro, entièrement consacré aux travaux du Séminaire, contient le texte de quelques-unes des communications qui y ont été présentées.

(5) B.I.T. *La participation des travailleurs aux décisions dans les entreprises*, p. 27.

(6) cf. *Institut international d'études sociales*, bulletin n. 2, février 1967, p. 78.

(7) P. Blumberg, *Industrial Democracy – The Sociology of Participation*, London, Constable, 1968, P. 129. Dans cet ouvrage, Blumberg dresse l'inventaire d'un certain nombre d'études anglaises et américaines sur quelques-uns des facteurs susceptibles de faire varier le niveau de la participation.

la participation, tantôt l'autogestion, établit un rapprochement sémantique qui vide l'autogestion de sa signification spécifique. Ainsi encadrée dans une vue évolutive des formes de la participation, l'autogestion n'implique rupture ni du système social ni du système des normes et des valeurs. Elle ne soulève guère d'autres difficultés de droit et de fait que celles qu'entraîne inévitablement l'introduction de nouveaux associés à un pouvoir de décision dont l'origine et la nature ne sont pas mises en cause. Aucune question, en tous cas, que ne rencontrent immanquablement la sociologie des relations industrielles et celle des organisations. Dans cette perspective, le mot autogestion, à la condition que la réalité qu'il évoque soit rejetée dans un avenir plus ou moins imprécis, convient assez bien aux projets de ceux – managers libéraux, voire dirigeants d'appareils politiques ou syndicaux – qui croient à la perfectibilité indéfinie de l'organisation qu'ils ont donnée à leur industrie ou à leur formation sociale.

Autour du deuxième pôle, le champ sémantique développe une acception toute autre, globale, radicale, totalisante.

Depuis Proudhon surtout – et malgré l'apparition tardive du mot lui-même – l'autogestion (ou l'autonomie sociale) est au cœur des préoccupations de ceux qui s'efforcent de concevoir une société nouvelle, socialiste, délivrée de l'exploitation de l'homme par l'homme et accédant à la liberté. Malgré la diversité et même l'antinomie des doctrines et des tendances, l'unanimité se fait sur le refus d'assimiler l'autogestion ou le contrôle ouvrier, le pouvoir ouvrier (ces expressions ne sont certes point identiques mais recouvrent toutes le même rejet du compromis) – à quelque système intégrateur que ce soit. Ce radicalisme marque les affrontements présents des mouvements révolutionnaires. Différemment toutefois, selon précisément que ceux-ci se réfèrent ou ne se réfèrent pas à la théorie ou à la pratique autogestionnaires. Les socialistes autogestionnaires dénoncent la bureaucratie et l'étatisme comme un détournement de la révolution au profit d'une nouvelle classe, d'une nouvelle sclérose, d'une nouvelle intégration. Les autres accusent les premiers de détourner, eux aussi, la révolution soit au profit d'une Utopie et donc d'une trahison de la réalité, soit au nom d'un humanisme, donc d'une superstructure impuissante à mouvoir l'Histoire (8). Mais, comme ces derniers n'usent point du terme autogestion et affirment que le centralisme démocratique apporte, dans le droit et dans les faits, tout ce que l'autogestion contient de valable, c'est dans le camp surtout de ceux qui se nomment ou que l'on appelle les socialistes révolutionnaires que nous puisons la matière de notre réflexion.

Mandel, dans son Introduction à une anthologie sur le contrôle ouvrier et l'autogestion, dénonce, entr'autres « conceptions bâtardes », « avant tout celle d'une conquête graduelle de l'autogestion au sein même du régime capitaliste » (9). Le contrôle ouvrier, précise-t-on ailleurs (le contrôle ouvrier et donc *a fortiori* l'autogestion) est « l'antithèse de la participation » (10). Un compte-rendu de la 48ème semaine sociale wallonne dans *L'Homme et la Société* tente un curieux amalgame entre l'autogestion qui est, note-t-on, le fondement de la pensée marxienne et une *participation désintégrante* par laquelle le militant, avec d'autres armes bien sûr que la revendication, sape la société présente (11).

Mais ce genre de rapprochement verbal ne comporte-t-il pas le risque d'estomper la face abrupte de

(8) On trouvera, dans Y. Bourdet, *op. cit.*, chapitre III, « La démocratie du centralisme démocratique » pp. 73-130, un bon exposé des divergences et de leurs raisons historiques.

(9) E. Mandel, *Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion* anthologie, Paris, Maspero, 1970, introduction, P. 27

(10) Guy Desolre, *50 ans de débats sur le contrôle ouvrier*, Bruxelles, éditions La Taupe, 1970, introduction, p. 8.

(11) *L'Homme et la Société*, n. 3, Janvier Février Mars 1967. Comptes-rendus : La Participation dans la société industrielle et urbaine, par Hubert Tonka, pp. 222-224.

l'autogestion ? De même d'ailleurs que certains rapprochements historiques ? Lorsque Mandel, par exemple, recherche des traces d'autogestion au-delà d'Owen et de Proudhon et évoque le cas des ouvriers anglais du tabac qui, en 1819, après onze semaines de grève, organisent eux-mêmes la production et pour leur propre compte ou celui encore, en 1833, d'ouvriers tailleurs français établissant le principe de ne plus travailler qu'en association et en éliminant les patrons, il accorde un caractère autogestionnaire à des manifestations qui ne sont sans doute que corporatives ; il semble oublier un instant que l'autogestion ne peut être qu'un fait global et radical. Oubli apparent, en effet, car Mandel s'oppose résolument à la thèse gradualiste d'André Gorz et à ses objectifs « échelonnés ». « Le contrôle ouvrier refuse... toute idée de devenir, fût-ce pendant une période transitoire, une partie intégrante » de la manière dont fonctionne le système,» (12).

L'autogestion est un tout. G. Gurvitch s'est efforcé de définir cette totalité, particulièrement lorsqu'il présente la structure de ce qu'il nomme *le collectivisme pluraliste* : une « soumission du déterminisme sociologique et des déterminismes sociaux à tous les degrés de la liberté humaine collective aussi bien qu'individuelle... garantie par un système d'équilibres rationnellement calculés entre différentes organisations (Etat et organisation économique planifiée), différents ensembles économiques (travailleurs, consommateurs, usagers), différentes classes (à l'exclusion de la classe capitaliste), différents groupements, etc... tous gérés et contrôlés par les intéressés eux-mêmes » (13). Ce n'est pas en des termes bien différents que les leaders actuels du socialisme autogestionnaire expriment leurs convictions. Pour A. Jeanson, établir l'autogestion c'est « créer des rapports sociaux partout où il y a vie collective,... structurer des groupes, collectivités, institutions, quelle qu'en soit la nature,... de telle façon qu'au sein de chacun de ces groupes... le pouvoir soit détenu par ceux qui y vivent » (14). Edmond Maire élargit encore la perspective : « L'autogestion, plus encore qu'une doctrine, est un « courant », un « va-et-vient entre la coordination et l'initiative, entre le réalisme et l'imagination, entre l'organisation et la spontanéité » (15).

(12) E. Mandel, *op. cit.*, Introduction, pp. 21-22 et note (14).

(13) G. Gurvitch, *Déterminismes sociaux et liberté humaine*, 2ème édit., Paris, P.U.F., 1963, p. 323.

Ces quelques citations, un peu au hasard, séparent cependant avec assez de netteté les deux zones sémantiques couvertes par le mot autogestion. D'un côté, une technique de large association à la gestion de l'entreprise ; de l'autre, un nouveau modèle de société, fondée sur de nouvelles valeurs et organisant de nouveaux rapports économiques, politiques, sociaux et, naturellement aussi, pédagogiques (16), car, Maurice Duverger le notait un jour, l'autogestion « suppose une transformation radicale des mentalités, telles que le capitalisme les a forgées » (17). Mais ce dernier point appelle quelques remarques :

D'abord, pour analyser correctement le concept d'autogestion et en déterminer les dimensions principales, ce n'est ni à la théorie particulière des relations industrielles ni à celle des organisations qu'il convient de recourir mais à la théorie plus générale de l'action sociale, laquelle met en place les systèmes que l'on sait, c'est-à-dire, le système proprement social, le système culturel et le système de la personnalité.

(14) A. Jeanson, « L'autogestion, fait politique majeur » in *Le Monde*, Libres opinions, 2 juin 1973.

(15) « Edmond Maire et l'anticommunisme. Un entretien de Jean Daniel avec le secrétaire général de la C.F.D.T. », in *Le Nouvel Observateur*, 9 juin 1973, p. 24.

(16) cf. G. Lapassade, *L'autogestion pédagogique*, Paris, Gauthier-Villars, 1971, G. Mendel et C. Vogt, *Le manifeste éducatif*, Paris, Payot, 1973, 308 p.

(17) M. Duverger, *Une nouvelle base pour le socialisme démocratique*, in *Le Monde* 21 juin 1973.

Si d'autre part, l'on accepte de constater que les changements du système culturel accompagnent toujours et quelquefois devancent les transformations du système social et du système de la personnalité, il convient de n'affirmer qu'avec prudence la réalité des chances ou le caractère utopique de l'autogestion. La prospective relative à l'évolution des modèles culturels et de leurs modes d'influence pourrait se montrer moins sûre encore que celle qui concerne de nouvelles formes de pouvoir ou de restructuration sociale. La difficulté s'accroît si l'on remarque que le premier des pôles sémantiques distingués plus haut est concret (le pouvoir industriel existe ; la question est de savoir jusqu'à quel point le partager ou le contrôler) ; le second, au contraire, place au centre, sinon une abstraction, du moins une réalité qui est culturelle : l'autonomie de l'agent social – la question étant alors de savoir ce que, si l'on peut dire, l'on mettra autour.

On comprend, dès lors, la gêne qu'éprouve un certain marxisme orthodoxe à faire entrer l'autogestion dans son vocabulaire et son projet social. Comment admettre que changer les mentalités, c'est-à-dire les croyances, les valeurs, les idéologies, peut être parfois un préalable, non point nécessairement selon le devenir historique, du moins synchroniquement, selon la necessité des choses ? La contradiction trouve là une surdétermination gênante, car il n'est pas sans péril de vouloir transformer les rapports de production et de se voir contraint de placer ce vouloir économique à un niveau où des fins culturelles rivalisent avec lui. Ce problème entra pour une part dans les débats de Marx et de Proudhon ; peut-être n'est-il pas étranger non plus au dialogue de John Lewis et d'Althusser ?

En tous cas, le flou qui enveloppe encore la notion d'autogestion ; l'usage parfois équivoque qu'en fait le langage politique ; bref, l'actualité même du problème, incitent à en esquisser tout au moins une analyse plus précise.

Deux concepts antinomiques

Le mot hétérogestion n'appartient pas au vocabulaire usuel . Son usage semble pourtant nécessaire car ce n'est qu'en l'opposant à son antinomie qu'on peut exprimer conceptuellement autogestion.

A première vue, hétérogestion évoque une dualité, celle qui s'établit entre ce qui est géré et ce qui gère, entre deux agents sociaux : celui qui conçoit, commande, et celui qui est commandé et exécute. Cette dualité est en quelque sorte linéaire, en ce sens qu'elle pose l'un à côté de l'autre, dans une discontinuité logique, les deux agents sociaux. Elle place, en premier lieu, le principe, en second, l'effet. Pour la rationalité logique, il est essentiel et suffisant que l'agent et l'agi soient distingués intellectuellement avec précision et séparés réellement par des fonctions distinctes. La rationalité bureaucratique telle que Max Weber en a fait la théorie, n'est que l'emboîtement pyramidal d'hétéronomies cascadant de haut en bas. Les traits caractéristiques de la bureaucratie ne font que définir et protéger l'hétéronomie, qu'il s'agisse de l'effacement de la personne dans le rôle, du primat de l'ordre écrit ou la technicité, qu'il s'agisse surtout de la distinction fondamentale entre chef et subordonné.

Si logiquement rationnelle qu'elle paraisse, la structure bureaucratique semble néanmoins incapable de tenir compte de deux faits essentiels : la coexistence dans un seul et même agent de la créativité et de la soumission ; la juxtaposition du système organisé et de son environnement. La méconnaissance, par souci de linéarité simplificatrice, de la nature même de l'agent social et de son conditionnement fait qu'en toute bureaucratie s'anémie l'initiative, prolifère le ritualisme, s'accroissent les moyens de contrôle, de police et de répression. Dans tout système hétérogéré, *pris comme tel* l'agent est toujours réduit à une seule fonction. Lorsque Marcuse dénonce le caractère répressif de notre

culture, il souligne en même temps son unidimensionnalité.

En conséquence, l'hétérogestion qui offrait d'abord l'apparence d'un dualisme se révèle en réalité comme un monisme. Elle ne dédouble en apparence la structure sociale que pour *la réduire* à des éléments simples : d'un côté, celui qui commande ; de l'autre, celui qui est commandé. L'impuissance de l'hétéronomie à saisir l'agent social *en tant que tel* tient en conséquence au refus de prendre en considération la complexité des êtres et des choses, c'est-à-dire, à l'habitude de percevoir les multiples aspects de la réalité comme des entités distinctes dont la logique retient seule le lien. C'est de là que vient en tout système bureaucratique l'inadéquation fatale entre principes et pratiques, entre droit et fait. La difficulté de la sociologie à élaborer une théorie du changement social pourrait avoir pour cause le monisme conceptuel et logique impliqué dans le système hétéronomique qui structure notre société.

Parsons a besoin – l'exemple est classique – de deux concepts parfaitement distincts pour rendre compte de l'évolution des systèmes sociaux : la structure et la fonction. Une structure de pouvoir engendre une fonction d'autorité, auxquelles répondent une structure et une fonction de soumission, avec, en outre, l'apparition d'une fonction et bientôt d'une structure de résistance à l'autorité du pouvoir. La construction est rationnellement satisfaisante , mais ne se compose en fait que d'une succession d'instantanés incapables de restituer, c'est-à-dire d'expliquer le mouvement. La raison en est connue : l'agent social étant à la fois dépendant et indépendant, actif et passif, dirigeant et dirigé, le mouvement naît de cette contradiction. Découper celle-ci en deux éléments distincts et statiques peut être nécessaire et fécond, à la condition toutefois que l'abstraction (au singulier) de deux concepts n'aboutisse pas à créer deux abstractions (au pluriel).

La revue *L'Homme et la Société* a maintes fois, après beaucoup d'autres d'ailleurs, souligné la relative impuissance du fonctionnalisme. Mais si le changement social s'explique mieux par la dialectique, pourquoi limiter celle-ci au jeu des contradictions entre instance économique et instance politique ou idéologique ? En introduisant une *surdétermination* de la contradiction, n'est-ce pas introduire dans l'explication du changement, des facteurs nouveaux (Althusser nomme les circonstances, l'histoire, les croyances...) qui eux-mêmes ne pourront échapper à la nécessité de l'appréhension dialectique ? (18) Peut-être, est-ce d'un nouveau *renversement* qu'il s'agit. Mais, de notre point de vue, comment l'éviter ? Comment se prémunir efficacement contre le type moniste d'abstraction dont l'hétérogestion est un si parfait résultat, sans universaliser l'appréhension dialectique ? La réalité sociale est par nature dialectique ; quelqu'aspect que ce soit de cette réalité, quelque abstraction qu'on en tire, ne peuvent être conçus que dialectiquement. Non point nécessairement la thèse, l'anthisèse et la synthèse ; mais au moins la complémentarité par l'opposition des contraires.

Ces remarques – trop rapides – devaient néanmoins être faites pour que le concept d'autogestion apparaisse dans sa spécificité. Ce concept qui, de prime abord, évoque un tout dans son unité se présente, à la réflexion, comme une dualité. Dans le même sujet, il y a celui qui commande, ordonne et celui qui obéit et exécute. L'agent social ne peut être soumis sans s'être au préalable commandé à lui-même ; et il ne peut commander sans s'être préalablement soumis. Nul n'est entièrement agent ou entièrement patient ; ni partiellement l'un et partiellement l'autre ; mais totalement l'un et totalement l'autre. C'est à cette conclusion que

(18) L. Althusser, *Pour Marx*, Paris, Maspero, 1971, chapitre III, pp. 87-128.

conduirait en tous cas, croyons-nous, l'analyse rigoureuse du concept. Ce qui veut dire qu'autogestion répond à une réalité sociale essentiellement dialectique et que ce n'est que dialectiquement qu'on peut l'assumer dans la théorie comme dans la pratique. Ainsi se trouve surmontée la difficulté de l'enfermement de l'agent sur soi qui semblait devoir écarter autogestion du vocabulaire propre à la sociologie. En « unidimensionnalisant » le sujet, l'hétérogestion l'enferme, l'isole, le ruine ; l'autogestion, qui semble le replier sur lui-même, le relie en même temps et par des adaptations multiples et variées à tout le contexte écologique et sociologique. Dans la mesure où la sociologie peut, avec Gurvitch, parler de liberté, le concept d'autogestion répond aux attitudes, aux comportements, aux organisations, aux idéologies de la liberté.

Une question se pose toutefois. De même que l'hétérogestion se développe en système, le plus souvent en un système bureaucratique, à quel type de système peut correspondre l'autogestion ? En décrivant la *Société planifiée selon les principes du collectivisme pluraliste décentralisateur,* G. Gurvitch évoque une société qui s'inspirerait de la dialectique autogestionnaire (19). Mais le chapitre est court et engagerait peut-être la réflexion sur une voie qui n'est pas celle que nous tentons de suivre. L'on ne peut, croyons-nous, passer directement du concept d'autogestion à celui de société – de quelque type que soit cette société – et l'on disputera longtemps encore pour savoir si la Yougoslavie, par exemple, réalise ou non parfaitement le type d'une société qu'inspirerait l'autogestion. Un intermédiaire s'impose : le concept plus élaboré de système, c'est-à-dire, l'assemblage de ce que Parsons appelle – mais dans un sens plus strict – les catégories structurelles des sociétés. Et cela revient à se demander

(19) G. Gurvitch, *Déterminismes sociaux et liberté humaine*, 2ème ed. Paris, P.U.F., 1963, pp. 318-319.

si l'autogestion constitue un type spécifique de système social, ou plutôt, pour tenir compte de l'exigence de totalité notée plus haut, un type spécifique du système de l'action. Gurvitch n'a sans doute pas répondu à cette question ; mais tant que la sociologie n'aura pas progressé sur ce point, les chances historiques de l'autogestion seront l'objet de discussions sans issue.

La difficulté intrinsèque d'une réponse apparaît mieux si l'on songe que les théories sociologiques sont élaborées à partir de l'observation des sociétés actuellement existantes et qui presque toutes, avec plus ou moins de flexibilité, sont des sociétés hétérogérées ; et qu'en conséquence, l'analyse d'un système autogestionnaire ne peut se servir que d'outils forgés à d'autres fins. Aussi la réflexion se limitera-t-elle ici, à titre à la fois d'essai du travail à faire et d'exemple des difficultés qu'il offre, à l'examen de trois problèmes, sans doute d'ailleurs, essentiels dans la définition et l'analyse du système autogestionnaire

Les relations cybernétiques

Le premier problème se pose à partir du fait qu'en tout système de l'action, l'information contrôle l'énergie, tandis que parallèlement l'énergie conditionne l'information. En tout système les facteurs de conditionnement (de l'information) sont en opposition dialectique avec les facteurs de contrôle (de l'énergie).

Le système industriel et les phases de son développement historique n'échappent ni au poids ni à la dynamique de ce principe cybernétique fondamental – qu'il s'agisse du capitalisme, du néo-capitalisme (privé ou d'Etat) ou d'un type que l'histoire connaît encore mal, le socialisme autogestionnaire. On peut faire une hypothèse : dans l'entreprise telle que la modèle la société industrielle ou post-industrielle, le jeu dialectique des facteurs de contrôle et des facteurs de conditionnement est faussé par la nécessité où est le

système de ne point s'écarter de la linéarité des règles de l'hétérogestion.

La structure du capitalisme traditionnel – celui que Marx a décrit – réalise l'hétérogestion presque parfaite. L'information, qui ne s'étend d'ailleurs qu'à un champ de compétence encore très limité, est en la possession exclusive du propriétaire. La force de travail n'est que marchandise et n'exerce pratiquement aucun conditionnement sur les décisions et donc sur les finalités de la production. Et comme, en outre, le sacré est généralement invoqué à l'appui de l'ordre social engendré par ce mode de production, la lutte de la classe dominée contre la classe dominante devient la seule issue, le seul moyen permettant de réintroduire dans le système une dialectique que l'équilibre fallacieux de l'information et de l'énergie prétendait évacuer.

Le néo-capitalisme modifie cette situation. D'un côté,en effet, le développement accéléré des sciences et des techniques élargit considérablement les voies et les objets de l'information, élève par conséquent d'autant le niveau des compétences nécessaires. Le propriétaire ne peut plus demeurer seul, c'est-à-dire que les cadres qui vont l'entourer ne seront plus et ne se comporteront plus comme des émanations du propriétaire. D'un autre côté, la revendication du contrôle ouvrier durant presque un siècle aussi bien que la nécessité de favoriser l'efficacité d'un travail de plus en plus parcellisé par l'injection de motivations nouvelles, ont quelque peu déprivatisé l'information et l'ont étendue non seulement à la maîtrise mais même au personnel, à la représentation de celui-ci, tout au moins.

Les relations cybernétiques dans le nouvel Etat industriel ont-elles été pour autant changées ?

Galbraith l'affirme. Depuis trente ans dit-il, le pouvoir est passé, dans la grande entreprise, des propriétaires aux managers. Le pouvoir appartient à l'agent de production qui cumule le plus grand nombre d'informations et qui est de ce fait le plus difficile à remplacer.

La décision du groupe tend à être sans appel. La technostructure qui possède l'information, contrôle le processus entier de production, donc l'énergie, et s'identifie à l'entreprise elle-même (20).

Comment oublier pourtant qu'au-dessus de la technique et des positions qu'elle obtient, demeure le capital qui, lui aussi, a son propre domaine d'information – celui qui détermine les finalités – « Le capitalisme contemporain » note Mandel, cherche avant tout à contrôler tous les éléments indispensables à une reproduction élargie ininterrompue du capital... Peu lui importe, par conséquent, que certains groupes d'ouvriers voient leurs « droits » augmenter... pourvu que le contrôle du Capital sur le processus de reproduction dans *son ensemble* se maintienne, se consolide, et se renforce. » (21).

Les finalités n'appartiennent donc, en vérité, qu'au capital. Galbraith l'admet d'ailleurs puisqu'il souhaite que le système industriel ne soit « qu'une partie et une partie décroissante de notre vie », et que nous sachions « imposer énergiquement les autres fins », les fins supérieures de la société » (22). La technostructure, en tant que siège du pouvoir transféré, ne serait donc qu'une illusion : aussi n'est-il point surprenant que ses buts profonds soient simplement – ainsi que le reconnaît *Le Nouvel Etat industriel* – de se perpétuer, de s'accroître par une sorte de prolifération interne analogue au phénomène bureaucratique.

L'extension de l'information au personnel (telle que l'institutionnalise, par exemple, le comité d'entreprise) accroît-elle du moins le poids de ce que D. Chauvey appelle la *zérostructure* ? Rien n'est pour l'instant

(20) cf. John K. Galbraith, *Le Nouvel Etat Industriel* , Paris, Gallimard, 1968, chapitre VI, pp. 71-82.

(21) E. Mandel, *Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion*, Paris, Maspero, 1970, Introduction, p. 22.

(22) J. K. Galbraith, *op. cit.*, p. 404.

moins sûr. Y. Bourdet a remarqué que l'obstacle majeur à l'information tient plus au « *monopole des conditions de la décision* » qu'à celui de la décision elle-même (23). Aussi l'information intervient-elle généralement après coup et ne sert-elle guère – résultat certes non négligeable – qu'à fournir en motifs l'hostilité de la partie adverse. Au surplus, une large part de l'information – et non seulement la publicité – n'a d'autre but que de faire accepter par l'opinion, donc par l'ensemble des groupes sociaux entrant dans l'organisation industrielle de la société, des attitudes qui favorisent directement ou indirectement les buts poursuivis par le capital. La valorisation de la consommation et du type de société fondé sur elle, en même temps que le fameux « embourgeoisement de la classe ouvrière » qui en est l'une des conséquences, traduisent la nécessité où se trouve le système industriel – de par ses fins comme de par ses techniques – de réduire de plus en plus l'importance de l'un des deux pôles des relations cybernétiques ; de l'envelopper, de l'investir en quelque sorte de manière que la force de conditionnement qu'il constitue pèse de moins en moins et soit de plus en plus docile aux contrôles d'une information, cette fois conditionnée non plus par en bas mais par en haut.

La perturbation introduite dans l'équilibre et la dynamique du système de l'action tout entier par la forme capitaliste de l'industrialisation peut-elle être, au moins dans la théorie éliminée ?

C'est dans une élucidation de la notion de compétence que se trouve peut-être une des solutions du problème. La compétence est, en tous cas, au nœud du débat : n'est-elle pas exactement la capacité théorique et pratique d'atteindre une fin ou de produire un effet dans une situation déterminée ? La compétence est fonction à la fois de l'information et du conditionnement. Le système hétérogéré limite l'accès à l'information, il oriente et sélectionne sa diffusion : il établit ainsi la hiérarchie qui contrôle une structure énergétique peu capable d'utiliser autrement qu'à des fins pré-sélectionnées l'information raréfiée qu'on lui transmet.

(23) Y. Bourdet, Les conditions de possibilité de l'autogestion, in *Autogestion* N. 9-10, septembre-décembre 1969, p. 67.

Mais deux excès doivent être évités. D'abord, il est remarquable que dans la société post-industrielle, il soit de plus en plus difficile de limiter l'information, car, comme le note Touraine, la connaissance elle-même est devenue « une force de production » (24). Mais il serait faux de tirer de là la conclusion qu'il est possible de concevoir un système sans hiérarchies. L'information engendre des compétences qui sont diverses par leur objet et par leur niveau, ne serait-ce qu'en raison des différences introduites en chaque cas par les facteurs de conditionnement. Daniel Chauvey qui semble croire parfois à la possibilité d'une société sans hiérarchies introduit lui-même la distinction capitale qui permet de surmonter l'utopie égalitaire – laquelle implique dans son idée même un nouveau refus de la dialectique du système (25).

En rapprochant les textes, l'on s'aperçoit que Chauvey distingue non pas seulement deux, mais trois sortes de compétences : la compétence *spécialisée* dans une technologie particulière (elle s'étend sans discontinuité de l'ingénieur à la qualification professionnelle la plus modeste) ; la compétence *décisionnelle* (c'est une compétence de « généraliste » parce qu'à un niveau plus ou moins élevé elle coordonne et assume les décisions des « spécialistes » ; enfin, une compétence *fondamentale* (la possibilité pour tout homme de participer

(25) D. Chauvey, *Autogestion*, Paris, Seuil, 1970, pp. 180-181 et 188-190.

(24) A. Touraine, *La Société Post-industrielle*, Paris, Denoël, 1969, p. 19. Voir aussi : J. Saglio, La matière et les signes : Les ouvriers face au savoir, *in Sociologie du Travail*, 4, Octobre-Décembre 1972, pp. 437-454.

directement et, comme écrit Bourdet, « en connaissance de cause », à la détermination de la finalité de son acte de travail.

La compétence fondamentale appartient à la société travailleuse prise dans son ensemble ou dans ses formations particulières. C'est elle, en effet, qui, éprouvant le plus immédiatement et le plus amplement les conditionnements psychiques, sociaux, écologiques de l'action de travail, est à même de percevoir les finalités, au moins d'approuver ou de contester les projets économiques, techniques, sociaux ou politiques que ne cessent d'élaborer, dans un monde toujours en mutation, la compétence spécialisée et la compétence décisionnelle.

Il est difficile d'entrevoir des voies autres que formelles par lesquelles cette compétence fondamentale qui est celle des conditionnements pourrait parvenir jusqu'au sommet de la pyramide et modeler l'information des techniciens et celle des « décideurs ». Ces voies peuvent-elles être ouvertes tant qu'une société est prise dans le carcan de l'hétérogestion ? Sous des noms divers, des essais ont été tentés ; des institutions créées. Si les résultats n'en sont pas totalement négatifs, ainsi que nous croyons l'avoir montré naguère à propos du comité d'entreprise français (26), il n'en reste pas moins que beaucoup de recherches américaines sur la participation débouchent sur la question suivante que Blumberg emprunte à Bottomore : « le plein développement de la participation des travailleurs est-il possible ailleurs ...que dans le cadre de la propriété collective ? » (27). Pour s'étonner de cette interrogation, il faudrait oublier que le capital n'ayant, par définition, d'autre « compétence » que celle de se reproduire lui-même, introduit dans les relations cybernétiques du système industriel

(26) M. Montuclard, *La Dynamique des comités d'entreprise*, Paris, C.N.R.S., 1963.

(27) P. Blumberg, *Industrial Democracy. The sociology of participation*, London, Constable, 1968, p. 129.

une perturbation dont les effets commencent à se manifester, à partir du moment où la société travailleuse prend conscience de l'objet et de la nécessité de l'intervention de sa compétence fondamentale. Cette conscience n'est certes pas innée, obnubilée qu'elle est d'ailleurs par la situation servile ; et il faudra sans doute que l'événement ou la conjoncture sollicite de la société travailleuse les comportements d'initiative et de responsabilité qui feront apparaître, selon un processus bien mis en lumière par Danielle Kergoat (28), la conscience d'une compétence fondamentale irremplaçable (29).

La structuration du pouvoir

Si la compétence est le fondement du pouvoir et si nul n'est à un niveau ou à un autre dépourvu de compétence, un second problème se pose qui est celui de la structuration du pouvoir.

Il est devenu impossible, ainsi que le note Alford (30), d'expliquer par le comportement individuel le processus de prise de décision. L'exercice du pouvoir est en dépendance d'une structure. Mais encore faut-il savoir qu'entendre au juste par la structuration du pouvoir. L'on pourrait, à la suite de Max Weber, définir cette structure à partir des trois systèmes d'autorité charismatique, traditionnel ou « légal-rationnel » proposés dans *Le Savant et le Politique* ; ou plus simplement, avec Clark, opposer les systèmes hiérarchiques aux systèmes égalitaires. Ces distinctions classiques devront bien, en fin de compte être retrouvées. Nous atteindrons mieux cependant le but en partant d'une définition plus générale. Organisation du pouvoir dési-

(28) D. Kergoat, *Bulledor ou l'histoire d'une mobilisation ouvrière*, Paris, Seuil, 1973, notamment pp. 210-212.

(29) On pourra consulter H. Laborit, *La société informationnelle, Idée pour l'autogestion*, Paris, Cerf, 1973.

(30) cf. in *Archives Européennes de sociologie*, XIII (1972), *Notes critiques*, « All power to the communities » par G. Parry, pp. 126-138, cf. principalement note p. 126 et p. 130.

gnera donc ici *les modalités et les degrés selon lesquels un système d'action est capable d'intégrer ou de ne pas intégrer l'autonomie des agents individuels ou collectifs qui le composent*

La structuration du pouvoir doit donc répondre à trois critèress : premièrement, le système permet-il aux agents de choisir leurs fins et les moyens de ces fins ; deuxièmement, les relations établies par le système entre ces agents permettent-elles le respect des autonomies respectives ; de même, enfin, les relations avec l'environnement ?

Deux types de combinaison de ces critères sont le plus fréquemment proposés : le centralisme et la polyarchie. Après les avoir examinés brièvement l'un et l'autre, nous essaierons d'esquisser une troisième combinaison que nous nommerons la dialectique libertaire et qui est la structuration du pouvoir dans l'organisme autogestionnaire.

Le mot centralisme pourrait, à la limite, recouvrir toutes les formes d'organisation du pouvoir qui remettent celui-ci à un seul, depuis le chef de bande jusqu'à la monarchie capétienne et au fascisme, forme moderne de la tyrannie. Mais un tel fourre-tout aurait d'autant moins de signification que le rôle attribué ainsi au chef ne limite pas mais, au contraire, suppose celui des groupes de conseil ou des assemblées. Le seul centralisme auquel il est utile ici de se référer est le centralisme bureaucratique, mais sous les deux formes antagonistes et pourtant analogues qu'il revêt aujourd'hui : la bureaucratie industrielle et le centralisme démocratique. L'une et l'autre se conforment, en effet, à des modèles analogues. Un fait symptomatique ne retient pas assez l'attention : lorsque parut, vers 1964, *Le Phénomène bureaucratique* en même temps ou presque que certains ouvrages américains sur les organisations (31), l'on

(31) M. Crozier, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, 1963, J. C. March, H. A. Simon, *Les organisations, problèmes psycho-sociologiques*, trad. J. C. Rouchy, Paris, Dumond, 1964 ; P. M. Blau, *Formal organisations. A comparative approach*, San Francisco, 1962, etc...

s'accordait à penser que les phénomènes décrits par M. Crozier étaient ceux de la société industrielle et particulièrement de la société française ; et lorsqu'en 1971, C. Lefort livra ses *Eléments d'une critique de la bureaucratie* en même temps que paraissait dans la collection « Les Livres Rouges » la brochure intitulée *De la Bureaucratie* (32), il devint évident que bureaucratie désignait une forme universalisable de l'organisation du pouvoir. Bureaucratie industrielle et centralisme démocratique ayant ainsi fini par se recouvrir, l'hypothèse pouvait être formulée que, sous d'évidentes différences (idéologiques et sociales, en particulier), quelques traits d'un modèle commun pouvaient être dégagés.

En premier, la hiérarchisation des agents par la division technique et sociale du travail. La coupure entre « clercs » et « non-clercs » est fondamentalement nécessaire à toute bureaucratie et elle se retrouve à tous les niveaux de l'échelle hiérarchique qu'elle permet d'établir. La division par le social semble retenue des deux côtés et manifeste plus encore que la division par la technique le principe même de la structuration du pouvoir. Le rôle de la classe sociale est primordial, quel que soit le sens précis que l'on donne au mot classe. Les « classes élevées » du XIXème siècle finissant sont devenues chez nous des « classes dirigeantes » ; (33). La « différenciation commence par être fonctionnelle ; par la suite, elle devient sociale ». Deux signes révèlent ce glissement : « un recrutement de personnalités d'une même catégorie. . . ; une direction des affaires qui se fait dans un seul sens et adaptée aux opinions et

(32) C. Lefort, *Eléments d'une critique de la bureaucratie*, Paris, Droz, 1971 ; E. Preobrajensky, L. Trotsky, *De la bureaucratie*, Paris, Maspero, 1971.

(33) E. Preobrajensky op. cit., P. 118-119.

sympathies d'un cercle étroit » (34). A ces traits du pouvoir politique et administratif de l'U.R.S.S. vers 1928 pourraient non sans quelque paradoxe se superposer certaines des marques qu'impriment à la festion des affaires publiques en France les réseaux d'appartenance issus des grandes Ecoles (35).

Le deuxième trait d'un système centraliste moderne s'appelle parfois le *substituisme*. Le pouvoir bureaucratique prend la place de la collectivité toute entière et même du parti ou de l'Etat dont il est cependant issu. En face de ce pouvoir, la « masse tranquille » dont parle Naville (36), au sein de laquelle s'efface la responsabilité. Les manipulations du code électoral, le filtrage de l'information, les groupes de pression, le choix des candidats, tout cela « précontraint » en quelque sorte la figure d'une assemblée dont les élus recevront des électeurs une sorte de chèque en blanc. Ces travestissements de la démocratie semblent naturels, c'est-à-dire presque inévitables, dans une bureaucratie où règne la puissance de l'Argent ; ils étonnent plus d'un système ancré dans une idéologie.

Le centralisme a toutefois l'avantage de l'efficacité : ce pourrait être un troisième caractère. Quand il se donne pour but des résultats économiques, ainsi qu'il en va chez nous, par exemple, il obtient, en effet, expansion et profits. Et quand, ailleurs se déclarant démocratique, il poursuit des finalités sociales, il donne à une immense population un niveau de culture, de revenus, de sécurité sinon de liberté que vient, non sans raison, de mettre en lumière Martine Monod (37). L'on

(34) *Ibid*. P. 21 : La déclaration des 46 (1923), P. 21.

(35) cf. par exemple, J. A. Kosciusko-Morizet, *La Maffia Polytechnicienne* Paris, Seuil, 1973.

(36) P. Naville, *Le nouveau Leviathan, 5. Bureaucratie et Révolution*, cf. chap. LV, pp. 242-244; chap. LIX, p. 265-267; chap. LXXXII, p.,359-362.

(37) M. Monod, *Deux ou trois choses que je sais de l'Union Soviétique*, Paris, Ed. Sociales, 1973.

observe d'ailleurs que le succès économique s'accompagne là de retombées sociales, et qu'ici, réussir socialement ne peut aller sans progrès économique. De quelque type, cependant, que soient les résultats prioritairement visés et quelle que soit l'étiquette politique ou idéologique dont il se pare, le centralisme est plus ou moins rapidement condamné à atteindre des fins toujours baptisées démocratiques par des moyens qui ne peuvent guère être qu'une caricature ou une négation de la démocratie. L'on n'échappe ni d'un côté ni de l'autre à la logique de l'hétéronomie.

Au centralisme est généralement opposée la polyarchie. Ce n'est encore qu'un modèle et, pas plus que le précédent, on ne le rencontre historiquement à l'état pur. F. Bourricaud en donne cependant une définition qui n'est pas sans évoquer ce qui se passe dans les sociétés industrielles avancées dans la mesure où elles ont su résister aux durcissements et cloisonnements bureaucratiques. Ce qui est au centre de la conception polyarchique » c'est l'idée d'une pluralité de centres de décision, capables plus ou moins spontanément de se faire équilibre et imposant aux acteurs la négociation et le compromis comme la seule procédure normale » (38). Un contrat social, spontané ou volontaire, lie entre eux plusieurs groupes, opposés entre eux parce qu'il est de leur intérêt de l'être et qui, plus ou moins spontanément acceptent, parce que tel est encore leur intérêt, de toujours se rappeler jusqu'où chacun à l'égard des autres peut aller trop loin. L'équilibre est la règle du jeu. Le centre – car centre il y a – ne fait théoriquement qu'enregistrer les négociations et les compromis qui se déroulent et se concluent à la périphérie. Le centre intervient quelquefois pour rendre possible ou plus aisé le dialogue, rarement pour l'arbitrer. Ou, s'il

(38) F. Bourricaud, « Le Modèle polyarchique et les conditions de sa survie », in *Revue Française de science politique*, Octobre 1970, pp. 895.

arrive au centre d'être le décideur, sa décision dans ce système « incrémental » (39) ne peut être que de portée restreinte. Il n'est certes pas exclu qu'à partir de ce centre prolifère une certaine bureaucratie. Mais le plus probable est que se constituent, en arrière de la scène peut-être, des coalitions ou alliances des preneurs de décisions (40). Alors s'aggrave le défaut majeur du système : il y a dans toute société les intérêts généraux qui concernent l'ensemble et non plus la partie et que Bourricaud appelle à son tour les intérêts *latents* (41), dont le propre est de ne pouvoir être pris en compte par aucun des groupes que le système met en compétition. Ces intérêts sont d'autant moins assurés que les décisions sont le plus souvent prises par les classes moyennes ou supérieures (42). Bien plus, les classes ouvrières n'assurent leurs propres intérêts qu'en ouvrant en fin de compte la négociation, c'est-à-dire en acceptant les règles fondamentales d'un système avec lequel elles ne veulent généralement aucune compromission. Mais la question majeure que pose le modèle polyarchique a été formulée par Robert Dahl : Qui Gouverne ? (43) Car, s'il est assez facile de percevoir la situation dans laquelle l'équilibre des forces aboutit à la non-décision, il l'est moins de repérer le point exact où les jeux d'influence déclenchent l'action. Bourricaud note que la polyarchie risque d'osciller de l'apathie à la violence ; il rejoint ainsi les conclusions de Crozier sur l'impuissance de la bureaucratie à résoudre sans crises ses propres problèmes.

Que conclure de cette rencontre inattendue de deux modèles théoriquement opposables l'un à l'autre,

(39) *Ibid*, p. 908.

(40) cf. in *Archives Européennes de sociologie*, XIII (1972), *Notes critiques*, « All power to the communities » par G. Parry, principalement P. 129.

(41) F. Bourricaud, *op. cit*, P. 918.

(42) Cf. *in Archives européennes de sociologie, loc. cit.*, (p.

(43) R. Dahl, *Qui Gouverne ?*, traduction de P. Birman et P. Birnbaum, Paris, A. Colin, 1971.

dont l'histoire, il est vrai, opère souvent l'amalgame, mais qui l'un et l'autre se montrent souvent désarmés devant le changement social ? La rigidité de la bureaucratie centraliste tient-elle à la dépersonnalisation des rôles et à la multiplicité des échelons hiérarchiques ? L'immobilisme de la polyarchie résulte-t-il de la crainte que peuvent éprouver les centres décisionnels de compromettre irrémédiablement l'équilibre par des décisions trop hardies ? Toujours est-il que, dans un système comme dans l'autre, les ruptures fécondes, les choix irréversibles sont généralement le fait soit de personnalités agissant à l'intérieur du système mais en quelque sorte indépendamment de lui, soit de mouvements sociaux de révolte. C'est que,dans l'un comme dans l'autre cas, les éléments du système sont d'abord isolés, constitués en soi, et ensuite seulement mis en rapport les uns avec les autres par la hiérarchie ou la compétition. Ces « monades » perçoivent mal l'ensemble dont elles sont les parties : ritualisme, conformisme, évasion, rebellion, aussi bien qu'innovation sauvage traduisent des situations où l'élément prenant position par rapport à son groupe d'intérêts ou à son échelon bureaucratique, se détache des valeurs et des institutions qui constituent le système. Polyarchie et centralisme sont deux modèles de structuration du pouvoir fondés tous les deux sur ce que nous appelions le monisme de l'hétérogestion. Et, s'il y a un troisième modèle, ce serait celui auquel répondrait l'autogestion.

Nous ne l'appellerons pourtant pas modèle autogestionnaire, mais le caractériserons simplement par ce qui doit en être le principe dynamique et stabilisateur à la fois, *la dialectique libertaire*

Pourquoi ces précautions ? Tout simplement parce qu'une description superficielle ne permettrait peut-être pas de distinguer avec exactitude l'autogestion de la polyarchie. Que l'on relise, par exemple, ce texte de G.D.H. Cole : « La pluralité des associations entre les hommes nécessite la démocratie à tous les niveaux de

l'organisation sociale aussi bien que dans l'économie. Ces organisations ...doivent être indépendantes, libres à l'égard du contrôle central de l'Etat, autonomes et auto-gérées. La société doit être pénétrée par un réseau d'associations autogérées » (44). Sans doute la pluralité des centres de décision qu'évoque F. Bourricaud n'est-elle point identique au réseau d'associations que décrivait le fondateur du *Guild Socialism*. Encore faut-il regarder de plus près.

L'autogestion constitue, en effet, non point un système libéral mais un système libertaire. Ce premier trait distinctif signifie d'abord – et peut-être est-ce là l'essentiel – que le « pouvoir ne devient jamais une instance séparée » (45), et qu'en conséquence le responsable (lequel n'a d'autre statut que celui qu'impose strictement le rôle qu'il assume *hic et nunc*) n'attend des autres membres de la collectivité qu'un « consentement actif et continu – selon la description que donne Lévi-Strauss de l'attitude des Nambikwara à l'égard des chefs que, tribu par tribu, ils se donnent chaque année (46). En conséquence, l'Etat loin d'être, comme le prétend le dogme individualiste de la souveraineté, l'origine du pouvoir social, n'est que la *résultante* et non la dominante de la réalité sociale (47). Il faut renier avec Proudhon aussi bien « l'Etat-maître dans sa formulation monarchique que l'Etat-serviteur ...dans la démocratie gouvernementale » (48). « L'Etat-maître » est une « usurpation de la puissance publique »

(44) G. D. H. Cole, *Guild Socialism restated*, chap. 8-9, cité in Blumberg, Industrial Democracy, op. cit. s,, p. 194 et sq.

(45) Y. Bourdet, Les conditions de possibilité de l'autogestion, in *Autogestion*, N. 9-10, Sept-Déc 1969, p. 65.

(46) Cf. Levi-Strauss, *La vie familiale et sociale des Indiens Nambikwara*, Paris, Société des Américanistes, 1948.

(47) J. Bancal, *Proudhon, Pluralisme et autogestion*, Paris, Aubier-Montaigne, Tome I, p.145.

(48) J. Bancal, *Proudhon, une pratique de l'autogestion*, in *Autogestion*, N. 9-10, sept-déc 1969, p. 194.

et le mandat général donné par l'élection aux élus n'est que « le camouflage démocratique de la force brute ... » (49). De la même façon, Y. Bourdet considère le mandat à chaque instant révocable comme l'un des fondements de l'autogestion (50). Mais si l'on veut saisir le caractère libertaire au delà des formes qu'il impose aux organismes et aux institutions, G. Gurvitch invite à considérer « le rapport de la structure et de l'organisation du groupe avec son phénomène social total » (51). C'est à dire que la liberté ne peut s'exercer comme autonomie pure et que, dans le jeu qu'elle sollicite des acteurs sociaux, interviennent les multiples relations de ceux-ci entre eux et avec l'ensemble du système social et culturel.

Et ces relations sont dialectiques. En même temps que s'affirme l'indépendance s'affirme aussi la dependance ; en même temps que s'accomplit la différenciation se réalise aussi l'association. Mais au-delà de cette succession diachronique, l'opposition interne de couples antinomiques dont « la propriété essentielle serait leur impossibilité de se résoudre en synthèse et leur possibilité de *se balancer par le jeu de l'équilibre des contraires* » (52). En vertu de ce principe proudhonien, et quelle que soit la dominance du moment, une sorte de mesure, de retenue, de complémentarité oriente et équilibre les décisions et leurs accomplissements. L'aiguille du cadran, au lieu de se rapprocher du point où elle devrait s'immobiliser, repart pour une nouvelle oscillation. La dialectique libertaire est l'équilibre dans la continuité du changement.

(49) Ibid., p. 195.

(50) Y. Bourdet, Les conditions de possibilité de l'autogestion, in *Autogestion*, N. 9-10, sept.-déc. 1970, p. 65.

(51) G. Gurvitch, *La vocation actuelle de la sociologie*, Tome I, Paris, P. U. F. p. 350.

(52) J. Bancal, Proudhon, *Pluralisme et autogestion*, Tome I, Paris, Aubier-Montaigne, 1970, p. 110.

Il faut l'avouer, cette dialectique ne dessine guère le contour des organismes et des institutions qu'elle pourra susciter. Equilibre, mesure, complémentarité, changement ...soulignent des exigences, légitiment des refus, mais, du moins, selon l'apparence, ne préparent guère une structuration sociale. Dans la mesure cependant où tout système hétérogéré finit par achopper sur l'autonomie de l'agent social, il n'est pas inutile de chercher le troisième mode de structuration selon lequel l'on partirait de cette autonomie même pour construire tout le système. En refusant en quelque sorte de nommer celui-ci pour mettre en relief seulement son fondement dynamique, nous affirmons du même coup que l'autogestion ne sera pas seulement l'assemblage de quelques recettes institutionnelles (elle le sera cependant dans la mesure où elle empruntera immanquablement en vertu du principe dialectique, au centralisme peut-être, en tous cas à la polyarchie) mais d'abord et surtout l'invention de nouvelles valeurs et de nouvelles normes dont l'intégration par la collectivité suscitera les nouveaux organismes et les nouvelles institutions.

Le modèle

Ainsi apparaît notre troisième problème : celui du modèle culturel dans le système autogestionnaire. Par modèle culturel nous entendons l'ensemble de valeurs et de finalités, plus ou moins homogènes les unes avec les autres, que se donne une formation sociale (ensemble qui contribue aussi pour sa part à la structuration de celle-ci), après en avoir emprunté (ou subi) les éléments aux systèmes culturels de la société globale. Nous n'avons ici ni à expliciter, ni à légitimer une définition bien connue, encore qu'elle ne soit pas sans soulever quelques difficultés. Par contre, dans la mesure où nous tentons de caractériser le système autogestionnaire, nous aurons besoin de distinguer le *contenu* du modèle de ce que nous appellerons provisoirement sa *forme*.

Il serait difficile d'éviter la banalité si nous dressions l'inventaire des valeurs et des fins qui répondent au concept d'autogestion. Il est certain cependant que la plupart des débats actuels sur le socialisme autogestionnaire, tournent autour des contenus du modèle. Y apparait souvent la même recherche d'une interprétation plus anthropologique du marxisme, quelquefois avec l'aide un peu inattendue de Proudhon. Cédons-nous au rapprochement facile ou est-ce un signe des temps ? De même, en tous cas, que l'on cherche le *job-enlargement* des tâches parcellaires, de même cherche-t-on un élargissement, un enrichissement, sinon de la pratique, du moins de la théorie « révolutionnaire » Les finalités du socialisme sont non point contestées, mais remises en perspective : l'économie ou l'homme, dit-on parfois ; ou plutôt, la liberté comme aboutissement futur lors de l'avènement du communisme ou la liberté comme voie où s'engager dès le départ ? Economisme, humanisme, pour Althusser, il n'y a pas d'alternative et le débat est faussé : « le concept d'humanisme n'est qu'un concept idéologique « sans intérêt scientifique, puisque ce concept, bien qu'il désigne un ensemble de réalités existantes « ...ne donne pas le moyen de les connaitre » (53). A un autre niveau de la controverse, même simplification : le socialisme éthique « n'est qu'un aspect spécifique d'une protestation petite bourgeoise bourrée de contradictions » (54). Garaudy, au contraire, dès sa proposition du « bloc historique » invoquait au moins, pour légitimer celui-ci, une double rationalité : « la rationalité du profit... et puis une autre rationalité plus proprement humaine » qui reste toutefois purement objectivée dans la « satisfaction des besoins, en particu-

(53) L. Althusser, *Pour Marx*, Paris, Maspero, 1971, p. 229.

(54) Borgosz et M. Michalik, « Socialisme « éthique » et éthique marxiste-léniniste », in *La Nouvelle Revue Internationale*, Mai 1973, n. 5 pp. 115-125.

lier collectifs, de culture, de santé, d'environnement... » (55).

Nous avouerons ne pas trouver sur ce terrain et de quelque manière qu'on l'aborde, les indispensables fondements culturels d'un système autogestionnaire. La dialectique est dans la réalité sociale, dans la lutte des classes en particulier ; ne doit-elle pas être aussi dans la conscience que l'agent social a de cette réalité ? L'écueil serait de faire comme si cette conscience ne pouvait être appréhendée par le savoir sociologique ; de faire, en d'autres termes, comme si elle n'était qu'idée ou « transcendance ». Mais, en fait, le sociologue l'appréhende comme un système – le système de la personnalité – où s'accomplit et se transmet *l'intériorisation créatrice des contradictions.* De cette conscience, les contenus et surtout les mécanismes évolutifs sont mis à jour aussi bien, à notre sens, encore qu'à des niveaux différents et complémentaires, par les études de M. Dufrène sur la « personnalité de base » ou celles de D. Riesman sur le « caractère social » que par l'analyse marxiste des classes sociales et de leurs luttes.

Aussi serions-nous tentés d'ajouter aux deux rationalités isolées par Garaudy, une troisième, que nous avions naguère nommée « éthico-culturelle » (56), et finalement de ne retenir avec cette dernière qu'une rationalité du quantifiable et de l'efficacité dans laquelle pourraient peut-être se ranger les deux fins distinguées dans *le grand tournant du socialisme* Cette finalité ethico-culturelle, constamment réélaborée et réactualisée dans et par la conscience à partir de la pratique des contradictions sociales, constitue l'agent dans son autonomie. C'est ce que, dans un autre vocabulaire, décrivait Gurvitch quand il tentait de caractériser « le collectivisme pluraliste décentralisateur » où tout ce qui est

(55) R. Garaudy, « Révolution et bloc historique », in *L'Homme et la Société*, N. 21, juil.-août-sept. 1971, p. 175.

(56) M. Montuclard, *op. cit*, p. 53 et sq.

« appareil » s'enracine au plus profond des couches sociologiques : idées, valeurs, états mentaux, conduites effervescentes et où prédominent sur la masse ou la société, les communautés et les communions actives (57). Sans la conscience ou, si l'on veut, hors du système de la personnalité où se nouent et se finalisent les valeurs, l'agent social ne pourrait insérer son autonomie dans les déterminismes de l'univers et de la société : la dialectique ne serait plus que mécanisme. Le « procès sans sujet » d'Althusser (même éclairé par la réponse à J. Lewis) nous semble radicalement étranger au système autogestionnaire (58). Dans un système d'hétérogestion, chaque valeur est en quelque sorte un « en soi », en elle-même intelligible et opératoire. Dans le système autogestionnaire chaque valeur, au contraire, n'a de proportion ni de sens qu'en opposition avec son contraire. C'est dans la conscience sociale, grâce au système de la personnalité dont elle est l'expression que s'établit la *complémentarité* – la complémentarité, par exemple, de l'information et du conditionnement, celle de l'initiative et de la conformité, celle de la théorie et de la pratique, celle de la certitude et du doute, celle de la rationalité et du symbolisme, celle de la soumission et de l'autorité, etc... La complémentarité n'est jamais établie une fois pour toutes : le jeu des finalités et des circonstances multiplie et différencie sans cesse les couples antinomiques. Et, s'il faut caractériser par l'essentiel et en raccourci les contenus du modèle, l'on dira que le modèle de l'hétérogestion tend à maintenir et renforcer l'ordre établi ; celui de l'autogestion entretient la permanente nécessité du changement.

L'opposition des contenus dans les deux modèles soulève une interrogation : celle de ce que nous avons

(57) cf. G. Gurvitch, *Les Cadres sociaux de la connaissance*, Paris, P. U. F. 1966, P. 233.

(58) L. Althusser, *Réponse à John Levis*, Paris, Maspero, 1973, pp. 69-76.

appelé *la forme du modèle*. La démarche de l'esprit créant le modèle ou plutôt se référant à lui, est-elle la même dans l'un et l'autre cas ? Question certes importante, puisque de la réponse dépend toute une théorie et toute une pratique. Mais si la démarche n'est pas la même, à quoi tient la différence ? On peut faire l'hypothèse que celle-ci est l'effet d'une sorte de structuration de l'esprit, antérieure (d'une antériorité que l'on ne peut tenir pour simplement chronologique) à la construction ou à la réception du modèle. Structure qui ne serait pas innée mais acquise par l'éducation et l'apprentissage et qui, d'une certaine façon et à un niveau moins fondamental, pourrait être comparée à ces « entités mentales » qu'introduit Chomsky et qui permettent la connaissance linguistique à partir des mots et des groupes que forment ceux-ci dans la phrase (59). On voudra bien nous permettre de désigner cette structure d'un terme que nous empruntons encore à Gurvitch, mais en lui donnant un autre sens : *le système cognitif*.

Le système cognitif serait un mode d'agencement, de liaison des concepts et des relations entre concepts tel qu'il permet d'exprimer la réalité sociale sous tous ses aspects comme unité ou dualité, en éléments distincts rationnellement ou assemblés comme un tout par le mouvement même de la dialectique. Le système cognitif est une attitude de l'esprit, une manière fondamentale d'élaborer la connaissance. Il n'est point une philosophie ; peut-être se rapproche-t-il de ce que les Anciens appelaient logique – dans la mesure tout au moins où le système cognitif peut s'expliciter en règles d'appréhension du réel et de la production du discours sur le réel. Ce serait donc le produit d'un art et d'une pédagogie. L'on comprendrait pleinement alors Bertrand

(59) Chomsky, *Les Problèmes du savoir et de la liberté*, traduit de l'américain par M. Laroche et M. de Beauregard, Paris, Hachette, 1973, P. 53.

naturelle davantage que comme un ensemble de doctrines » (60). A la racine de cette « disposition naturelle » (qui devrait plutôt être tenue pour une disposition largement acquise), il y a une attitude mentale de sympathie au temps, au devenir, à la complémentarité des choses. « La révolution, écrivait Bouglé à propos de Proudhon, pour être définitive, doit être une révolution philosophique qui porte sur la façon même dont les hommes conçoivent le monde » (61). Et s'il est vrai qu'ils ne le conçoivent bien qu'en le transformant ou en cherchant à le transformer, il reste néanmoins que l'autonomie agissante prend conscience d'elle-même et s'insère dans les déterminismes sociaux différemment selon que le système cognitif de la conscience a pour structure la logique discursive ou la dialectique. La plupart des théoriciens et des militants du socialisme libertaire ou autogestionnaire – de Proudhon à Pelloutier et à M. Alder – ont placé, parfois en tête de leurs programmes « l'enseignement intégral », la prise de conscience, la pédagogie.

Conclusion : une Utopie créatrice ?

Au moment de mettre un point final à une réflexion nourrie plus encore qu'il ne le paraît par les débats et les évènements de l'heure, serait-il convenable que nous écartions purement et simplement la question que nous n'avons pas jusqu'ici voulu rencontrer, bien qu'elle soit au centre des pensées de tous. Un système autogestionnaire a-t-il historiquement ses chances ou n'est-il que pure Utopie ? Le lecteur a pu déjà déceler la réponse que nous pourrions faire à cette question. La démocratie a été, au XVIIIème siècle, une utopie ; elle n'a pas encore cessé de l'être ; cependant, en deux

(60) cité par Chomsky, *op. cit.*, p. 88.
(61) Bouglé, *La sociologie de Proudhon*, Paris, A. Colin, 1911, p. 22.

siècles, elle a profondément transformé les relations sociales et l'échelle des valeurs. Au XIXème siècle, le socialisme (ou le communisme) a été, lui aussi, une utopie ; et cependant, depuis un siècle, il met en cause le mode d'appropriation des biens et l'inégalité de leur répartition. L'autogestion est peut-être l'utopie du XXème siècle finissant ; jamais, sans doute, elle ne cessera d'être utopie, mais déjà elle conteste la structure des pouvoirs, des appareils, des hiérarchies, Ces trois formes de l'utopie s'emboîtent les unes dans les autres, l'autogestion tirant de l'utopie démocratique et de l'utopie socialiste de nouvelles applications théoriques et pratiques. Au point de développement atteint aujourd'hui par l'utopie, l'autogestion se présente assez exactement comme *une autre manière d'être hommes en société.* Quand et jusqu'où s'opérera le renversement ? S'opérera-t-il ? Comment surgiront l'échelle des valeurs et surtout les modes de pensée que suppose et implique à la fois ce renversement ?

« Rien n'apparait plus surprenant, écrivait David Hume, il y a déjà deux cents ans, à ceux qui considèrent les affaires des hommes d'un regard philosophique, que la facilité avec laquelle le grand nombre est gouverné par quelques-uns » (62). L'acceptation du joug est certes suprenante ; mais que faut-il pour qu'elle devienne intolérable ? C'est toute la question.

Maurice MONTUCLARD

(62) cité in *Archives Européennes de Sociologie,* XIII, 1972, Notes critiques, « *All power to the communities* » par G. Parry, pp. 126.

grèves de femmes – autogestion

Christine FAURÉ

Exploitées par le capitalisme et opprimées par le patriarcat, les femmes baissent la nuque sous un double joug. Ce distinguo entre exploitation et oppression a fondé théoriquement tout un type d'analyse marxisante qui veut en finir avec les rapports d'exploitation proprement capitaliste pour ensuite s'attaquer aux problèmes spécifiques. Il ne faut pas croire que l'apparition de groupes de femmes ait entamé cette allégeance à la pensée socialiste. On peut lire dans un texte récent (Groupe lutte de femmes 20ème – Paris)

> « Quand par exemple des groupes refusent de mener le combat contre l'ennemi principal, c'est-à-dire le système capitaliste, sans voir que la libération des femmes passe par l'abolition de ce système, on se rappelle l'interview des féministes révolutionnaires à une A.G. de la tendance « lutte de classe » du M.L.F. expliquant que Marx après tout était un homme et que le patriarcat était historiquement antérieur au capitalisme ; ceci et cela justifiant une pratique sexiste. Cette pratique évidemment ne met pas en cause non seulement les rapports fondamentaux d'exploitation d'une classe par l'autre, mais aussi ne peut espérer libérer ne serait-ce que les femmes car leur libération suppose l'abolition des rapports d'exploitation ».

Au delà de son aspect polémique, ce texte affirme que l'abolition des rapports d'exploitation est la condition nécessaire à la libération de la femme, que les

femmes doivent participer à part entière aux mouvements de revendication et qu'elles ne se cantonnent pas dans des problèmes idéologiques fumeux. Ce qui signifie en clair qu'il faut s'inscrire dans une *stratégie* révolutionnaire pour mieux reléguer les femmes et leur libération dans un avenir lointain. Cette question des priorités révolutionnaires et l'aspect restrictif des luttes entreprises contribuent à maintenir la vision d'un corps capitaliste plein dont il faut crever l'écorce pour atteindre le noyau. Pour une telle percée, il faut des étapes, des programmes de transition ; et l'inscription des « luttes » dans un réseau de signification universelle (la révolution mondiale) rabat de façon totalitaire tout signe non immédiatement traductible. Car l'important est de se trouver dans le *sens* de l'histoire. La double articulation qui boucle la condition des femmes dans une chaîne ininterrompue d'oppression – exploitation, et de la même façon leur potentiel révolutionnaire (à l'envers cette fois) est une grille certaine pour écraser toute manifestation nouvelle et faire fonctionner la vieille connaissance bureaucratique omnipotente. Sans nier l'importance des rapports d'exploitation et d'oppression traditionnellement repérés comme tels, il faut dire qu'ils font partie d'un tricot plus lâche, de séries souvent décentrées conservant des marges d'autonomie liées à des types de jouissances spécifiques.

Sur leur lieu de production, des femmes, ces dernières années ont pris un certain nombre d'initiatives qui ont parfois abouti à de véritables expériences autogestionnaires. Quelle dynamique spécifique retrouve-t-on à travers ces luttes ?

La classe ouvrière, la vraie, pour ses organes représentatifs se compose de « mâles blancs de plus de trente ans ». Cette définition de Selma James (Congrès national des femmes de Manchester – 1972) peut s'appliquer généralement en France à l'attitude des syndicats face à la combativité féminine. On se souvient des déclarations de Seguy, qui lors de l'occupation de Renault Billancourt (1971) au Bas Meudon, voulait qu'aucune femme

n'occupe l'usine sous prétexte de risque de viol. Cette discrimination brutale est pour les femmes jusqu'à nos jours le pain quotidien de la vie d'usine. L'attitude combative des femmes sur le lieu de production constitue une menace pour l'appareil syndical en tant qu'organisation mâle, et pour les membres des syndicats en tant qu'hommes mariés, pères de famille soucieux de préserver leurs privilèges. Le malaise de l'individu conjugué à la peur de perdre le contrôle de la situation plonge le syndicaliste moyen confronté à ce type de manifestation dans un ébahissement sans limites, comparable à celui du missionnaire découvrant des rites dans lesquels son explication du monde n'a pas de place.

> « Une grève de femmes, ce n'est pas si facile, dira un syndicaliste à Thionville ; elles sont courageuses mais déroutantes ; le matin elles arrivent en chantant, à 10 h. elles sont découragées, à midi elles veulent faire la révolution ». (Propos reproduit par René Backman – Nouvel Observateur – mai 1972).

L'appréhension confuse qu'il se passe quelque chose de qualitativement différent est une pilule dure à avaler, même pour un syndicat comme la C.F.D.T. plus souple pourtant que la C.G.T. dans ses stratégies. A Cerisay en 1973, bien que la grève se soit déclenchée sur le licenciement d'une déléguée C.F.D.T. on pouvait ressentir une distance entre la parole des filles enthousiastes, soucieuses surtout de faire échec à la division du travail (une des grandes joies de l'expérience était qu'elles savaient maintenant faire une chemise toute entière) et le discours C.F.D.T. axé sur la respectabilité des ouvrières, comme s'il fallait redorer un blason terni.

> « on n'est pas des fainéants.
> « nous travaillons
> « nous voulons être respectés (sic)
> « avec notre déléguée syndicale C.F.D.T. »
> « ...Nous travaillons avec
> « nos outils

« nos machines
« et celles que des personnes sympathisantes nous ont prêtées... de la matière que nous achetons avec notre argent et l'argent de la solidarité syndicale » (Echo C.F.D.T. – septembre 73 – N. 58).

L'emploi par mégarde du masculin dans le petit couplet du début fabriqué par la C.F.D.T. est intéressant par ce qu'il révèle de résistance pour l'appareil syndical à dire que ce sont des femmes qui luttent. Peu importe à la limite que ce soient des femmes ou des hommes qui l'aient écrit.

Ce qui est bien pour les syndicats ne l'est pas forcément pour la classe ouvrière, me dira-t-on. Malheureusement il se trouve qu'en gros la « solidarité ouvrière » à l'égard des femmes en lutte est du même ordre que celle des syndicats. A Cerisay, pour 100 filles en grève, un gréviste homme (il y avait 35 hommes coupeurs). A Hestel (1) en Belgique (banlieue de Liège) en 1966 il y eut une grande grève de femmes. C'était à la F.N. (fabrique nationale d'armes de guerre) ; 3.800 femmes luttaient pour la parité de leur salaire. La grève de ces femmes se heurta à l'indifférence des ouvriers qui toléraient parfaitement cette oppression dont ils n'étaient pas immédiatement l'objet (12.000 personnes au total). Leur dynamisme les fit apparaître comme un groupe spécifique.

Il n'est pas nécessaire d'accumuler les exemples pour dire que même dans les luttes c'est un antique partage du monde qui fonctionne, une ségrégation dont n'a pas eu raison l'industrialisation. Dans une grève comme celle de LIP dont on a chanté les pratiques démocratiques (il n'y avait pas tellement de femmes à la tribune lors des A.G.) ce sont les femmes qui se sont ralliées au projet des ouvriers, bien qu'une Monique Pitton ait eu momentanément un rôle de vedette. Il ne

(1) Nos informations sont tirées d'« Informations – correspondance ouvrière » 1966 « Révolution prolétarienne » N. 516.

s'agit pas pour nous de parler en termes de préséance, mais de comprendre le type de dynamique dans lequel s'inscrit une grève. A Lip les femmes semblaient toujours courir derrière une représentativité qu'elles n'avaient pas, derrière un discours qu'elles maîtrisaient mal, à l'ombre de Piaget. Les groupes politiques se sont évertués à demander aux femmes de LIP ce qu'elles pensaient de leurs « problèmes spécifiques » et ce fut relativement sans succès, trop écrasées qu'elles étaient par un projet politique construit qui servait de fer de lance aux luttes ouvrières en France. Cet aspect de modèle auquel a beaucoup contribué Piaget par sa double appartenance C.F.D.T. – P.S.U. a été certainement un facteur d'écrasement de manifestations spécifiques. On a pu regretter que tous les changements d'ordre privé dont nous ont fait part les femmes que nous avons vues (2) n'aient pas eu de retentissement dans la dynamique organisationnelle de la grève (crèche... restaurant...).

Nous avons jusqu'à maintenant parlé de cette dynamique spécifique au rassemblement de femmes un peu par allusion, en opposition à... ; il s'agit pour nous maintenant d'en cerner les grands thèmes. Une première constatation s'impose : l'importance du corps, de l'affectif dans le déclenchement des grèves. Les crises de nerfs en sont fréquemment l'origine. A la grève UGECO – confection militaire à Nantes –

« On n'en peut plus, on est à bout de nerfs. L'année dernière une verrière est tombée à côté d'une fille. Alors les nerfs ont craqué. Elle a fait 8 jours de clinique ; d'autres filles ont fait des crises de nerfs ou se sont évanouies » (Le Torchon brule N. 3 – p. 16)

A la manufacture de Blainville, filiale du groupe Boussac (avril 1973) le mercredi 7 mars 73 au matin, une ouvrière a une crise de nerfs dans l'atelier, ce qui

(2) « Femmes en lutte» du XVIIIème – Femmes – LIP.

déclenche la grève. Pour Thionville, les choses sont un peu différentes : pas de crise de nerfs, mais un « ras le bol » généralisé au ras du corps, de la peau, du sourire qu'il fallait toujours avoir. Pour les élèves infirmières en grève à la Salpêtrière (mars 1974) la libre disposition de leur corps est un problème crucial. « A Ivry, la liste noire des élèves qu'on sait prendre la pilule est affichée à l'entrée de l'école » (« les pétroleuses » N. 1).

Cette irruption massive du corps sur la scène politique (on sait que la crise de nerfs est l'apanage des femmes) est peut-être l'envers de l'oppression que subissent les femmes. Néanmoins, ce type de résistance au rendement, à la surcharge de travail, non médiatisé par un discours, mais vécu directement dans la chair donne un éclairage particulier aux grèves de femmes – sous le signe de l'hystérie – ce qui veut dire une possibilité d'évacuer le refoulé de l'histoire sans s'abriter derrière un bla-bla idéologique. Le bas niveau de syndicalisation chez les femmes n'est peut-être pas dû seulement à la misogynie des syndicats. Cette présence du corps souffrant est souvent compensée par une dimension narcissique de jouissance immédiate qui ne s'embarrasse pas de précautions guerrières, et même si ça leur arrive, les équipées militaires prennent une drôle d'allure. Par exemple, lors d'une grève à Laval, en 1967, dans une usine de matériel téléphonique, un escadron de femmes attaqua un commissaire de police et elles le frottèrent d'orties. Le commissaire de police se plaignit au syndicaliste qui était en train de négocier avec le préfet. Enfantillages ! Nenni. – Simplement un sentiment aigu, ressenti au plus profond de la chair, de l'oppression et du pouvoir. Lors de la grève de Troyes (1971) pendant que les ouvrières occupaient l'usine (qui allait fermer) une ouvrière raconta dans une interview filmée à la vidéo comment elles s'étaient organisées le soir dans l'usine, comment elles banquetaient dans la joie et se prêtaient leurs affaires sans crainte que l'autre ne les

abîme. L'autre n'était plus l'ennemie, la rivale qui pouvait capter l'œil diviseur de l'homme.

En Angleterre, dans une petite usine du Norfolk (1972) à Fakenahm (3) 39 femmes ont occupé leur usine menacée de fermeture avec leurs enfants. Sur la porte elles avaient écrit « under new management » (changement de direction) et elles ont utilisé les stocks de cuir à d'autres choses qu'à faire des chaussures. Elles ont fait ce qui leur plaisait, des sacs, des ceintures, et avec un stock de vieilles peaux des vestes, des jupes... Elles ont annoncé ensuite qu'elles pouvaient produire à la demande.

Narcissicisme autogestionnaire, jouissance qui trouve ses forces dans la reconnaissance jubilatoire de son propre corps. Bien avant la création du mouvement F.N. (1966) avaient « ouvert » leur grève par une chanson :

Le travail c'est la santé
Pour ça faut être augmenté
S'ils refusent de nous l'donner
Faut plus travailler

Le syndicat a demandé
La direction a refusé
Mais nous les femmes, il faut marcher
pour faire trotter nos délégués

La direction a proposé
50 centimes aux délégués
Mais nous, les femmes on a r'fusé
on n'demande pas la charité !

« A sept heures du matin, les ouvrières se réunissent. Branle-bas de combat : elles ne s'emparent pas des armes (manufacture d'armes) mais seulement des douilles dont elles se servent comme sifflets. On entend même des bruits

(3) Informa[illegible] Correspondance Ouvrière – liaison. 1972.

de tambour. Les délégués arrivent, accueillis par des « vendus » etc... Ils annoncent que le patron ne discutera que lorsqu'elles reprendront le travail ; refus de l'assemblée. Les délégués retournent à la direction. En attendant les femmes se promènent dans l'usine ? Toutes sont d'accord, il y a beaucoup d'enthousiasme »

Cette joie symptomatique de beaucoup de grèves de femmes (à Thionville on chantait beaucoup) c'est l'irruption d'un corps social nouveau, d'une économie de désir spécifique. Le rapport que les femmes entretiennent avec le public et le privé est radicalement différent de celui que l'homme peut connaître. Pour cette raison on pourrait dire que les femmes sont « douées » pour l'autogestion, au sens très premier du terme, et que cette exigence de disposer librement de son corps est liée à une restructuration de l'espace et du temps (contre le travail à la chaîne, le rendement). Il n'est néanmoins pas question pour nous de fonder biologiquement « ce nouveau corps social ». Comme le phallus n'est pas le pénis, on peut dire que cette économie de désir n'est pas liée au vagin ou à l'utérus... et qu'il n'y a pas de mystère humoral. – Si l'on pense à l'écrasement massif des sorcières en Europe au XIVème au XVIIème siècle sous les efforts conjugués des églises catholiques et réformées et des Etats, si l'on pense à l'anéantissement pur et simple d'une pratique empirique du corps au profit d'une médecine d'hommes de lettres, on peut souscrire alors à la vision d'une révolution libertaire, féminine, autogestionnaire, face à un pouvoir central, étatique, phallocratique.

Christine FAURE

information et autogestion

La conquête de l'information dans les luttes pour l'autogestion

Rémi HESS

Dans toute société, le fait de détenir l'information se trouve être une des conditions pour exercer un pouvoir politique. Chaque classe sociale ou groupe social a donc toujours tendance à s'approprier l'information en évitant de la faire circuler. Ne doivent être informés que ceux avec qui on accepte de partager le pouvoir. La classe dominante, dans une société donnée, s'organise autour de cette problématique : comment éviter à l'information de se diffuser dans le corps social ? Comment éviter que l'information circule n'importe comment ?

Cette façon de poser le problème peut paraître paradoxale à une époque dite « de l'information », où tout ce qui se passe sur la terre est censé être connu de tous par les grandes inventions que sont les mass-média. La télévision, la radio mettent à notre disposition une multitude de « nouvelles »... La presse aussi. En fait, il existe parmi toutes ces nouvelles, toutes ces informations, un grand nombre qui ne nous concernent pas. On pourra donc dire que les informations transmises ne « passent pas ». On pourra donc dire que les informations transmises par les mass-média ne représentent pas toute l'information. Provisoirement, nous dirons même que les

informations transmises par les mass-média constituent *l'information instituée*. Qu'entendons-nous par « information instituée » ? L'information instituée, c'est celle qui n'a pas été censurée, celle qui peut être connue du grand public, celle qui n'est pas écartée... car comme chacun sait les journaux ont trop d'informations. Leur problème, c'est d'éliminer ce qu'il y a en trop dans ce qui arrive dans les salles de rédaction.

L'information instituée, c'est celle qui a conquis ses lettres de noblesse, celle dont on peut parler ouvertement. « Le Monde » en a causé...

Au contraire, ce que j'appelle information instituante, c'est l'information que l'on ne révéle pas. L'information instituée a une certaine force. Elle permet d'agir sur la réalité en sensibilisant très rapidement un grand nombre de gens à un problème déterminé... mais cette mobilisation potentielle demeure cependant *dépendante*. En effet, la mobilisation par le canal des média est prisonnière du médium que représentent les média. A l'opposé, l'information instituante a des effets sociaux autonomes. Elle n'est pas dépendante des média. Son efficacité, c'est en elle qu'elle la trouve. L'information instituante permet d'agir justement du fait de sa non-diffusion.

Prenons quelques exemples. Dans l'affaire LIP, on a beaucoup souligné le rôle de la presse dans la popularisation et le développement du mouvement. En fait, à LIP, il y a deux moments. Le second commence avec l'institutionalisation de l'affaire dans l'information instituée. On parle de LIP tous les jours dans les journaux à partir de la mi-juin. Mais, auparavant, avant que la presse prenne l'événement au sérieux, il y avait quelque chose qui se jouait ches LIP. Ce quelque chose était particulièrement intéressant puisqu'il allait donner naissance au mouvement de solidarité que l'on sait un peu partout dans le monde... et pourtant, la presse ne parlait pas de LIP à ce moment-là. LIP était alors dans sa phase instituante. Certes, une information passait, se

diffusait, mais tout d'abord à l'intérieur de l'entreprise, mobilisant le personnel contre les licenciements... et auparavant, dans la phase précédente, il y a eu une phase un peu occultée, celle de la conquête de l'information.

Piaget et les camarades qui l'entouraient ont conquis par une certaine pratique sociale une information qui était cachée, qui constituait le *non-dit* de l'entreprise et qui permettait aux managers, aux technocrates de gouverner sans être inquiétés. On préparait tranquillement 450 licenciements, mais pour le bien tous, on évitait de diffuser l'information au niveau du comité d'entreprise. Les délégués syndicaux assistaient à des réunions dans lesquelles on leur parlait des difficultés de l'entreprise, mais jamais, il n'a été question de licenciement. Il a fallu conquérir cette information par un coup de force. Ce coup de force, c'est la prise de la serviette de M. Laverny, adjoint des administrateurs provisoires, dans laquelle les ouvriers de LIP découvrent les documents prouvant par a + b que des licenciements sont prévus, premier pas vers un démantèlement de l'entreprise.

Suite à cette trouvaille qui mobilise le personnel autour du groupe qui a conquis cette information, c'est la visite des bureaux de la direction et la saisie d'un grand nombre d'informations instituantes. A partir du moment où ces informations sont partagées par les deux camps, elles perdent leur caractère de privilège. Elles deviennent un élément stratégique autour duquel chacun pourra se permettre de prendre position politiquement, c'est-à-dire pourra agir pour transformer la réalité.

Jusqu'à ce moment, ces informations étaient instituantes pour les administrateurs provisoires, et eux seuls. Ils détenaient des informations que la base de l'entreprise ignorait. Cela leur donne par rapport à leur projet de démantèlement une marge de manœuvre qu'ils perdent au moment où ces informations sont saisies.

L'information instituée, tombant dans le domaine public, perd son caractère de privilège. A partir du moment où l'information est connue, elle permet à tous de se situer par rapport à elle, et donc d'agir.

Comment poser le problème de l'autogestion dans cette problématique de l'information ? Ce que l'on constate, c'est que la classe dominante, bureaucrates de toutes sortes, technocrates dans l'entreprise... tire son pouvoir de ce type d'information qui a une force instituante dans la mesure où cette information ne circule que dans les canaux du pouvoir. La lutte pour l'autogestion passe donc par cette conquête de l'information.

Cependant, on constate de la part des forces ouvrières une attitude ambivalente et contradictoire vis à vis de l'information. D'une part, on vient de l'analyser à LIP, une volonté de conquérir l'information que détient la classe des dirigeants, et d'autre part comme le note Lourau dans *L'analyseur Lip* une certaine désertion vis-à-vis de l'information bureaucratique. Comment expliquer cette attitude ? Il est évident que l'information instituée, celle qui est diffusée par le pouvoir, intéresse peu. Les ouvriers ne sont pas mobilisés pour lire toutes les statistiques que diffusent les organismes patronaux ou syndicaux sur l'évolution des investissements ou la situation de l'emploi. Cette information instituée est démobilisante par définition. Elle n'est pas immédiatement compréhensible, partageable par un groupe social déterminé. La force de l'information instituante que l'on conquiert sur le dos des dirigeants, c'est que cette information est immédiatement partageable, et la plupart du temps mobilisante. Cette information, du moins sa conquête, se trouve être un analyseur de l'entreprise en tant qu'institution. Il y a d'un côté, ceux qui détenaient l'information et de l'autre ceux auxquels on la cachait.

La mise à jour du pouvoir hiérarchique, de l'hétérogestion de l'entreprise est mise à nue dans ce

mouvement de conquête de l'information. La lutte pour l'autogestion passe donc par la mise à jour de cette séparation, de cette partition de l'entreprise. D'un côté les gestionnaires, de l'autre les producteurs. Cependant, la question qui se pose, c'est de savoir si la conquête de cette information est suffisante pour déboucher sur un processus autogestionnaire. En effet, ce que l'on constate à LIP, c'est que cette conquête a pour but de bloquer une situation de démantèlement. Il ne s'agit d'aucune sorte d'une volonté de prendre en main la gestion proprement dite. Car, si l'on constate que pour une minorité d'ouvriers, la phase d'occupation de l'usine correspondait à une prise en main positive de la gestion de la grève, (fabrication de montres, vente...) pour la plupart des travailleurs, le mouvement le plus intéressant, c'est la désertion. Riches du trésor de guerre, (les montres mises de côté, les LIP préfèrent se faire bronzer au soleil plutôt que de continuer les cadences.

Cette attitude est intéressante si on la rapproche d'un phénoméne fréquent en situation « normale », et qui consiste pour les producteurs à détourner l'outil de travail à leur profit pendant le temps de production. Daniel Mothé montre dans un article récent (« Maitriser l'outil et le produit » in Connexions N. 9) en quoi consiste le système de la perruque. Dans l'entreprise de production l'ouvrier fait son nombre de pièces exigées, mais parallélement, il utilise les outils du patron à son profit. Il se fabrique un grand nombre de produits à son profit. La fabrication de ces marchandises paralléles exige parfois la complicité d'autres producteurs. On a donc affaire très rapidement à un marché parallèle dans l'entreprise, à un pouvoir, à une information et surtout à une organisation du travail qui défie « l'organisation scientifique du travail » mise en place par le patron.

Ce système de la perruque, en définitive, a quelque chose à voir aussi avec l'autogestion. La désertion que l'on constate à LIP, quelle que soit la forme qu'elle

prenne, montre que l'occupation de l'usine et la mise en place d'un contre-pouvoir dans l'entreprise ne fait pas disparaitre cette organisation parallèle des producteurs. Cette contre-organisation, toujours latente, ne recoupe pas le contre-pouvoir mis en place par les syndicats, le comité de grève ou le comité d'action. Cette contre-organisation se situe sur un autre plan.

Cette contre-organisation n'a aucune visée de globalité au niveau de l'entreprise. Alors que le pouvoir syndical se présente comme universel ; à l'universel patronal, opposons l'universel des travailleurs (du syndicat ?), le système de la perruque, le mouvement de désertion ne se prétend rien. Il se contente d'être là et de se diffuser. Cela, les syndicats, à LIP, par exemple, n'en parlent pas. C'est un phénomène mal contrôlé, mal connu, dont on préfére ne pas causer ; ne pas analyser du côté patronal comme du côté syndical... et pourtant tout un champ d'information instituante fonctionne du côté des producteurs !

Daniel Mothé dit volontiers qu'à Renault, les cadres savent très bien comment fonctionne la perruque, mais qu'ils préférent fermer les yeux, car ils savent aussi que les ouvriers qui perruquent le plus sont les meilleurs ouvriers ceux qui maitrisent le mieux l'outil de travail. Ce fait est intéressant. Cela signifie que du côté patronal, il existe une certaine tolérance vis-à-vis de la contre-organisation ouvrière qui fonctionne en dehors de toute institution reconnue. La reconnaissance institutionnelle (du syndicalisme par exemple) marque une limite, d'un côté comme de l'autre, que l'on accepte. La contre-organisation ouvrière (le système de la perruque par exemple) a des limites plus difficiles à cerner. Elles peuvent varier en fonction du moment, (rapport de force...), du lieu, du chef (ce qu'il voit, ce qu'il ne voit pas...).

A travers ce phénomène, on s'aperçoit que les différentes parties peuvent avoir un commun intérêt à

laisser dans le non-dit, dans le caché, un certain nombre d'informations dont ils utilisent dans un sens ou dans un autre la force instituante. Ce non-dit institué laisse pas mal d'initiative aux différentes parties.

Etudier ce phénomène au sein de l'entreprise est intéressant, mais dans la problèmatique autogestionnaire, il faudrait passer au crible ce niveau de non-dit dans toutes les institutions... Dans la famille ouvrière où les parents refusent de donner de l'argent de poche à leurs enfants, mais savent que les gosses piquent du fric dans le porte-monnaie régulièrement, il y a un concensus intéressant qu'il faudrait étudier. Plutôt que de poser le problème du fric au niveau de l'institution familiale, le problème est soigneusement dissimulé. Le gosse pique, mais pas trop, de peur que le vol n'apparaisse trop clairement. Les parents préférent fermer les yeux. Ils font le calcul que la soupape de sécurité que représente le vol du fric par le gosse leur coûte moins cher que le fait d'institutionaliser, de donner de l'argent de poche aux enfants... D'ailleurs, certains gosses n'osent pas piquer... Le non-dit préserve une certaine marge...

On pourrait prendre d'autres exemples. Dans le contexte conjugal, c'est l'amant ou la maitresse que l'on maintient dans le non-dit conjugal, mais que les deux parties tolèrent jouant l'une et l'autre sur ce non-dit pour maximiser à leur profit le contrôle de la situation.

Les institutionalistes font l'hypothèse que pour avancer dans la problématique autogestionnaire, il faut verbaliser, il faut révéler le non-dit. C'est la théorie de l'analyse implicationnelle. Il faut apprendre à s'impliquer, à s'assumer, à dire son désir. L'analyse implicationnelle rompt donc avec une certaine conception du socialisme qui perpétue le système de l'information instituante contre l'information instituée. L'analyse institutionnelle en demandant que soit restitué le non-dit, ou plus exactement le« on-dit » engage le combat autogestionnaire sur la voie de l'analyse implicationnelle.

Evidemment, dans un premier temps, il peut sembler dangereux de se dire, de se parler si l'autre ne se parle pas. Pourquoi se dire si l'autre persévère dans la dissimulation, dans le marché parallèle, dans la perruque, dans la désertion, dans l'appropriation privée de l'information bureaucratique...

Le problème est délicat. Effectivement, pourquoi vouloir tout dire, alors que la vie sans cesse fraye son chemin dans la dissimulation, le mensonge, le simulacre ?

On renoue ici avec Nietzsche. Pourquoi vouloir la vérité ? Que signifie la foi dans la science, que signifie la volonté de vérité, que signifie la volonté de ne pas tromper, de ne pas se tromper... alors que la vie montre sans cesse que l'utile et l'efficace est du côté des fourbes les moins scrupuleux !

Il y a dans le projet institutionaliste une ambiguïté qui doit être analysée. Est-ce vraiment en s'impliquant, en se parlant, en hâtant l'institutionalisation du non-dit que l'on précipitera l'avénement d'une société plus juste, plus « autogérée » ? La question doit être débattue.

Dans le livre sur LIP de Piaget et Maire (Seuil), se trouvent opposées l'information légale et l'information illégale (celle qui est conquise). La question qui se pose, c'est de savoir si d'un point de vue stratégique (dans une perspective autogestionnaire), il est plus intéressant de développer le champ de l'information légale ou de se débattre dans le non-dit jusqu'au moment où le rapport de force ou la situation (à LIP, les licenciements et le démantèlement) donne à penser qu'il faut faire sortir du clandestin ce qui est latent, non-dit, dissimulé...

L'information instituée et la perte du sens...

A Lip, comme dans de nombreux conflits, le passage du conflit du privé au public, (l'information est transmise et diffusée par les média) entraine à plus ou moins long terme une démobilisation, une évolution

dans le processus, et en définitive une perte de sens au moins pour les gens impliqués dans la lutte. Je vais essayer d'expliciter cette idée qui me semble importante. Nous avons vu que la conquête de l'information instituante entrainait un regroupement, donc une mobilisation autour du groupe qui réussit à mettre à jour le non-dit de l'entreprise. Un contre-pouvoir naît de la conquête de cette information. Ce contre-pouvoir est cependant éphémère en tant qu'instituant. Ce contre-pouvoir en effet fait passer l'information instituante dans le domaine de l'information instituée. Piaget révéle le contenu des dossiers saisis dans les bureaux de la direction de Lip à la presse, à la télévision et à la radio. A partir de ce moment, le contre-pouvoir conquis par la mise à jour de l'information s'institue. Il est reconnu du même coup. Le médium qui révèle, le militant qui parle se donnent un rôle qui les coupe de la base. La force de l'information conquise va être réappropriée par les média. Le leader syndical va perdre son rôle instituant au profit des média qui vont transmettre le message un peu partout, engendrant le processus de mobilisation extérieure qui va avoir, certes, un rôle important : le soutien à la lutte de LIP se propage, s'élargit, se développe. Cependant, ce mouvement de solidarité qui se renforce ne prend pas racine dans le présent de Lip, mais dans son passé. Le mouvement qui s'élargit à l'extérieur dissimule en fait la fin du développement de l'instituant à Lip même. Ce qui se passe, c'est que les Lip sont dépossédés de leur mouvement par les média. A partir du moment où les média interviennent, on est dans l'institue. L'information instituée organise le spectacle du conflit LIP. Les LIP regardent le conflit LIP. Ils découpent les articles que l'on écrit sur eux. LIP, c'est une institution journalistique qui n'a plus besoin des LIP (à la limite) pour exister.

Cette mobilisation extérieure entraine évidemment une démobilisation à l'intérieur. Alors que pendant la phase transitoire, les Lip étaient soudés : le contre-

pouvoir et la contre-organisation ouvrière ne faisant qu'un, on assiste au moment de la phase publicitaire à une dissociation de tous les moments de la conscience ouvrière. On est dans une logique de spectacle, de représentation... Il y a ceux qui donnent au conflit une couleur politique s'inspirant de mots d'ordre politiques ayant leur source dans les organisations syndicales ou politiques parisiennes (Maire et Rocard contrôlent directement le conflit, insistant sur tel ou tel aspect...), il y a ceux qui se replient sur eux, qui renouent avec une contre-organisation... profitant à leur manière du jeu des politiques.

Après une phase de centration sur l'entreprise, qui entraine une mobilisation croissante, (et une déconstruction théorique et pratique de l'entreprise) on assiste sous la force de la médiatisation du conflit par les média à une démobilisation, ou plutôt à une réorganisation de l'entreprise et cela sur plusieurs modes. Il y a ceux qui donnent dans la popularisation extérieure du mouvement, c'est-à-dire qui aident au développenent de la phase instituante externe. Il y a ceux qui se remettent au travail à l'intérieur (production de montres). Lourau appelle ces attitudes le *work in* qui s'oppose au *dropout*. Le « drop out », c'est la désertion. Nous avons vu que cette désertion pouvait prendre de nombreuses formes. Il y a le système de la perruque qui est intermédiaire entre le « work in » et le « drop out », et puis il y a la désertion proprement dite, l'absentéisme, la fugue, la fuite, le fait de préférer les pelouses et le soleil aux cadences, même appropriées à son propre rythme !

Castoriadis valorisait le *work in*. Il voyait dans le système de la perruque la mise en place d'un contre-système. L'autogestion pour Castoriadis se trouvait en germe dans cette contre-organisation. En fait, on voit dans le cas de Lip que la contre-organisation réapparait à un certain niveau du conflit, et se double même d'un phénomène de désertion. Ce phénomène auquel Lourau

accorde (à raison, nous semble-t-il) une grande importance est extrêmement intéressant. En effet, il montre qu'à la forme actuelle de l'organisation du travail, on peut opposer plusieurs modèles, que ces modèles sont contenus dans les luttes actuelles, et qu'il est difficile de dire à l'heure actuelle dans quel sens évoluera l'histoire. Ce que l'on peut constater, c'est que dans un système de division du travail extrêmement poussé, le système de la perruque est de plus en plus difficile à pratiquer, l'ouvrier est de plus en plus en difficulté pour opposer une contre-organisation à l'organisation du travail. C'est le cas par exemple dans les entreprises d'automobiles. La marge d'autonomie à conquérir est de plus en plus mince. Dans ce contexte, le phénomène d'absentéisme et de désertion ne cesse de croître (15 % d'absentéisme quotidien à la Fiat à Turin depuis quelques années).

Au contraire, là où une contre-organisation peut se développer, l'absentéisme et la désertion sont vécus différemment. La désertion est le dernier refuge lorsqu'il n'est plus possible de détourner l'institution, de la faire fonctionner sur un autre modèle, sur un contre-modèle.

Dans le mouvement Lip, on assiste pendant plusieurs mois à la co-existence des deux phénomènes. Jean-Marie Trebucq montre dans une étude sur Cerisay (« Pil, les chemisiers de la liberté », diplôme I.U.T. de Commercialisation de Bordeaux) que l'attitude face au mouvement peut être déterminée par l'appartenance à une catégorie sociale déterminée. A Cerisay, par exemple, le mouvement n'est pas suivi par les travailleuses immigrées... Dans cette lutte l'information joue un rôle fort différent qu'à Lip. A Cerisay, il n'y a pas eu de catalyseur, d'analyseur autour de la libération d'une information instituante. C'est autour du panneau syndical de la C.F.D.T. que s'est élaborée la revendication du 13ème mois. C'est autour d'une revendication « quantitative » que s'est forgé le noyau de militantes. Le manque de révélateur explique peut-être le fait que plus

de la moitié du personnel ait été laissé sur la touche du mouvement. L'intervention de la police n'est pas suffisante pour mobiliser l'ensemble des travailleuses de l'usine Cousseau à Cerisay. A Lip non plus. L'intervention de la police ne mobilise plus en soi. Ce fut le cas à la Sorbonne à l'origine du mouvement de Mai 68 (voir le texte du mouvement du 22 Mars : « Ce n'est qu'un début, continuons le combat »).

L'information instituée, le spectacle de la grand-messe révolutionnaire

> « Il faudrait qu'au plus tard la semaine prochaine des gens viennent ici de partout, de partout, faire avec nous des feux et des chants, à l'usine, en ville, sur les montagnes. Mais pourquoi viendraient-ils ? Et le désirons-nous ? »
>
> **Luc (in Maurice Clavel « Les paroissiens de Palente »).**

Dans le fait de passer de l'information instituante à l'information instituée, c'est à dire dans le fait de révéler l'événement au grand public, à tous, il y a plusieurs choses qui sont en jeu. Certes, quelque chose est cassé. Une situation de non-retour est créée. Mais d'autre part, il y a le plaisir de partager avec d'autres. Il se créée des liens d'un type nouveau. Ce n'est pas par hasard si Clavel a pu écrire à partir de Lip un roman à forte tendance mystique. Le délire et la fête ne sont pas exclus du processus qui amène à socialiser l'information. Dans une certaine mesure, ce qui justifie la socialisation spectaculaire du conflit, c'est le plaisir narcissique d'un groupe social déterminé à s'impliquer sur un mode ludique.

Dans l'affaire Lourau (René Lourau poursuivi par le conseil de l'université de Poitiers pour avoir donné l'examen de sociologie à tous les étudiants), il y a aussi cette dimension de fête. Le groupe des étudiants du comité d'action organise une conférence de presse à Paris, des journées d'analyse institutionnelle à Poitiers... Le conflit qui éclate au grand jour, c'est la fête, c'est la dimension groupale, groupe en fusion, qui se consomme et se consume dans sa représentation. F. H. de Virieu, dans *« 100.000 montres sans patron »* (Calmann-Levy) cite J-François Revel au sujet du problème de l'information : « Il n'y a d'actualité que sur des points chauds et ces points chauds brûlent toujours quelqu'un ou quelque chose ».

A Lip, le point chaud, c'est l'événement. C'est l'habileté des Lip à faire durer l'événement pendant plusieurs semaines, plusieurs mois en s'organisant pour qu'il se passe toujours quelque chose à propos de Lip. Chaque jour, il y avait « du nouveau chez Lip ». La prise du stock de montres a eu une grande importance à ce niveau pour permettre aux Lip de passer de la défensive à l'offensive. L'offensive étant de trouver l'élément qui permettait de relancer l'événement.

Cependant, cette lutte au niveau de l'information instituée ne pouvait que s'essouffler. Le processus du spectacle mis en place par une complicité de la presse et des Lip aboutissait à un moment, à une impasse. La presse qui avait utilisé le conflit en le popularisant rend compte de l'évolution. « Le Monde », sous la plume de Doutrelant décrit cette situation de pourrissement le 15 Septembre : un conflit qui n'en finit pas de finir, une unité syndicale lézardée, une population bisontine exaspérée par « la légende des Lip », des enfants des écoles menacés par le mauvais exemple, des hommes politiques bien embarrassés. Cet article « Droite qui rit, gauche qui pleure » provoque un choc. Le journaliste montre que le roi est nu, personne ne s'en était aperçu comme le montre de Virieu. A partir de ce moment, la fête est finie. Le spectacle est terminé. L'événement est tué. La presse qui avait servi d'analyseur du conflit pour l'extérieur détruit maintenant l'événement. L'information instituée a définitivement pris le pas sur le reste. L'instituant est mort. Le ressort est cassé.

En définitive, ce que l'on peut dire, c'est qu'un certain type d'information libère l'initiative et la violence de la base institutionnelle de l'entreprise. Un autre type d'information situe la lutte à l'extérieur. C'est au niveau des média. Cet affrontement des média se situe au niveau de l'interprétation de l'événement. La base, non seulement ne peut plus agir directement, mais se trouve totalement désappropriée de son vécu. D'acteur, le gréviste est transformé en spectateur de la grève. Ce qui est important à partir de ce moment, c'est le journal qui paraît, la séquence du journal télévisé... La communauté éclate. Chacun se retrouve en face de son journal, de son poste de télé... Le groupe en fusion se dissoud. C'est l'atomisation, la parcellarisation...

La première information télévisée, celle qui révélait le contenu de la serviette de M. Laverny avait mobilisé tous les Lip. Comme le montre Piaget dans « LIP » (Lutter/stock 2), « pour tous les ouvriers LIP qui étaient en train de suivre à la télévision, ça a été le raz de marée. Immédiatement, les gens sont montés à l'usine, les maris ont emmené leur femme , les femmes ont emmené leur mari, des gens de Palente sont arrivés et on s'est retrouvé d'un seul coup 700, 800 personnes en train de dire : « Nos salaires, il faut les prendre... » ...Les événements se sont alors précipités »...

Finalement, c'est à ce moment qu'a lieu la rupture entre l'instituant et l'institué. L'information est conquise. Elle est lancée dans le champ des média. L'information a alors une grande dynamique, une force de mobilisation certaine. Mais, comme dit Piaget, à partir de ce moment, tout va se précipiter. La situation va se dérouler au rythme de l'information instituée. Les Lip comprennent vite ce qui se passe, beaucoup plus vite que les administrateurs qui se retrouvent séquestrés. Les Lip ont l'initiative parce que la force instituante de l'information libérée les pousse immédiatement à agir. Mais, stratégiquement, l'information instituée, c'est la vérité des deux camps. L'offensive des Lip les découvre

simultanément. L'utilisation qu'ils font des media est à double tranchant. Elle se retournera contre eux lorsque l'adversaire aura compris ce qui se passe. Certes, une brêche sérieuse est faite dans le pouvoir patronal... du moins au niveau symbolique. Lip va avoir un écho un peu partout en France. Chacun se l'approprie un peu comme un mythe. Mais, déjà, le succès du mythe, c'est la fin de l'événement.

Rémi HESS

le P.S. au rendez-vous de l'autogestion

Yves DURRIEU

Au moment où le *Congrès du Parti Socialiste s'apprête à rassembler des socialistes venus de divers horizons* et quelques mois avant que ce *Parti* n'organise sa Convention nationale sur l'autogestion, la nécessité s'impose d'analyser dans quelle mesure ce Parti Socialiste, tel qu'il existe depuis le Congrès d'Epinay de juin 1971, peut constituer la base du courant autogestionnaire français. Cette interrogation est d'autant plus actuelle que, pendant longtemps, le P.S.U. en particulier lui a contesté cette vocation, en arguant que le Programme Commun, auquel souscrit le P.S., tournait le dos à l'autogestion.

Il est évident qu'avant 1971, les divers éléments qui devaient former le P.S. avaient de l'autogestion une vue assez vague et qu'ils ne semblaient pas mus par un enthousiasme délirant en sa faveur ! Certes, le Plan d'Action Socialiste (juin 1970) proclamait : « Ce que nous visons, c'est l'autogestion, qui, encadrée par la planification démocratique, constitue l'un des traits distinctifs de l'économie socialiste ».

Mais le Contrat Socialiste de la Convention des Institutions Républicaines (C.I.R.) déclarait : « La mise en œuvre (de l'autogestion) ne peut être que lente et progressive », et A. Savary, Premier Secrétaire du P.S. de

1969 à 1971, écrivait à la même époque, dans son ouvrage « Pour le nouveau Parti Socialiste » (Ed. du Seuil) : « La voie la plus féconde (pour le partage effectif du pouvoir) paraît, à première vue, conduire vers un système de cogestion différenciée selon les niveaux et les fonctions, et évolutive ».

Ces positions tranchaient avec celles du P.S.U. d'après lequel, dès 1969 : « là où les techniques de production ou le niveau élevé des travailleurs le permettent, l'autogestion, c'est-à-dire la prise des décisions essentielles, le choix des directeurs et leur révocabilité par des conseils élus par les travailleurs de l'entreprise, devra être mise en place ».

Depuis lors, il y a eu le Congrès d'Epinay (juin 1971) où la motion majoritaire (Mitterrand – Ceres – Mauroy) proclamait déjà que : « L'idée dont il faut partir, c'est qu'on ne mettra pas en place un gouvernement de gauche durable et, à fortiori, la construction socialiste, en partant d'en haut, c'est-à-dire en se contentant d'utiliser dans le sens socialiste l'appareil d'Etat, même renforcé » et cette motion, prenant ainsi à son compte le contenu de la motion dite du CERES, considérait comme primordial d'« organiser le pouvoir effectif des travailleurs dans l'entreprise ».

Mais c'est à partir de la Convention Nationale du P.S., réunie à Suresnes en mars 1972, pour adopter le programme du Parti (avant de discuter du Programme Commun de Gouvernement avec le Parti Communiste), que les positions du P.S. sur l'autogestion se sont affinées. Trois textes ont été présentés à l'assentiment des militants :

– celui groupant les ex-Conventionnels (Mitterrand-Joxe) et l'aile modérée du Parti (Mauroy-Defferre) ;

– celui du Ceres (Chevenement-Sarre-Motchane) ;

– celui des partisans de G. Mollet, de Savary et J. Poperen.

Chacune de ces trois motions envisageait un système autogestionnaire comme la finalité du socialisme, mais elles différaient sur un certain nombre de points qui devaient, par la suite, devenir les axes centraux de la discussion au sein du P.S., sur l'autogestion. Il est d'ailleurs fort intéressant de constater que l'on retrouve ces mêmes axes de discussion avec les autres formations (P.S.U., P.C.F.) lorsque le P.S. confronte son point de vue au leur.

A) ECHEANCE DE L'AUTOGESTION

Lors de cette discussion du Programme Socialiste, la motion dite Joxe-Mauroy insistait lourdement sur le fait que « cette aspiration de nature et de portée révolutionnaire n'a pas encore trouvé les structures qui feront d'elle une réalité. Elle mobilise les espérances, mais ne dispose pas des moyens qui lui permettront d'entrer dans les faits à court terme ». Ce jugement se situe dans le prolongement direct des appréciations du Plan d'Action Socialiste ou du Contrat Socialiste des Conventionnels, qui voyaient dans l'autogestion une fin lointaine, beaucoup plus qu'un objectif susceptible d'être atteint à moyen terme.

Mais la motion CERES à la même Convention de Suresnes, donne une tonalité plus optimiste, encore que teintée de réalisme,: « Il est à la fois possible et nécessaire d'avancer, dès maintenant, sur cette voie, mais ce serait nous payer de mots que de prétendre réaliser l'autogestion dans les cinq années qui suivront la venue du gouvernement d'unité populaire ».

Ces deux textes furent simultanément adoptés, l'optimisme relatif des uns tempérant le pessimisme des autres.

De même, dans la contribution CERES à la motion finale du Congrès de Grenoble (juin 1973) suivant la Convention de Suresnes, on peut lire :

« l'engagement du processus autogestionnaire n'implique pas que la totalité des moyens de production et d'échange soit socialisée. Mais il suppose que se soit produit un renforcement décisif du rapport des forces socialistes, que les principaux pôles de domination économique aient été enlevés aux grandes sociétés capitalistes et que les structures de l'Etat aient été profondément transformées, autrement dit qu'ait été réalisé le passage de la prédominance des forces capitalistes à celle des forces socialistes ». Ce qui confirme la possibilité d'entamer un processus autogestionnaire dès la première législature du gouvernement socialiste.

B) LA TRANSITION VERS L'AUTOGESTION

L'autogestion devant être un objectif duquel on se rapprochera par étapes, les divers courants animant le P.S. ont été amenés à s'interroger sur ces étapes. Deux idées forces se sont fait jour dans ce domaine :

– *le contrôle des travailleurs* : C'est surtout le CERES qui a mis l'accent sur la nécessité de faire du contrôle la première étape d'une société autogestionnaire ; mais l'ensemble du Parti ratifie ce point de vue : « L'autogestion, déclarait la motion CERES à la Convention de Suresne, sera l'aboutissement d'un mouvement dont la disparition de la propriété privée du capital n'est qu'un préalable et dont l'extension du contrôle des travailleurs dans l'entreprise constitue le véritable ressort... Le rôle du gouvernement d'unité populaire sera de l'instituer dès la prise du pouvoir, en adoptant ses formes à la situation des branches et des entreprises ». Et le programme du P.S. distingue comme éléments essentiels du contrôle des travailleurs, une nouvelle législation du travail et de l'emploi, le contrôle des travailleurs sur les conditions de l'organisation et de la rémunération du travail, le tout assuré grâce au contrôle syndical, et ce, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public.

Depuis lors, le secrétariat national aux entreprises du P.S. a affiné la pensée du Parti sur ce problème et surtout élaboré une stratégie de lutte pour le contrôle dès le présent, à ne pas confondre avec le contrôle lui-même : Ce dernier n'est réalisable, sans risque de récupération, que dans l'hypothèse de prise du pouvoir d'Etat par la Gauche, alors que la lutte pour le contrôle est la manifestation d'un rude combat contre le capitalisme encore dominant. D'ailleurs une campagne publique de lutte pour le contrôle doit être lancée par le P.S. au début de 1975.

– *les expériences-pilote d'autogestion* : Là encore, l'unanimité se fait, au sein du P.S., sur la nécessité de mener, lors de la phase de transition au socialisme, où un gouvernement de gauche sera au pouvoir, un certain nombre d'expériences-pilote purement autogestionnaires dans le secteur public, bien que l'ensemble de la société ne soit pas encore mûre pour l'autogestion généralisée. Ces expériences-pilote sont prévues par le Programme du P.S. dans les termes suivants : « Il conviendra d'entreprendre des expériences dans le secteur public concurrentiel, industriel et commercial. Le gouvernement de la gauche en déterminera le lieu et l'étendue dès les trois premiers mois de sa formation ». On cite le plus souvent comme entreprise pouvant faire l'objet d'une telle expérimentation la Régie Renault. Mais une autre entreprise du secteur public, ayant pourtant certaines caractéristiques du service public, tout en ayant un statut d'entreprise industrielle et commerciale, E.D.F.–G.D.F. revendique, par la voie de ses sections socialistes d'entreprise, de faire partie de ce domaine d'expérimentation. Elle prévoit les conditions précises d'exercice des droits des travailleurs dans la gestion de l'entreprise, tout en préservant les droits des usagers et des collectivités publiques. Ce projet d'organisation élimine l'objection contenue dans la contribution Savary à la motion de Grenoble d'après laquelle : « Elle ne saurait être envisagée, par exemple, dans le domaine des ser-

vices publics où les usagers ont autant de droits que les salariés ». Elle permet, en outre, de rendre plus concret un concept que certains s'obstinent encore à présenter comme utopique.

C) DOMAINE DE L'AUTOGESTION

Pour les tenants du texte Joxe-Mauroy de 1972, et encore plus pour ceux des propositions Taddéi-Poperen (à la même Convention), auquel s'était rattaché A. Savary, l'autogestion est essentiellement un problème d'entreprise, une technique de gestion, pourrait-on dire ; cette définition ressort particulièrement du texte Taddéi-Poperen qui insiste très fortement sur la nécessité de n'autogérer que des entreprises du secteur public et qui, ensuite, se livre à une discussion du contenu de l'autogestion dans l'entreprise, avec composition et mode de désignation du collectif des travailleurs, du Conseil de Gestion, ainsi que leurs pouvoirs respectifs.

Mais c'est surtout dans la contribution rédigée pour le Congrès de Grenoble (juin 1973) qu'apparaît cette conception de l'autogestion comme exclusivement une technique de gestion de l'entreprise : « L'autogestion est à définir dès maintenant comme le pouvoir au travail, le capital public étant désintéressé par un amortissement et un intérêt, par opposition au capitalisme où le pouvoir est au capital qui prétend désintéresser le travail par un salaire... L'autogestion a besoin d'un cadre juridique devant servir de structure d'accueil à toutes les initiatives qui risqueraient, sans cela, de conduire très vite à la désillusion... L'autogestion doit être très nettement marquée par la volonté de séparer intégralement la propriété de l'exploitation ; le pouvoir est à assurer par les travailleurs en tant que tels et non en tant que détenteurs du capital ; l'autogestion, entendue comme le pouvoir des travailleurs dans l'entreprise, ne peut s'envisager que lorsque le capital appartient à la collectivité ou à des collectivités ».

Ainsi, l'autogestion est présentée comme la remise aux travailleurs de l'entreprise des pouvoirs dévolus jusqu'alors au capital. C'est à une sorte de transfert juridique que l'on assiste.

Beaucoup plus globale est la conception autogestionnaire du CERES. Pour lui, « l'autogestion étendue à la société toute entière, signifie la fin de l'exploitation, la disparition des classes antagonistes, l'abolition du salariat, la réalité de la démocratie. L'autogestion dans les entreprises n'est qu'un élément de cette autogestion généralisée. Elle en est le plus difficile et le plus important ». De même dans la contribution du CERES à la motion de Grenoble : « Mais le processus autogestionnaire ne saurait être enfermé dans le cadre étroit de l'entreprise, sous peine de créer un capitalisme collectif. Il implique l'articulation d'un grand nombre de pouvoirs aussi décentralisés que possible ».

Donc, si l'autogestion dans l'entreprise est considérée comme essentielle, elle n'est pas exclusive, et l'autogestion s'entend également dans un certain nombre d'autres domaines :

– la dimension culturelle de l'autogestion constitue un facteur décisif : « Cette évolution culturelle doit mettre au jour des structures, des comportements, des rôles sociaux d'un type nouveau. Elle concernera aussi bien les rapports sociaux que les rapports homme-femme, l'éducation des enfants, et par conséquent la famille et l'école, l'information, la justice, la santé, l'habitat, et d'une manière générale la consommation. Une telle révolution culturelle combattra donc les structures, les comportements, les rôles anciens. L'avancée vers le socialisme autogestionnaire doit en particulier mettre en question les valeurs d'autorité liées au patriarcat... Cette mise en cause de l'idéologie autoritaire qui ne doit épargner aucune institution,

politique, militaire, familiale ou sociale, ne débouche pas sur la négation de toute autorité, mais sur l'affirmation de la démocratie comme seul fondement légitime du pouvoir » (1).

– L'autogestion, ayant pour but de rapprocher des instances publiques le citoyen et de gommer la séparation entre gouvernants et gouvernés,, consacrera la décentralisation des décisions au niveau de la commune, du département et de la région, non pas pour valoriser des potentats locaux, mais afin de permettre à tous les citoyens de participer à ces décisions. Démocratie directe au niveau du quartier, mais aussi contrôle strict des élus dès que la délégation de pouvoirs est nécessaire ; c'est dans ce sens qu'il faut analyser l'exigence (non retenue) du CERES au Congrès de Grenoble de faire rétribuer les parlementaires par le Parti qui percevrait leurs indemnités et d'assurer le non-cumul des mandats et la rotation de tous les élus.

D) AUTOGESTION ET PUISSANCE PUBLIQUE

Les rapports de l'autogestion avec la puissance publique, c'est-à-dire essentiellement avec l'Etat, entrainent peu de conflits au sein du P.S., de simples nuances intervenant dans le détail des formulations.

Ce serait principalement en ce qui concerne la procédure de désignation des organes autogérés que ces différence apparaitraient. Selon la contribution N. 1 à la motion de Grenoble (A. Savary) : « L'autogestion doit se développer à la fois dans un secteur où elle serait rendue obligatoire et dans un secteur où elle serait seulement facultative ». Rendre l'autogestion obligatoire, c'est évidemment en remettre la décision entre les mains de l'Etat, ce qu'envisageait d'ailleurs la motion Joxe-Mauroy à Suresnes : « Le gouvernement de la gauche déterminera le lieu et l'étendue (des

(1) Revue *Frontière*, N. 18 de juillet-août 1974, p. 17.

expériences-pilote) dans les trois mois de sa formation » (adoptée par le Programme du P.S.).

La conception du CERES parait moins nette sur ce sujet : « L'autogestion ne se décrète pas » lit-on dans sa motion à Suresnes, mais un peu plus loin : « Le rôle du gouvernement d'unité populaire sera de l'instituer dès la prise du pouvoir » (en parlant non pas de l'autogestion, il est vrai, mais du contrôle des travailleurs). L'ambiguïté existe donc, que l'on retrouve d'ailleurs dans le Programme du P.S., puisque, après avoir proclamé que « le gouvernement de la gauche déterminera les expériences-pilote », il est ajouté : « Leur mise en place ne sera jamais octroyée. Elle sera le fait d'un accord négocié entre partenaires responsables ». Donc, si c'est l'Etat qui prévoit les entreprises à autogérer, les modalités de l'autogestion même feront l'objet d'un accord avec les travailleurs.

Plus nette est la prise de position de l'ensemble du P.S. sur les rapports entre autogestion, collectivisation et planification. Déjà, lors de la Convention sur le Programme à Suresnes, chacune des trois motions en présence proclamait cette liaison étroite.

La motion CERES, par exemple, proclamait que « le développement de l'autogestion dans l'entreprise ne saurait se concevoir indépendamment du mode de propriété des moyens de production, ni de la nécessaire cohérence de l'économie nationale. Sa réalisation est inséparable de la collectivisation des pôles dominants de l'économie et d'une planification réellement démocratique ».

Mais si l'appropriation publique est la condition nécessaire de l'autogestion. la réciproque est vraie, de sorte que les travailleurs eux-mêmes peuvent demander la nationalisation de leur entreprise. : « C'est pourquoi, au cas où les travailleurs formuleraient la volonté de voir leur entreprise entrer dans le secteur collectif, le gouvernement de l'Union de la Gauche pourra proposer sa collectivisation au Parlement. C'est ainsi que la collectivisation est inséparable de l'autogestion ». Tel

fut le texte adopté par le Programme Socialiste à Suresnes et repris par le Programme Commun de Gouvernement. (2)

D'autre part, pour tous les socialistes, l'autogestion s'inscrit dans le cadre d'une planification démocratique et décentralisée. Une simple nuance cependant semble apparaître entre le CERES et les autres composantes du Parti. Alors que ces dernières considèrent que la planification constitue une sorte de limitation de l'autogestion et même de préalable (comme dans la motion Savary-Poperen de Suresnes), pour le CERES, au contraire, « la planification démocratique élaborée à l'échelon local, régional et national fait partie intégrante du processus autogestionnaire, lequel concerne non seulement le domaine de la production, mais celui de la consommation de l'organisation urbaine, de la vie culturelle, etc... ». Cette approche différente résulte, à coup sûr, de la vue plus globaliste de l'univers autogestionnaire, tel que se le représente le CERES. Mais la pratique envisagée de la planification et ses rapports avec les cellules autogérées ne doivent pas être différentes pour les uns et les autres qui voient, par exemple, dans l'incapacité des Yougoslaves à juxtaposer Plan et autogestion l'un des échecs essentiels de ceux-ci.

Dans un rapport du Secrétariat aux Etudes du P.S., intitulé « Autogestion, planification socialiste et croissance », qui approfondit la conception du Parti sur le rôle de la planification, on note : « l'objectif du Plan est de pouvoir mettre en œuvre un projet collectif qui soit de plus en plus décentralisé, sans laisser l'égoïsme sacré des entreprises reprendre droit de cité... La procédure d'élaboration des normes du Plan commence par une série d'itérations entre chaque

(2) Le P.C.G. n'a cependant pas repris la dernière phrase liant nationalisations et autogestion.

niveau et le niveau supérieur pour fixer les objectifs en discussion, jusqu'à déterminer, au niveau central, les objectifs finaux. Ces itérations sont faites par dialogue à partir de propositions du Plan, elles-mêmes issues d'analyses sur le plan précédent et des premières options. L'objectif est alors de modifier en conséquence la structure de consommation privée et l'équilibre du marché concurrentiel... Une fois le plan préparé par le Commissariat au Plan avec les Commissions (et le Conseil Economique et Social), il est soumis au parlement qui le vote... Le parlement ne doit pouvoir édicter à cette occasion que des règles générales. Il ne doit pas, par la loi, remettre en cause le rôle fixé à une entreprise ou à une commune, si celle-ci l'a voulu. Par contre, si les objectifs ont été fixés contre le gré de l'unité de production ou de l'unité de vie, ou d'une entreprise privée, le parlement peut changer le Plan dans un tel détail ».

Ainsi sont définis les contours d'une planification qui, par itérations successives, permettrait à chaque unité de faire valoir son point de vue, avec un arbitrage démocratique au niveau supérieur. On ajoutera qu'un système de fixation des prix à long terme assurerait à la fois l'équilibre à court terme du système productif et l'évolution planifiée de la structure de production, donc des équipements qui permettraient aux unités de production d'orienter leurs investissements, en même temps que les consommateurs décideraient de leur consommation.

*
* *

Cet aperçu des positions du P.S. sur l'autogestion, les discussions qui ont eu cours dans le passé à l'intérieur du Parti sur ce problème fondamental permettent de dégager un certain nombre de conclusions :

1) après Mai 1968, la « famille socialiste » a acquis une sensibilité croissante au problème autoges-

tionnaire. Du temps de la S.F.I.O., l'immense majorité était centralisatrice, jacobine, et l'équipe dirigeante, avec G. Mollet, avait une conception du socialisme très proche du « centralisme démocratique ». Les événements de 1968 et 1969 (élection présidentielle avec l'échec de Deferre) ont eu un effet décisif sur le tournant pris par le nouveau Parti et l'évolution a été très rapide.

2) sous l'influence du courant CERES et des nouveaux adhérents du Parti (depuis 1969), l'autogestion est devenue, à partir de 1971, une des préoccupations essentielles du P.S. : le Programme de 1972, (préalable au Programme Commun), les contributions à la motion du Congrès de Grenoble (juin 1973), enfin les Assises du Socialisme (12-13 octobre 1974), et la Convention du P.S. sur l'autogestion (1975), toutes ces dates sont autant d'étapes dans la progression de la pensée socialiste dans ce domaine.

3) la principale différence entre courants du P.S. réside dans le fait que le CERES a une vue plus globaliste de l'autogestion, qu'il insiste sur l'aspect idéologique et révolutionnaire qu'elle doit revêtir, sur sa capacité à remuer les foules et à les entraîner à une rupture complète avec le système ancien ; dans ce sens, l'autogestion supprime la dichotomie entre gouvernants et gouvernés et constitue l'arme absolue contre toutes les bureaucraties. Pour les autres, il semble que l'autogestion est une nouvelle méthode de gestion des entreprises publiques, qui substitue le travail au capital comme critère de direction et dont il faut prévoir avec soin l'organisation et les limites. On pourrait dire que l'approche du CERES a des objectifs plus politiques et l'approche Savary-Joxe-Mauroy-Poperen une conception plus technique. Mais une synthèse est possible entre les deux points de vue ; on en jugera mieux à l'occasion de la Convention sur l'autogestion.

4) le P.S., malgré l'effort de réflexion déjà réalisé, n'a pas encore approfondi certains problèmes essentiels de l'autogestion. En particulier, il devra, lors de sa Convention sur l'autogestion, traiter des thèmes suivants :

– le sort réservé à la hiérarchie : un système autogestionnaire est-il générateur d'une limitation des hiérarchies ? Hiérarchie des salaires ? Hiérarchie entre tâches intellectuelles et tâches manuelles ? Rotation et non cumul des fonctions ? Qu'advient-il du pouvoir de commandement ?

– le rôle des organisations politiques et syndicales face au spontanéïsme des masses. Faut-il laisser libres ces dernières de s'orienter vers un destin qu'elles ne connaissent pas toujours par avance, ou faut-il les encadrer et les contrôler par des structures organisées ? De façon plus concrète les responsables des cellules autogérées seront-ils élus sur listes politiques ou syndicales ou, au contraire, sans étiquette officielle ? Au scrutin uninominal ou au scrutin de liste ?

– l'autogestion doit-elle être décidée par le gouvernement ou sont-ce les travailleurs eux-mêmes qui doivent en prendre l'initiative ?

– la prise du pouvoir d'Etat : faut-il uniquement viser à s'emparer de l'Etat central ou vaut-il mieux appliquer la stratégie de « la conquête des pouvoirs », pouvoir dans l'entreprise, pouvoirs territoriaux, pouvoir dans l'école, etc... ? Y a-t-il un compromis entre les deux conceptions qui permette la conquête parallèle des deux types de pouvoir ?

– l'utilisation du pouvoir d'Etat : les socialistes doivent-ils prendre possession de l'appareil bourgeois de l'Etat pour en user dans les mêmes conditions ? Peuvent-ils « l'améliorer » ou doivent-ils le briser, le faire « dépérir ». A quelle échéance ? En attendant, et dès leur accession au pouvoir, comment doivent-ils l'aménager dans la perspective autogestionnaire ?

Tels sont les thèmes essentiels auxquels la Convention sur l'autogestion devrait trouver des solutions.

5) ces solutions devront tenir compte des tentatives de « récupération » que le Gouvernement en place s'appliquera à exercer. La Commission Sudreau sur la réforme de l'entreprise, qui doit également déposer ses conclusions en début 1975, voudra donner à celles-ci des apparences libérales qu'il s'agira de démystifier. Il faudra en particulier faire comprendre à l'opinion la différence entre autogestion et toutes les formes plus ou moins édulcorées de cogestion qui aboutissent à enférer les représentants des travailleurs dans la collaboration et le soutien du système.

6) le P.S., qui a jusqu'alors envisagé ce problème en vase clos, est dès maintenant amené à des confrontations fort instructives avec les autres composantes de la gauche :

a) avec certains militants du P.S.U. et ceux de la C.F.D.T., lors des Assises du Socialisme, puis lors de la Convention sur l'autogestion (si ceux-ci entrent au P.S.). Un certain nombre de points semblent faire problème avec ces partenaires. Des différences de tonalités étaient apparues lors d'un colloque organisé en février 1974 par la C.F.D.T. : d'un côté, la méfiance des représentants du P.S. vis-à-vis du spontanéïsme proné par certains, de l'autre côté, le recours à la planification ainsi qu'à l'appropriation publique des moyens de production, toutes ces positions du P.S. étant contestées par ceux qui y voyaient une forme quelconque de tutelle administrative sur les organes autogérés. Mais ce qui séparait encore davantage les participants à ce colloque, c'était l'appréciation du P.S. sur le Programme Commun de Gouvernement signé avec le Parti Communiste et les Radicaux de Gauche en juin 1972, qui, comme le déclarait D. Motchane au nom du P.S. « est la plate-forme anti-

capitaliste, pouvant rendre possible une avancée décisive vers l'autogestion ».

Depuis lors, la campagne présidentielle (perdue de justesse) de F. Mitterrand a attenué les préventions du P.S.U. et de la C.F.D.T. vis-à-vis du Programme Commun. Les Assises du Socialisme l'ont prouvé. Restent quelques divergences de fond sur la planification et le spontanéïsme, que la Convention sur l'autogestion devrait estomper.

b) c'est alors que le P.S. reprendra des négociations indispensables avec le Parti Communiste afin de réduire la divergence existant sur ce sujet et que traduit le texte ci-dessous du Programme Commun : « Lorsque les travailleurs de l'entreprise en exprimeront la volonté et lorsque la structure de l'entreprise en indiquera la possibilité, l'intervention des travailleurs dans la gestion et la direction de l'entreprise prendra des formes nouvelles – que le Parti Socialiste inscrit dans la perspective de l'autogestion et le Parti Communiste Français dans le développement permanent de la gestion démocratique – déterminées par accord entre le pouvoir démocratique, la direction de l'entreprise concernée et les syndicats ».

Déjà les discussions, qui ont eu lieu au début de l'année 1974, ont permis de rapprocher les points de vue, les socialistes confirmant l'encadrement par le Plan des entreprises publiques autogérées et les Communistes admettant que l'autogestion constitue la finalité du socialisme. Mais quelques clivages subsistaient, notamment au sujet de la période de transition pendant laquelle les Communistes n'admettent par l'apparition, au sein des entreprises, de Conseils de Gestion composés uniquement des représentants des travailleurs ; d'autre part, les Communistes sentent mal la société conflictuelle à laquelle aboutit un système d'autogestion généralisée, puisqu'au contraire ils y voient plutôt une harmonie. Enfin, ils sont tellement méfiants vis-à-vis du spontanéïsme et du basisme,

qu'ils considèrent comme obligé et exclusif l'exercice de l'autogestion par les « les organisations de la classe ouvrière ».

On ajoutera que certaines divergence apparaîtront également lorsqu'on abordera le thème de la planification, du caractère itératif et profondément décentralisé, au niveau des unités de production et des collectivités de base, que les socialistes veulent lui conférer. D'une façon générale, ces divergences ne sont que le reflet de la difficulté à rendre compatible le « centralisme démocratique » d'inspiration léniniste avec l'autogestion.

Il est vrai que certaines des préventions communistes pourront tomber le jour où n'existeront plus des formations opposant systèmatiquement le socialisme autogestionnaire au socialisme « centralisé » (représenté par les signataires du Programme Commun) et creusant ainsi un fossé dont on accuse ensuite les Communistes d'être responsables.

Dans ces conditions, est-il trop optimiste de penser qu'à moyen terme, l'ensemble de la gauche socia liste et communiste s'orientera résolument vers l'autogestion ? Encore faudra-t-il préalablement que soient approfondis les problèmes cruciaux sur lesquels la méditation du Parti Socialiste n'est pas suffisamment mûre.

Si après approfondissement de sa pensée, le Parti Socialiste peut servir de médiateur entre les diverses composantes de la gauche socialiste et communiste, on pourra constater qu'il aura été un artisan fondamental de la construction du socialisme.

Yves DURRIEU

le parti communiste et le socialisme autogestionnaire

Yvon BOURDET

A notre connaissance, le Parti communiste ne s'est pas encore exprimé d'une façon vraiment approfondie au sujet de l'autogestion ; il n'en est question qu'incidemment à propos de la définition de la « gestion démocratique » ou dans quelques rares articles de mise au point critique. En 1972, après un accusé de réception poli (1) le P.C.F. négligeait de participer à notre enquête sur « la gauche, l'extrême-gauche et l'autogestion » (2) et, sauf erreur ou omission, il n'a jamais mentionné notre revue, bien que nous ayons nous-mêmes publié deux notes polémiques sur ses premières attitudes de refus sommaire de l'autogestion (3). Toutefois, on s'accorde maintenant pour reconnaître que *la position des communistes a évolué*. Même si on voulait

(1) Lettre de Gaston Plissonnier, datée du 28 juin 1972.

(2) *Autogestion et Socialisme* n. 22-23, janvier-mars 1 '73 (voir p. 5 et suiv.)

(3) « Les communistes français et l'autogestion », *Autogestion et socialisme* n. 11-12, mars-juin 1970, pp. 235-242, et, « Une prise de position d'Andrieu contre l'autogestion (quand René Andrieu pédale à côté du vélo) », *Autogestion et Socialisme* n. 22-23, janvier-mars 1973, pp. 243-246. Ces articles, pour l'essentiel, ont été reproduits dans *Pour l'autogestion* éd. Anthropos, 1974, pp. 199-217.

soutenir que cette évolution est purement verbale, elle n'en resterait pas moins importante dans un parti où la quasi ritualisation du langage officiel tient le rôle que l'on sait. Nous ne soupconnerons donc pas ici le P.C.F. d'avoir changé son langage par opportunisme (une sorte de dote pour le mariage du « programme commun ») bien que lui-même ait parfois eu tendance à mettre en doute le sérieux d'autres formations (dont le P.S. et la C.F.D.T.) qui auraient avancé le mot d'ordre de l'autogestion pour se donner une originalité par rapport au P.C. ou à la C.G.T. « Il est vraisemblable, écrivait par exemple Brière, que chez certains le souci de faire pièce aux communistes l'emporte sur celui de rechercher la meilleure solution au problème de la direction et de la gestion de la société (4). Toutefois Brière ajoutait aussitôt qu'à son avis « ce serait une erreur de considérer le problème uniquement de cette façon ». D'ailleurs quelles que fussent les arrières pensées supposées des uns et des autres, il est normal de présumer que les longues discussions qui ont abouti à la rédaction du programme commun de la gauche ont déterminé une certaine évolution des interlocuteurs ne serait-ce qu'en permettant une meilleure connaissance des divers points de vue. Les militants des partis ou des syndicats ont souvent de la peine à absorber la littérature que leur propre organisation produit et ils n'ont presque toujours de celles des autres qu'une connaissance partielle, tronquée et de seconde main. Mais, dans cette mise au point, nous nous occupons moins des motivations éventuelles de l'évolution que de prendre acte des nouvelles positions du P.C.F.

Marquons d'abord les points extrêmes : il fut un temps où le P.C.F. ne prononçait pas le mot autogestion sauf pour affirmer que c'était « une idée creuse »

(4) Briere (Jacques), « Réflexions sur l'autogestion », in *Economie et politique* n. 229-230, p. 62.

ou pour condammer doctement ceux qui « bavardent sur l'autogestion ». Les premières « critiques » dénonçaient le réformisme, le corporatisme, voire le poujadisme d'une autogestion incompatible avec la planification socialiste mais pouvant, en revancche, se développer sans mettre à mal le capitalisme. *La thèse officielle est maintenant la suivante* selon la propre formulation de Georges Marchais : « *Je l'ai dit devant le Comité Central de notre parti. Si ce que certains appellent « l'autogestion » n'est pas séparé de la propriété collective des grands moyens de production et d'échange, de la planification démocratique à l'échelle nationale et du pouvoir politique des travailleurs, si c'est plus généralement la démocratie socialiste en perpétuel progrès et perfectionnement vers des formes de plus en plus poussées de direction de toutes les affaires de la société par tous, nous avons déjà dit que nous n'avions pas le fétichisme des mots* »(5). Or il se trouve que c'est bien là une définition de l'autogestion que nous avons toujours donnée, depuis la fondation de cette revue, en 1966. Pourquoi le P.C. a-t-il mis si longtemps à s'en apercevoir et pourquoi le fait-il encore avec une certaine réticence : « *si*(ce n'est donc pas sûr) ce que certains (donc pas nous) appellent l'autogestion » (entre guillemets) est la même chose que ce que nous appelons « gestion démocratique » alors nous pouvons aussi dire « autogestion » au lieu de « gestion démocratique ». Et pourtant, encore aujourd'hui, le P.C. dans son vocabulaire courant, continue à parler de « la gestion démocratique » et non de l'autogestion (sans guillemets). Pourquoi ?

Le P.C.F. donne un certain nombre de raisons de cette réticence maintenue. Si les partisans de l'autogestion faisaient simplement référence à une visée fina-

(5) Marchais (Georges), « Démocratie politique et démocratie économique sont indissociables », in *Economie et politique* N. 229-230, p. 19-20.

le, il n'y aurait aucune difficulté, car les communistes et les socialistes autogestionnaires s'accordent pour accepter l'excellente définition que donne Marchais du stade ultime du communisme comme « *une société d'individus libres et égaux, disposant de moyens de produire, capables de répondre à tous les besoins, s'autoadministrant eux-mêmes, gérant les affaires communes par consentement mutuel et sans contrainte étatique* » (6). Comme le rappelle avec humour le secrétaire général du P.C.F., si l'autogestion se bornait à énoncer une telle perspective (lointaine) elle n'aurait rien d'hérétique et sa nouveauté, pour un marxiste, n'aurait, précise-t-il à juste titre, rien de bouleversant. Mais voila le hic, cette « visée commune » aux communistes et aux partisans de l'autogestion n'implique pas une identité de vue sur les *voies et moyens*. Les communistes le soulignent eux-mêmes en citant avec amertune l'opposition formulée par Edmond Maire entre le « socialisme de tradition française » (autogestionnaire) et « le socialisme centralisateur et autoritaire » dont les communistes seraient les représentants. Ces derniers refusent vivement, aujourd'hui, cette étiquette (infamante ?) car, comme l'indique le titre même de l'intervention de Marchais au colloque du 18 juin 73, organisé par le Comité Central du P.C. « démocratie politique (ou socialisme) et démocratie économiques sont indissociables » Pour qu'il ne reste pas la moindre ambiguïté sur cette équation, Marchais ajoute, avec un aplomb terrifiant qui fait son charme et son pouvoir : « *Comme je l'ai dit, l'expression socialisme démocratique est pour nous une lapalissade* » (7). Et il ne ferait pas bon, précise-t-il tout de go, de lui « demander des comptes à ce sujet » Soyons donc prudents. Une des forces du P.C. est de projeter en arrière l'image du passé dont il a besoin pour l'action

(6) Ibid. p. 19.
(7) Ibid. pp. 20-21.

présente ; au lieu de se repentir, comme des chrétiens, sur les fautes d'autrefois (le despotisme centralisé) n'est-il pas plus radical d'affirmer que ces erreurs n'existent pas (8). Car si on s'est trompé naguère, surtout avec la jactance avec laquelle on le fit (« nous sommes fiers d'être staliniens » disait Thorez) qu'est-ce qui pourrait nous préserver, aujourd'hui, de tomber dans d'autres erreurs, étant donné qu'il n'y a pas dans le Parti (à la différence de l'Eglise) de révélations de Dieu, pour nous guider ? Davantage, les structures du Parti, fondées sur le principe du centralisme « démocratique » de Lénine, perdurent ; elles sont, pour l'essentiel, les mêmes que du temps de Staline et qu'est-ce qui pourrait empêcher l'apparition des mêmes déviations autoritaires, sinon *la qualité des personnes* ? (9) Il est donc plus cohérent et plus sage de poser en axiome « éternel » l'équation entre socialisme et démocratie, en admettant – si on tient tant à s'intéresser au passé révolu – que la manifestation de cette équation, du temps du culte de la personnalité (lisez : à cause des défauts personnels de Staline), fut moins visible qu'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit si on laisse maintenant de côté ces querelles « de cuistre », on peut essayer de préciser par quels moyens le P.C. entend *réaliser* actuellement, selon ses propres formules, une « gestion démocratique » qui implique une « intervention des travailleurs dans l'entreprise », tout en évitant les dangers ou les illusions de l'autogestion.

Notons, tout d'abord, que cette « intervention de travailleurs » est explicitement cantonnée « dans les

(8) C'est ainsi, par exemple, que le préfacier de l'édition récente, en français, des *Ecrits de Moscou* de Lukacs (éd. sociales, 1974), nous démontre que, du temps de Staline, les discussions et les polémiques ouvertes étaient tout à fait libres, en Russie.

(9) Pour une critique plus détaillée de la dysfonction immanente au centralisme « démocratique », voir *la délivrance de Prométhée* pp. 29-130. Mais un communiste pourrait déjà, sans examen plus approfondi, admettre que « l'explication » par les qualités ou les défauts des dirigeants n'a rien de « marxiste ».

entreprises » ; cette restriction – qui paraît aller de soi (une nouvelle sorte de lapalissade) puisque les ouvriers, en tant que tels, sont « dans » les entreprises – signale déjà le fossé qui continue à séparer les communistes des partisans de l'autogestion généralisée à tous les secteurs de la vie sociale, y compris la politique. Cependant, ceux qui ont lu, dans ce même numéro, l'article de Durrieu sur le P.S., peuvent comprendre que cette limitation n'empêche pas (au contraire) le rappprochement avec plusieurs tendances de l'ancienne S.F.I.O. De toute façon il faut, tout de suite, marquer que cette « intervention dans les entreprises » ne peut être, au mieux comme en Yougoslavie *qu'une cogestion avec le pouvoir central* (socialiste ou non). Brière l'avoue franchement : « ce processus de démocratisation, la « désétatisation » qu'il opérera, ne signifie pas que le rôle de l'Etat diminue », (10) bien que, comme dit Marchais, ce soit une lapalissade de répéter que « démocratie politique et démocratie économiques sont indissociables ». Il est vrai que, pour lui, la démocratie ne résulte pas de « l'intervention des ouvriers dans les entreprises » mais de l'expropriation des propriétaires des moyens de production. Mieux, c'est cette expropriation des bourgeois qui seule rend possible l'intervention ouvrière dans les usines. Marchais le dit tout uniment : « La subordination au grand capital (...) [s'oppose] (...) à ce que les salariés soient effectivement *associés* au fonctionnement des entreprises » (11). Certes, Marchais est bien justifié de dénoncer le capitalisme comme « la société qui fait toute sa place à l'argent mais délaisse l'homme » (12), toutefois il n'est pas sérieux lorsqu'il

(10) « Réflexions sur l'autogestion », in *Economie et politique* 229-230, p. 62.

(11) *Economie et Politique* 229-230, P. 9. C'est nous qui avons souligné « associé ». L'emploi de ce terme confirme bien, s'il en était besoin, qu'il s'agit de participation, de co-gestion mais non d'autogestion.

(12) Ibid.

semble vouloir nous faire croire que la mise hors circuit des propriétaires bourgeois réalise aussitôt la démocratie politique (sauf à « oublier » tout le stalinisme). Certes, la thèse de Marchais peut être théoriquement déduite des analyses du *Capital* de Marx, mais elle passe sous silence l'expérience d'un demi siècle de « socialisme » auquel par ailleurs les analyses de Marx du « mode de production asiatique » s'appliquent avec pertinence. Dans certaines situations historiques, la propriété par une minorité (voire par un seul) *des moyens de décision* (et même de domination) *ne résulte pas de la propriété formelle* des moyens de production. Le cas du pouvoir absolu de l'abbé en son monastère (qui a fait vœu de pauvreté et qui en théorie ne possède pas plus qu'un dirigeant communiste) suffirait à en donner une idée aux plus obtus. Peut-on, sans se moquer du monde, écrire que « l'Etat en France » (...) *s'est transformé en une machine bureaucratique tentaculaire et archicentralisée qui contrôle étroitement tous les aspects de la vie* » en donnant de cette transformation la raison suivante : « *parce qu'il* [l'Etat en France] *constitue de plus en plus, avec les grandes affaires, un seul et même mécanisme* » ? (13) En croyant faire d'une pierre deux coups (plaider pour la démocratie et critiquer le capitalisme) (14) Marchais ne réussit qu'à envoyer le pavé de l'ours parmi les siens. De même, parlant au nom d'un collectif de la revue *Economie et Politique* Jean Fabre décrit très bien la situation des ouvriers de tous les pays (mais en laissant entendre qu'il ne s'agit que des ouvriers en régime capitaliste) : « les salariés n'y [dans les ateliers ou dans les bureaux] sont pas des citoyens, ils ne peuvent ni penser ni s'exprimer librement. Ils n'ont pas le droit d'intervenir sur l'embauche, les caden-

(13) Ibid. p. 11.

(14) Un peu plus loin, Jean Fabre ajoute, dans le même sens, que du fait de l'accroissement de la « gestion monopoliste » du « grand capital » « le droit de grève est mis en cause » (Ibid. p. 27) Encore existait-il !

ces, les licenciements. Ni à plus forte raison sur le choix des productions et des équipements, sur la localisation des établissements ». (15) Cette critique pertinente dessine en creux les droits positifs que devraient avoir les ouvriers et quelle est « la dimension politique de la gestion des entreprises ». Fabre précise bien d'ailleurs que « pour être *efficace* l'intervention des travailleurs et de leurs organisations doit être *généralisée* » (16). On ne saurait mieux dire. Mais comment peut-on ensuite soutenir que ces « maux et carences » dans la condition ouvrière des pays capitalistes ont « pour sources essentielles, la direction monopoliste de l'Etat, la propriété et la gestion monopoliste des grandes entreprises » (17). Dans les pays capitalistes restent encore des traces de l'anarchie, de la concurrence sauvage ; on peut voir à l'œuvre des antagonismes de puissances (l'affaire du Watergate est un exemple de ces luttes) Pourquoi donc continuer à se référer rituellement à ce capitalisme monopolistique d'Etat tout en sachant que l'Etat tend à n'avoir qu'un rôle second, alors que les pays socialistes nous présentent le cas pur d'un capitalisme qui, pour se masquer sous une *propriété collective formelle* des moyens de production, n'en reste pas moins un monopole d'Etat. *Ce monopole y est sans contrepoids* alors que des restes de l'anarchie sauvage des pays capitalistes gênent l'exercice de ce que Marchais appelle excellement « une machine bureaucratique tentaculaire et archicentralisée ». Les communistes français apporteraient un poids décisif à leur critique de la bureaucratie capitaliste s'ils la dirigeaient aussi contre *l'Archipel du Goulag*. Or, sous prétexte de ne pas hurler avec les

(15) Fabre (Jean) « Gestion démocratique et intervention des travailleurs dans une entreprise », in *Economie et Politique* 229-230, p. 33.

(16) Ibid. p. 35. Affirmation répétée, plus explicitement encore, un peu plus loin, p. 38.

(17) Boccara (Paul), « Gestion démocratique, autogestion et lutte des classes », in *Economie et politique* 229-230, p. 50.

loups, de ne pas se livrer à l'antisoviétisme, ils s'y refusent. Certes, nous n'oublions pas qu'ils ne cessent de répéter, depuis que la destalinisation a été introduite en France que les pays socialistes de l'Est ne sont pas des modèles, à peine des exemples et nous nous en réjouissons. Mais comment prendre au sérieux cette distanciation globale si on n'ose formuler aucune critique de fond de ces régimes, si on se contente de dire que Soljenitsyne, dans une France socialiste, pourrait se faire publier en ajoutant toutefois, avec une goguenardise que certains trouvent inquiétante « s'il trouvait un éditeur ». Comment préconiser le pluralisme des partis (pour éviter le caractère monopoliste des instances politiques) en France sans en déplorer l'absence ailleurs ? Faut-il avoir recours à l'argument utilisé par le gouvernement français à propos du Chili par exemple : *ne pas s'ingérer dans les affaires des autres Etats* ? Le P.C.F. avait bien désapprouvé « l'aide fraternelle des pays du Pacte de Varsovie » à la Tchécoslovaquie, n'était-ce pas une ingérence ? En 1921, le dixième congrès du parti bolchevik avait provisoirement suspendu le droit d'expression des tendances. Serait-il vraiment déplacé que les partis communistes occidentaux (qui acceptent officiellement, en leurs programmes de gouvernement, d'exercer une partie du pouvoir au sein d'une démocratie pluraliste) fassent respectueusement remarquer au parti frère de l'U.R.S.S. qu'un demi-siècle de monopolitisme politique d'Etat provisoire suffit ? Sinon les indispensables organes centraux de coordination – en l'absence d'opposition légale – n'auront-ils pas, comme l'histoire l'a montré, une inévitable pesanteur vers un bureaucratisme tentaculaire, à l'occasion organe de la terreur ? Et d'ailleurs, pour rendre crédible la lapalissade de Marchais, les partis communistes occidentaux auraient (sans aucune irrévérence envers l'U.R.S.S.) la possibilité de faire prendre au sérieux leur goût de la démocratie en la pratiquant d'une façon plus apparente dans leurs instances. Au lieu

de donner des conseils à d'autres, pourquoi, pour ce qui les concerne, ne mettraient-ils pas fin à la suspension provisoire du droit de tendance instaurée en 1921 ? Et si on croyait malin de répondre qu'il serait artificiel de susciter des tendances qui n'existent pas, ne tomberait-on pas dans le paralogisme qui confond l'effet avec la cause ? De toute façon, en France, l'existence de la tendance U.N.I.R. qui doit encore demeurer clandestine, pourrait servir de banc d'essai, dans la mesure où elle pourrait s'exprimer à tous les niveaux, participer non seulement aux élections des responsables en présentant ses candidats, mais participer surtout à la désignation contradictoire des électeurs (les députés au congrès) dans toutes les cellules, sections et fédérations. Une telle démocratisation politique, d'après les principes même de Marchais, devrait être possible dès lors qu'aucune interférence d'argent, en l'occurrence, n'intervient. Cette transformation radicale opérée, le dialogue avec les autogestionnaires serait immédiatement établi sur des bases nouvelles. Aux ruses, aux sous-entendus, aux soupçons, pourrait succéder la discussion vraiment fraternelle. Il ne serait plus nécessaire, comme le fait encore notamment Boccara (17) d'affirmer un prétentieux monopole du « caractère scientifique » du discours politique, ni de tenter de disqualifier les « autogestionnaires » en les rendant responsables de tout ce qu'ont soutenu les « utopistes », en particulier des derniers écrits de Proudhon (18). Les communistes seraient alors placés dans un espace ouvert qui leur permettrait de découvrir la visée fondamentalement autogestionnaire de la théorie marxiste elle-même (19). C'est en effet *la déviation léniniste du marxisme* qui remonte au début du siècle, à *Que faire* ? et qui fut

(18) Comme le fait Marchais, *Economie et politique* 229-230, p. 19.

(19) Voir « Karl Marx et l'autogestion », in *Pour l'autogestion* pp. 49-86.

vigoureusement dénoncée par tous les marxistes de l'époque (y compris par Rosa Luxembourg et Trotski) (20) qui empêche les communistes d'adhérer à l'autogestion autrement que comme à un idéal quasi millénariste, presque à la fin des temps. Quelles sont, en effet, les objections que les communistes adressent aux partisans de l'autogestion ?

Jean Fabre les rassemble et les résume très bien, dans son article déjà cité (21). L'habileté consiste, en ne nommant personne, à amalgamer tous ceux qui se réclament de l'autogestion, et à réussir ainsi une sorte de disqualification générale des ses partisans. Le mot peut effectivement, grâce à cet artifice, recouvrir « le plus invraisemblable assemblage d'idées génératrices d'illusions ». On accuse de la sorte les autogestionnistes des erreurs suivantes :

1) Les autogestionnaires préconiseraient une « gestion spontanée des entreprises qui conduit inévitablement à leur isolement (...) à la lutte de tous contre tous » (22). Qui soutient cela ? Et qu'entend-on par « spontané » ? (23) Quelle est la fonction de la reproduction de cet « argument », lorsque, à la page suivante, Fabre se réjouit que « la plupart des théoriciens [de l'autogestion] parlent aujourd'hui nationalisation, planification, rôle de l'Etat » ?

2) La seconde « erreur » est plus sérieuse et moins « dépassée » : elle consiste à vouloir « se passer des organisations des travailleurs et de leurs représentants élus ». Cette critique est particulièrement développée par Jean Rony dans l'article cité (note 21) de *la Nouvelle Critique*. Jean Rony s'en prend à je ne sais

(20) Voir, à ce sujet, par exemple, « le dossier de *Que faire ?* » dans l'édition du Seuil de ce livre de Lénine.

(21) p. 31. Voir aussi l'article de Jean Rony dans la Nouvelle Critique, Février, 1974, N. 71, pp. 15-17.

(22) Jean Fabre, art. cit. p. 31.

(23) Voir, à ce propos, nos remarques, in *La délivrance de prométhée* p. 52 et suiv.

quel rousseauisme qui ne tiendrait pas compte de la « division du travail » (24) (C'est un comble !); reproduisant, sans s'y référer, les arguments que Sartre avait avancés dans « les communistes et la paix » (25) (et qu'il doit aujourd'hui avoir bien oubliés), du temps où – selon l'ironique et juste remarque de Merleau-Ponty – il était ultra-bolchevik (26), Rony proclame que « les masses ne sont point un agrégat d'individus » (27). Elles doivent donc, selon lui, faire confiance à leurs représentants élus. Cette « conséquence » n'est pas bonne. Il ne faut pas dissimuler que toute la déviation du léninisme est là. Contrairement à ce que Marx avait écrit (la libération des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes) les communistes prétendent que les travailleurs ne peuvent se libérer que par la médiation de leur parti. Le texte de Fabre est très significatif à cet égard : il conteste la prétention de « certains » autogestionnaires à vouloir se passer « des organisations des travailleurs *et* de leurs représentants élus ». Nous soulignons ce « et » qui suggère que les représentants précédemment élus (parlementaires, dirigeants du parti) s'identifient aux organisations des travailleurs. Les « autogestionnaires » font effectivement une différence entre « organisation des travailleurs » et « travailleurs organisés » selon des modalités plus souples du contrôle continu, impliquant la « révocabilité », que Marx avait saluée durant la Commune de Paris. La mise en question de représentants élus (pour 5 ans ou presque à vie) n'est pas une diminution mais un affinement de la démocratie. Le contester, c'est prétendre qu'il y a quelques hommes, groupés dans le parti, qui

(24) *La Nouvelle Critique* février 74, p. 16.

(25) *Les Temps Modernes* N. 81, 84-85 de 1952 et 101 de 1954.

(26) Merleau-Ponty, *Les aventures de la dialectique* Paris, Gallimard, 1955, pp. 131-271.

(27) « Autogestion, socialisme autogestionnaire, alliance conflictuelle », *La Nouvelle Critique* p. 17.

savent plus et mieux que la masse, ce qui est bon pour la classe ouvrière. Cet élitisme est injustifiable d'un point de vue màrxiste. Il est un résidu religieux.

3) Le troisième reproche fait aux partisans de l'autogestion relève des mêmes remarques : Fabre s'en prend à « la croyance trompeuse que démocratiser les entreprises, c'est multiplier les contrôles formels et irresponsables sur les élus » (28). D'où tire-t-on que le contrôle par la base est « formel » et surtout « irresponsable ». En vertu de quelle consécration, ordination, devrait-on « faire confiance » aux élus ? Devant qui sont-ils responsables sinon devant leurs mandants. En vertu de quoi cette responsabilité serait-elle interrompue le lendemain de l'élection ? La société sans classe et tout mouvement qui y prétend ne peut reconstituer une coupure (même d'abord technique et « provisoire ») qui crée deux sortes d'hommes : les dirigeants et les dirigés. La ligne de clivage entre léninistes (29) et autogestionnaires est ainsi définie : elle sépare ceux qui font de l'égalité des hommes le principe de leur action de ceux qui se croient les dépositaires de je ne sais quelle vérité et qui, en son nom, commandent et, cela s'est vu, en viennent parfois à terroriser, à tuer.

4) Dernière critique de Fabre et de ses collaborateurs de la revue économique de P.C.F. : « L'autogestion c'est encore un ensemble de propositions revenant à nier le rôle de l'Etat ». Souvent les communistes accusent, au contraire, les partisans de l'autogestion de n'être que des réformistes qui s'accommoderaient du capitalisme et de son Etat. Aujourd'hui, au contraire, on leur reproche d'aller trop loin contre la domination

(28) Art. Cit. p. 31

(29) Nous entendons par « léninisme » les écrits de Lénine (comme *Que faire ?*) qui ont *inspiré la pratique* de la 3ème Internationale. *L'Etat et la révolution* et les prises de position de 1917 en faveur des soviets, forment de ce point de vue une parenthèse sans conséquence. Le léninisme historique est une « réduction » de Lénine vivant.

de classe par l'Etat. Certes il faut détruire l'Etat capitaliste mais le remplacer bien vite par un « Etat démocratique » (30) ou, pour employer la formule encore plus « abstraite » et mystifiée de certains trotskistes par « l'Etat ouvrier ». Or si Marx et Engels dans *le Manifeste communiste* semblaient donner pour tâche au prolétariat de s'emparer de l'appareil d'Etat, dans la préface de 1872 à la réédition allemande du même *Manifeste* ils reconnaissent que leur programme de 1848 doit être révisé : « La Commune notamment a démontré, précisent-ils, que la classe ouvrière ne peut pas simplement prendre possession de la machine d'Etat telle quelle et l'utiliser pour ses propres fins » (31). Un peu plus tard, dans ses notes en marge du livre de Bakounine : *Statlichkeit und Anarchie* Marx précise que « l'Etat populaire de Liebknecht » (...) est une ineptie » (32). On pourra encore plus commodément se reporter à *l'Etat et la Révolution* de Lénine ; on y verra que « l'Etat, produit de contradictions de classes inconciliables » (...) est « instrument d'exploitation de la classe opprimée ». L'existence de l'Etat est le signe que subsiste une société de classe. « Par conséquent, conclut Lénine, *aucun* Etat n'est *ni* libre, *ni* populaire. Cela Marx et Engels l'ont maintes fois expliqué... » (33) Lénine ajoute que « dès 1852 Marx a assigné à la révolution prolétarienne la tâche de « briser » la machine d'Etat » (34). Après la prise de pouvoir, l'Etat doit « commencer immédiatement à dépérir » (35) car « le peuple peut mater les exploiteurs même avec une « machine » très simple, presque sans « machine », sans appareil spécial, par la simple *organisation des masses*

(30) Art. cit. p. 31.
(31) Karl Marx, *Oeuvres* bibliothèque de la Pleiade, t. I p. 1481.
(32) *Pages de Karl Marx* choisies par Rubel, Payot 1970, t. II, p. 180.
(33) Lénine, *Oeuvres* Paris, Moscou, 1957, t. XXV, p. 431. (les mots en italique sont soulignés par Lénine).
(34) Ibid. p. 517.
(35) Ibid. p. 501.

armées. » (36) Lénine prend la peine d'expliquer, en détail, « par quoi remplacer la machine d'Etat démolie » qui doit se transformer » en quelque chose qui n'est plus, à proprement parler, un Etat » (37), ne serait-ce que parce que seront instituées « électivité mais aussi révocabilité à tout moment » et une rotation des tâches qui transformant chacun à tour de rôle en bureaucrate fera que personne ne pourra devenir bureaucrate. (38)

Assurément, à notre sens, ces rappels de textes bien connus n'ont aucune valeur de preuve ; nous n'invoquons pas « l'argument d'autorité », même s'il pouvait partiellement jouer aux yeux de militants qui se proclament eux-mêmes fidèles continuateurs de Marx et de Lénine. Nous les reproduisons seulement dans une intention d'ouverture du dialogue. Lorsque les partisans de l'autogestion mettent en question l'Etat, les communistes ripostent que « l'utopisme d'une telle position saute aux yeux » (39) et, de fait, l'histoire montre que lorsqu'on passe d'un régime bourgeois (voyons par exemple celui de l'Italie d'aujourd'hui) à un régime « socialiste », l'Etat se renforce. Mais ce qui reste à expliquer c'est en quoi un tel renforcement du centralisme bureaucratique (tentaculaire et universel régisseur) réalise la démocratie. Marx et Lénine (sur le plan théorique) ont vu entre Etat et démocratie une antinomie presque grotesque. La contestation de l'Etat ne devrait pas pousser les communistes à crier au désordre, à l'utopie. Les partisans de l'autogestion, comme Marx et le Lénine de *l'Etat et la Révolution* se prononcent contre l'Etat, c'est-à-dire pour *une autre organisation, qui réalise une coordination économique et politique sans créer de coupure de classe entre minorité dirigeante* (et bientôt privilégiée) *et la « majorité silencieuse »* silen-

(36) Ibid. p. 501.
(37) Ibid. p. 453.
(38) Ibid. p. 520.
(39) *Economie et Politique* N. 229-230, p. 31.

cieuse ici parce que, sans pouvoir, découragée, et parfois apeurée, terrorisée. Ce que les autogestionnistes préconisent n'est rien d'autre que cette « association » définie par Marx à la fin de la seconde partie du *Manifeste communiste* comme « association où le libre épanouissement de chacun est la condition du libre épanouissement de tous ». Il ne suffit pas aux communistes actuels de se déclarer d'accord, pour les siècles futurs, avec une telle lapalissade ; il faut prendre les moyens de commencer immédiatement à mettre en marche un processus dans ce sens, au lieu de construire un Etat parfait, sans opposition, structuralement incapable non seulement de dépérir mais de se démocratiser par réformisme graduel. Un tel Etat qui dispose de l'armée et de la police de métier résiste tant aux essais violents de démocratisation (par les soviets, conseils ouvriers de Hongrie, (1956) de Pologne (1956, 1970) qu'aux essais pacifiques (Tchécoslovaquie, 1968). (40) Il est parfaitement utopiste d'abandonner tous les pouvoirs aux mains d'un Etat sans contre-poids, en espérant qu'il octroyera un jour la liberté et l'égalité. Il faut, *dès les premiers jours* de l'élimination des capitalistes bourgeois, *commencer à créer une autre organisation qui tent à la suppression de toute séparation de classe. C'est ce que nous appelons l'autogestion.* La résistance des communistes à utiliser couramment ce mot prouve qu'ils ont encore de la difficulté à pratiquer concrètement la démocratie, et d'abord dans leurs propres structures. Toutefois, l'importance de leur acceptation d'une « intervention des travailleurs » – même dans le cadre de l'entreprise et en respectant le rôle des élus et

(40) On pourrait prétendre que cet exemple de la Tchécoslovaquie prouve qu'un pays socialiste peut *se* démocratiser, mais ne faut-il pas, pour expliquer ce mouvement en Tchécoslovaquie (comme en Hongrie ou en Pologne) faire une place à l'anticolonialisme ? Seule l'auto-démocratisation de l'U.R.S.S. pourrait être probante. En attendant, la démocratisation des pays socialistes satellites ne pourrait, paradoxalement, se faire qu'à l'abri du bouclier atomique américain !

des organisations déjà existantes – ne doit pas être sousestimé, d'autant moins que Jean Fabre admet fort bien, à la fin de son article et à plusieurs reprises (41) que la démocratisation des entreprises ne peut rester sans incidence sur les orientations et le contenu de la planification démocratique. Fabre précise, en effet, fort nettement que « la gestion démocratique est ainsi à l'opposé d'une gestion bureaucratique ou étatisée. » (42) Il est également significatif que les communistes français proposent une gestion tripartite des entreprises (par un conseil composé par tiers des représentants du personnel, des usagers et de l'Etat) qui est très exactement la même que celle préconisée à Vienne, en 1919, par l'austromarxiste Otto Bauer, dans sa brochure : *La Marche au socialisme* (43). Ce simple fait marque une évolution incontestable. Certes, quelques communistes prennent encore plaisir à ironiser en épinglant par exemple le mot de PP. Mauroy (généreusement qualifié de partisan de l'autogestion) qui aurait dit : « lorsqu'on prononce [le mot autogestion] devant eux, les ouvriers ont plutôt tendance à se gratter la tête ». (44) Gageons que cette « observation » de Mauroy datée de juin 73, traduisait davantage la perplexité de Mauroy que celle des ouvriers de chez Lip, notamment. Depuis, d'ailleurs, Mauroy lui même a pu s'instruire, ne serait-ce qu'en lisant *toutes* les publications de diverses tendances de son parti. Sinon, le centralisme étatique persistant des « vieux » socialistes peut être un frein à l'évolution du P.C.F. Dans *l'Etat et la Révolution* Lénine critique le social-démocrate allemand Kautsky parce qu'il déforme

(41) *Economie et Politique* N. 229-230, pp. 38, 42, 44-45

(42) Ibid. p. 42.

(43) *Der Weg zum Sozialismus* Wien 1919, 32p. Brochure traduite en français, dès 1919, par F. Caussy et publiée par la librairie du Parti socialiste et de *l'Humanité* 71 p. Cette traduction a été reproduite dans *Otto Bauer et la Révolution* Paris, EDI, 1968. La gestion tripartite, reprise par le P.C.F., est décrite dans ce dernier livre, p. 94.

(44) Quin (Claude) « La crise et les formes actuelles du réformisme » in *Economie et politique* 229-230, p. 104.

Marx en passant sous silence que la première tâche de la révolution socialiste est de briser l'Etat. (45) Cette situation va-t-elle se reproduire ?

Yvon BOURDET

(45) Lénine, *Oeuvres* éd. citée, t. XXV, p. 515 et suiv.

chroniques de l'autogestion

L'affaire Lourau à l'Université de Poitiers *

L'analyse institutionnelle (c'est le titre de la thèse de doctorat de Lourau) (1) a pour fonction essentielle de démythifier la prétendue « éternité » des Institutions et de montrer qu'elles sont non seulement *créées* par la base, mais autorégulées par cette même base, adaptées par une critique permanente du collectif instituant (historiquement souvent court-circuité par toutes sortes de « collectifs » minoritaires, élus ou auto-proclamés, voire par un individu « privilégié » qui, parfois prétend avoir légiféré sous la dictée de Dieu). C'est un des paradoxes de la puissance créatrice de l'homme qu'il soit lui-même la première victime de ses créations et que l'élan soit étouffé sous sa propre retombée. La fonction première de « l'analyse institutionnelle » ou socio-analyse est ainsi de redonner aux hommes la conscience de leur *pouvoir instituant* contre *l'institué* (2), bref de poser les fondements d'une sorte d'autogestion du droit.

Ceux qui ont, ne serait-ce que parcouru, les ouvrages de Lourau savent bien que la socio-analyse ne peut se réduire à une entreprise d'amélioration des systèmes pédagogiques (bien qu'elle puisse grandement y contribuer par une libération réciproque des facultés créatives de l'enseignant et de l'enseigné). Son projet de produire un « dispositif analyseur » qui mette en question les institutions ne peut manquer de déboucher sur le plan politique.

(*) Le 6 décembre 1974, René Lourau a comparu devant le *Conseil supérieur de l'Education nationale* qui pour vice de forme l'a renvoyé devant les instances de l'université de Poitiers.

(1) René Lourau, *L'analyse institutionnelle* Paris, éd. de Minuit, 1970, 299 p.

(2) C'est le titre d'un livre de Lourau : *L'instituant contre l'institué* Paris, Anthropos, 1969, 197 p. (voir aussi un compte rendu de ce livre dans la revue : *Autogestion* N. 9-10, pp. 132-135).

Dans un article de 1970 (3), René Lourau avait, pour ainsi dire, « prévu » les difficultés qu'il vient de rencontrer à l'université de Poitiers. S'appuyant sur l'exemple d'un institut de formation d'agents du développement qui se croyait « politiquement avancé » et pédagogiquement d'avant-garde parce que – après 1968 – les stagiaires avaient la permission « d'autogérer » le programme des conférences et de choisir leurs professeurs, il avait remarqué que le « libéralisme » de l'Institution n'avait pu aller jusqu'à l'acceptation de « l'auto-évaluation » des stagiaires. Au terme du cycle d'enseignement, l'Institut se réservait le droit de choisir ceux qui pouvaient exhiber le savoir requis pour mériter le « diplôme ». Sur ce petit exemple, on saisit, à la perfection, la différence radicale qui sépare la co-gestion participative d'une autogestion de l'éducation. Le recteur de l'académie de Poitiers, quelques années plus tard, marque, avec clarté les limites bureaucratiques de tout réformisme pédagogique :

> « La délivrance de diplômes nationaux individuels garantis par l'Etat, a-t-il déclaré le 27 août 1974, au cours d'une conférence de presse, *est régie par des textes officiels,* (Voilà l'institution !) *fort libéraux d'ailleurs* (liberté octroyée à l'intérieur d'un cercle) *et faisant une large place à la liberté pédagogique de chaque section* (direction participative par objectif). *Est-il possible d'admettre* (demande-t-il, assuré de la réponse négative) *qu'une pédagogie dite moderne* (pourquoi « dite » ?) *incompatible, semble-t-il, avec des examens traditionnels* (quel scandale, en effet, qu'une pédagogie (dite) *moderne* puisse mettre en question les examens *traditionnels* c'est un comble ! ce ne serait pas le cas si cette pédagogie était (vraiment) moderne), *débouche néanmoins sur l'existence de diplômes individuels décernés en violation de toute réglementation ? » (4).*

On saisit, ici, sur le fait, « l'esprit » bureaucratique du représentant de l'Etat qui serait rassuré et qui, en tout cas, n'aurait aucun motif d'intervenir si « les formes » traditionnelles de l'examen réglementé avaient été extérieurement respectées. Le recteur, probablement incompétent en matière de sociologie, ne prétend pas que les étudiants reçus n'ont pas les connaissances

(3) « A quoi sert la notion d'autogestion ? », *in Autogestion et Socialisme* n. 13-14, sept. – déc. 1970, pp. 3-12.

(4) D'après Jean-Michel Audineau, *Le Monde* du 29 Août 1974, p. 15.

requises, mais qu'ils n'ont pas manifesté de telles connaissances dans les formes instituées. Le recteur ne devrait pas ignorer que l'appréciation par un correcteur de quelques pages – même écrites sous surveillance et sur du papier à en-tête de l'Université de Poitiers – est sujette à caution. La docimologie a depuis longtemps « scientifiquement établi » que les variations de notation d'un examinateur à l'autre peuvent varier considérablement (et on a dû tenter de corriger ces « hasards » par « le livret scolaire » ou par « la double correction ») ; cela n'empêche pas ce recteur de croire (ou d'affirmer) que seule la violation des règles bureaucratiques de collation des « grades universitaires » est susceptible de « tromper la confiance que l'Etat et les tiers accordent à l'université dans la délivrance des diplômes nationaux ». (5) Pour être recteur, M. Touchard, a-t-il subi les épreuves réglementaires d'un examen national de nature à rassurer l'Etat et les tiers ?

Quoi qu'il en soit, l'affaire Lourau a le mérite de faire apparaître « les limites » de la co-gestion et de montrer que l'analyse institutionnelle est *une critique qui engendre la crise* : l'instituant (restitué dans ses virtualités) met l'institué dans un danger tel que l'institué menace de révoquer l'instituteur.

Certes les « autorités » ne voient pas (ou ne veulent pas voir) les choses de cette façon. S'accrochant à des détails, elles s'indignent que des étudiants soient reçus après avoir remis une copie blanche, assortie ou non de remarques narquoises. En quelques mois d'enseignement, même de type « dit » moderne, René Lourau ne pouvait mettre fin aux attitudes « potache », à la surenchère provocante de certains élèves de première année, dont quelques-uns étaient sans doute sincèrement curieux de tester, par ce passage à l'extrême, si les positions théoriques de leur professeur pouvaient être mises en pratique. On dira que Lourau aurait dû sévir et montrer jusqu'où on ne devait pas aller trop loin. Mais qui ne voit qu'il aurait aussitôt – même aux yeux des « bons » élèves – perdu toute crédibilité. C'est en renonçant, dans la pratique, aux conséquences (volontairement poussées à l'absurde par quelques éléments railleurs) que Lourau aurait manqué au sérieux et à l'honnêteté. Il sera intéressant d'observer si les autorités administratives auront la générosité ou plus simplement l'intelligence de le comprendre.

(5) Ibid.

Une première conférence nationale sur l'autogestion aux Etats Unis*

Les 12 et 13 janvier dernier, s'est tenue à Cambridge, Massachusetts, la première conférence nationale sur l'autogestion ; elle a été organisée par un groupe d'universitaires et d'étudiants de Boston et d'Ithaca qui s'étaient donné le nom de « *People for Self-management* ». Cette conférence a réuni environ 250 participants dont la majorité provenaient du milieu académique ; cependant, le nombre de personnes qui se sont intéressées à la rencontre est de beaucoup supérieur à celui de celles qui y assistèrent.

Le programme fut le suivant : après la clôture des inscriptions, les discours d'ouverture furent prononcés par MM. Jaroslav Vanek (Université Cornell), Walter Kendall (*Institute for Workers' Control*), Harry Bluestone (Syndicat des travailleurs unis de l'automobile). Par la suite, les participants se répartirent dans les ateliers ayant pour sujet « Implantation d'entreprises autogérées », « Autogestion et politique municipale », « Autogestion et communauté locale », « Autogestion et syndicalisme » et « Expériences d'autogestion ». Une assemblée plénière fut consacrée à l'organisation ; ainsi, il fut résolu de travailler à la rédaction d'une constitution, de continuer à rédiger et d'envoyer un bulletin de liaison, de mettre sur pied différents comités régionaux, etc.

(*) Les communications présentées à cette conférence peuvent être consultées à la Bibliothèque de la Maison des Sciences de l'Homme (*Fonds sur l'autogestion*).

Les participants reçurent plusieurs textes de bonne facture et les exposés furent intéressants ; avec un coût d'inscription très bas, la conférence a néanmoins conservé un standard élevé de qualité. Toutefois, elle a aussi montré certaines faiblesses que je soulignerai en gardant à l'esprit que c'est la première d'une longue série, je l'espère bien, et que les améliorations sont toujours possibles.

Premièrement, les syndicats ont exercé une influence inversement proportionnelle au nombre de leurs représentants présents ; en effet, bien qu'ils fussent une dizaine, ils intervinrent souvent dans les débats et il semblait que plusieurs participants sentaient le besoin de se référer aux syndicats, soit pour blâmer leurs procédures non démocratiques, leur conservatisme, et pour demander leur exclusion, soit pour avancer qu'un mouvement de promotion de l'autogestion ne pouvait ignorer les syndicats et qu'il fallait entrer en contact avec ceux qui pouvaient être sympathiques à cette idée. Cependant, il me semble que cette influence s'est surtout manifestée dans la tournure des débats où on s'est préoccupé des problèmes pratiques que soulève l'application de l'autogestion ; c'est comme si on avait peur que les considérations trop théoriques ne repoussent ces compagnons.

Deuxièmement, il est surprenant de constater le peu de cas fait à la politique ; on ne l'a pas complètement ignorée, mais on ne lui a pas donné non plus l'importance qui lui revient. Cette omission s'explique peut-être par cette phrase tirée du discours d'ouverture de M. Vanek, « L'objectif et la préoccupation de ceux ici rassemblés est l'extension des principes d'autodétermination et de démocratie de la sphère politique à la sphère économique... » C'est tout comme si l'économique et le politique formaient deux fronts séparés et que l'on pouvait désarmer l'un pour renforcer l'autre. Cependant, à moins de prendre pour acquis la validité de cette distinction et que le système politique que nous connaissons représente la démocratie, il semble que l'extension se fasse dans l'autre sens : les institution politiques ne sont pas démocratiques parce que le lieu de travail ne l'est pas non plus. Cependant, travailler à faire démarrer des entreprises autogérées, tout louable que ce soit, équivaut à faire pousser des fleurs dans le désert si on ne tient pas compte de l'environnement. Le combat doit plutôt se poursuivre dans le cadre d'une perspective qui donne un sens à toutes les luttes dans tous les secteurs de la vie sociale ; l'autogestion peut et doit fournir cette

perspective sous peine de devenir une simple technique administrative semblable à celle des « human relations ».

Troisièmement, il y avait une coupure entre la théorie et la pratique des participants. En effet, la majorité des personnes présentes venaient du milieu universitaire d'une part, et d'autre part, les discussions tournaient autour de comment intéresser « les autres » à l'autogestion. Il s'ensuit donc que personne n'a soufflé mot de ce que la majorité connaissait le plus, c'est-à-dire le milieu universitaire. Pourtant, il y a peu de différence entre l'employé qui doit exécuter l'ordre du patron et l'étudiant qui doit faire un travail prescrit par le professeur ; l'employé rebelle qui est congédié n'est pas différent de l'étudiant qui échoue pour ne pas avoir respecté l'orthodoxie. Pourtant, l'université n'est pas encore autogérée et il y a du pain sur la planche pour ceux qui veulent y travailler.

Encore une fois, j'émets ces critiques tout fraternellement, car c'est déjà bien beau qu'une telle conférence ait pu se tenir : les Etats-Unis ne représentent pas le pays d'élection de l'autogestion, du moins jusqu'ici, et c'est tout à l'honneur des organisateurs d'avoir contribué à la promotion de cette idée. Il y aura une autre conférence en 1975 et les personnes qui veulent en avoir des nouvelles peuvent s'abonner au bulletin en envoyant 2.00 $ US à cette adresse :

People for Self-Management,
NEWSLETTER,
P.O. Box 802,
Ithaca, N.Y. 14850,
U.S.A.

Jean-Pierre DESLAURIERS

Une « table ronde » sur autogestion et conscience ouvrière

Le GROUPE D'ETUDE DE L'AUTOGESTION (Université de PARIS VIII et Centre Européen de Sociologie Historique), avec l'aide de la Fondation de la Maison des Sciences de l'homme a organisé, à Paris, les 17 et 18 juin 1974, une table ronde sur : « Autogestion et conscience ouvrière ».

Cette table ronde avait pour but de contribuer à la préparation d'une enquête comparative multinationale (Algérie-France-Yougoslavie) destinée à étudier si *la pratique de l'autogestion* même limitée à diverses formes de la cogestion, *développe ou non chez les ouvriers la conscience des capacités autogestionnaires*

A cette fin, il avait été demandé aux économistes et aux sociologues invités d'intervenir sur trois thèmes dont l'élucidation préalable conditionne le démarrage de l'enquête :

1 - Bilan des études sociologiques sur l'autogestion.

2 - Analyse des acquis des expériences nationales d'autogestion en Algérie et en Yougoslavie (avec, en complément, une mise au point sur l'opinion des ouvriers émigrés de ces pays).

3 - Examen des conditions théoriques et pratiques d'une enquête sur le terrain pour évaluer le contenu de la conscience ouvrière en fonction des divers degrés d'expérience de l'autogestion.

I. REFERENCES AUX TRAVAUX ANTERIEURS ET EN COURS

Le doyen Peyrega (Université de Bordeaux) présenta un court rapport sur son récent voyage en Israël et sur la portée de

l'expérience des kibboutzin. Pour des raisons idéologiques relatives à la politique globale de l'Etat hébreu, beaucoup de « militants de l'autogestion » répugnent à mentionner ces communautés juives. Cependant l'étude du fonctionnement de ces coopératives de travail impliquant certaines formes de vie communautaires pourrait enrichir l'analyse scientifique des diverses formes possibles d'organisation sociale à vocation égalitaire.

De son côté Serge Koulytchizky (dont la monumentale thèse de doctorat sur l'expérience algérienne d'autogestion va bientôt paraître aux éditions Mouton) dressa un tableau de *l'état actuel de l'expérience autogestionnaire en Algérie*. D'après ce rapport, l'autogestion commerciale a été vidée de contenu, presque dès le début. L'autogestion *industrielle* n'a jamais été officiellement abolie, mais elle a disparu, notamment par intégration dans de grands complexes. L'autogestion *agricole* existe toujours officiellement mais c'est une formule presque vide, par suite de la mainmise étatique : nomination des directeurs, contrôle de la comptabilité, interventions bancaires, etc. Cependant, Koulytchizky souligne l'apparition de symptômes d'un renouveau autogestionnaire qui peut être attribué aux tentatives précédentes d'autogestion, malgré ce qu'on dit de leur caractère formel et évanescent. Après avoir, dans un premier temps, dénoncé « la gabegie autogestionnaire », les autorités seraient maintenant sensibles *aux possibilités de rationalisation par la démocratisation économique* Par exemple, la nouvelle charte de l'organisation socialiste des entreprises nationales prévoit « un conseil de travailleurs », alors que les premiers projets semblaient davantage prendre pour modèles les sociétés anonymes occidentales.

Ces nouvelles tendances sont une raison de plus de tenter de réaliser le sondage projeté, puisqu'il semble qu'une idéologie autogestionnaire, lancée ou tolérée par habileté politique, puisse développer ensuite une dynamique imprévue.

En ce qui concerne la France, on entendit les communications de Mirjana Morokvasic et de Jean-Marie Trebucq.

Ce dernier (qui vient de terminer un mémoire sur les grévistes de la chemiserie de Cerisay) fit bien ressortir l'influence de l'exemple des ouvriers de chez Lip et, en même temps, le dépassement de ce modèle, en ce qui concerne l'auto-organisation d'une production de remplacement comme moyen d'autodéfense. Alors que, en effet, les LIP n'avaient pas eu besoin de faire plus que de monter quelques montres selon les schémas

préexistants avec des pièces déjà préparées, les grévistes de Cerisay (95 sur un effectif de 250) durent organiser leur production en dehors de l'usine et acheter la matière première : elles ne se contentèrent pas de refaire pour leur compte les gestes précédents, parcellisés par le taylorisme, elles ordonnèrent le travail autrement et apprirent à faire un chemisier complet. Elles « échangèrent » (pour employer leur vocabulaire) et non « vendirent » leur production 50 % moins cher que le patron, tout en doublant leur mise de fonds, ce qui leur permit de se répartir des salaires égaux.

Certes, après deux mois d'autodéfense, la plupart ont accepté de reprendre le travail chez le patron et les 27 qui ont ensuite été licenciées se sont bornées à engager les recours légaux ; elles n'ont pas cherché à remettre en marche « une production sauvage ». Peut-être la solidarité patronale jouerait-elle et leur serait-il impossible d'acheter le tissu nécessaire au prix de gros. Mais, comme le fit remarquer Daniel Chauvey, il n'est pas besoin que chaque groupe pousse sa lutte aux extrêmes ; *l'accumulation de l'expérience est sociale* ; chaque innovation est conservée par la mémoire collective de la classe ouvrière et si les travailleuses de Cerisay ne sont pas à même de recommencer ou de développer leur mouvement, d'autres actions pourront éclater ailleurs qui en seront une continuation.

Mirjana Morokvasic (qui enseigne à l'Université de Lille) est particulièrement bien placée pour l'étude des « migrants ». Elle est engagée dans diverses enquêtes à ce sujet et il lui paraît possible de les élargir en posant la question des variations de la crédibilité d'un système d'autogestion en fonction des diverses phases de la migration des ouvriers de son pays.

Le phénomène de l'émigration yougoslave est, en effet, significatif à plusieurs points de vue. On peut d'abord se demander ce que présuppose le fait qu'un pays « autogéré » en soit venu à exporter de la main d'œuvre ; il faut combiner, à ce propos, étude économique et analyse des institutions. En second lieu, quelle incidence sociale et politique peut avoir l'introduction, dans les pays capitalistes, d'une main d'œuvre d'origine « socialiste »? Cette influence sur la conscience ouvrière peut s'exercer sur les travailleurs des pays capitalistes, sur les immigrés eux-mêmes et sur l'action de ceux-ci au retour dans leur pays.

Comme on le soupçonne, le cas des ouvriers yougoslaves migrants est décisif pour une interrogation qui consiste à se demander quelles sont les conséquences, sur la conscience ouvrière, des diverses formes de la pratique de l'autogestion, comme de toute référence, fut-elle apparemment verbale, à ce système.

II. ANALYSES ET DISCUSSION THEORIQUES

a) Critique des enquêtes traditionnelles par sondage

Il ne s'agit pas ici, bien évidemment, d'une *critique générale* de la sociologie mathématiquement quantifiée, mais de l'examen de la validité de son usage pour une étude de l'autogestion. Certes, il reste vrai qu'une simple comptabilisation de réponses à des questionnaires administrés à froid, par des vacataires payés à la pièce, n'aboutirait qu'à apporter une précision décimale à des banalités ou, au mieux, aux hypothèses dont le chercheur a eu l'idée. Par le fait qu'il a construit son questionnaire, le sondeur sait ce qu'il cherche ; il ne lui reste que la curiosité de la mesure. Au niveau des hypothèses, ce questionnaire ne serait « instructif » que s'il ne collectait pas de réponses ; on apprendrait au moins que le prétendu phènomène à jauger n'existe pas. Un de nos bons sociologues avait, une fois, construit une batterie de questions pour savoir pourquoi les étudiants abandonnaient leurs études ; les trois ou quatre « raisons » proposées au choix n'avaient recueilli que de faibles pourcentages ; la majorité des réponses était comptabilisée dans la case : « autres réponses », très opportunément prévue. Cette enquête mal préparée avait l'avantage de *produire sa propre critique*. Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi et il est davantage à craindre que la grille des questions – surtout lorsqu'on veut échapper au défaut signalé de la simple cueillete de platitudes – ne contribue à *produire les phénomènes à observer*. Certes « l'évidence » du phénomène à mesurer (le score éventuel d'un candidat) n'est pas le signe suffisant d'un manque d'intérêt du sondage. Cependant de tout autres difficultés apparaissent s'il n'est pas seulement question de mesurer une variable bien spécifiée, mais de s'interroger sur la nature et presque sur l'existence d'un phénomène supposé. En ce dernier cas, la question n'est pas neutre, ni stérile ; elle peut, à proprement parler, « *donner* des idées » à

l'interrogé (car c'est une question que la métaphysique n'a pu résoudre de savoir si la maïeutique est seulement révélatrice ou créatrice). Il se produit une sorte de « révolution copernicienne » qui place, au centre, la question et non la réponse et qui permet de plus ou moins subtiles manipulations par l'Institut qui mène le sondage. Il serait, de ce point de vue, intéressant de comparer une enquête sur l'autogestion produite par la C.F.D.T. avec celle de la C.G.T. ou de F.O.

Mais cet obstacle fondamental du sondage heuristique (auquel échappe au moins partiellement celui qui se veut uniquement « mesuratif ») n'est pas le seul. Critiquant de précédentes enquêtes menées en Yougoslavie, avec tout l'appareillage « américain » (comme, par exemple, celle de Tannenbaum) Steinherr (Université de Louvain), Supek (Université de Zagreb) et Vanek (Cornell University) mirent en lumière la pauvreté des éléments recueillis et les erreurs d'interprétation, particulièrement en ce qui concerne les comparaisons « internationales ». En effet, le sondage par questionnaire sur le sentiment de participation démocratique, établissant des comparaisons entre les citoyens d'un pays autogéré et les autres, ne mesure que des *indicateurs subjectifs* et la comparaison ne tient pas compte de leur variation selon les institutions. Il se peut ainsi que le sondage – à partir des « indicateurs subjectifs » – « révèle » plus de frustrations par rapport au besoin d'autonomie démocratique dans les pays où est répandue une idéologie autogestionnaire, car la conscience y est sans doute plus exigeante, compte tenu des inévitables dysfonctions des nouvelles pratiques démocratiques. Dans cette perspective, on donnerait un sens à la célèbre formule de Sartre selon laquelle « nous n'avons jamais été aussi libres que sous l'occupation allemande ». On prévoit toutes les « conclusions » que les « dirigeants » autoritaires pourraient tirer de mensurations scientifiques « faisant apparaître, en leur faveur, des différences « hautement significatives » entre des échantillons « parfaitement caractéristiques » de chaque pays.

b) Intérêt, limites et dangers des analyses conflictuelles

Les difficultés évoquées, dans les paragraphes qui précèdent, sont bien connues ; on a souvent répété qu'un sondage « scientifique », réalisé en février 1968, en France, n'aurait pas permis de « prévoir » ni même de soupçonner les « événements » du mois de mai. En effet, les sondages sont des photographies

statiques et les hommes *vivent une histoire* ; si on a dit qu'ils ne savent pas l'histoire qu'ils font, *ils savent encore moins l'histoire qu'ils peuvent faire* ; c'est la praxis collective qui leur apprend leurs possibilités ; les nombreux témoignages recueillis auprès des grévistes LIP en fournit une preuve récente. Quelques-uns en ont conclu que le sociologue doit laisser au laboratoire son appareillage lourd d'ordinateurs et se livrer à « l'observation participante » sur les lieux « où ça bouge », à tous « les points chauds » où l'histoire tente des « avancées ». Comme se plaît à le rappeler Georges Lapassade, en ces cas, ce n'est pas le sociologue qui analyse, c'est *l'événement vécu par l'ensemble du groupe* (sociologue participant y compris, s'il y a lieu) qui est *le véritable analyseur social*.Cet événement collectif révèle aux participants *ce* qu'ils auraient, sans cela, ignoré qu'ils étaient ou qu'ils voulaient.

Dans son exposé, Rémi Hess se plaça résolument dans cette perspective, et même un peu au-delà, en évoquant – avec les animateurs de l'Analyse Institutionnelle – les cas où le sociologue animateur, et même provocateur, suscite la « conflictualisation » du groupe pour l'étudier à chaud, en le remettant « en fusion ».

Comme on pouvait s'y attendre, cette théorie du jeu conflictuel souleva des objections : les techniques de la dynamique de groupe (sans doute admissibles, en milieu étudiant ou dans de petits groupes, réunis pour la circonstance, en séminaire, dans une abbaye désaffectée) pouvaient-elles être transplantées – du moins telles quelles – dans les entreprises ? Après avoir « mis le bordel », le sociologue provocateur irait « animer » une autre usine et les travailleurs restés sur place – à moins qu'au même moment leur micro-révolution ne se soit propagée à l'univers – devraient bien s'insérer de nouveau (s'ils voulaient collectivement survivre) dans des mécanismes de production dépendant de facteurs (structures politiques, économiques, sociales, technologie, outillage, approvisionnements, débouchés) qui n'auraient pas été modifiés par leur petite révolution psychologique.

L'action de l'analyste conflictuel est donc limitée : il est obligé *d'attendre sa proie* (le conflit de type nouveau qui lui permettra d'enrichir sa théorie de la révolution) ou de tenter de *créer lui-même,* artificiellement, sporadiquement et pour son seul profit intellectuel, de petits conflits déclamatoires, sans portée.

c) Les niveaux d'analyse

1 - Le désir de participer

Les expériences de participation et même d'auto-organisation dans les coopératives ou dans les entreprises autogérées ont souvent révélé une *lassitude* des travailleurs. Dans quelle mesure pourraient-ils s'intéresser *durablement à la gestion* (étant entendu que l'autogestion implique, au premier chef, la gestion) ? Comment déterminer les « normes optimales » de la « participativité » ? Rudi Supek fit état, à ce sujet, de travaux dont cependant l'interprétation est difficile. Le schéma ci-dessous rend visible que le besoin ou la volonté de participation sont inversement proportionnels à la participation effective (des satisfactions dans le travail) selon que l'on passe du travail *artisanal* au travail *taylorisé* ou *informatisé*.

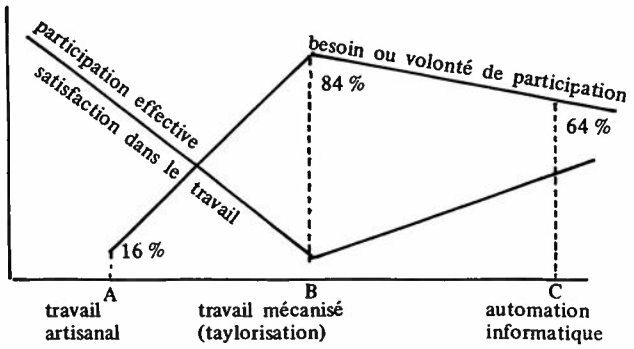

Encore faudrait-il savoir exactement ce qu'on entend par « automation » et si on a interrogé un programmeur, une perforatrice ou un surveillant de machine (ou si on fait une « moyenne » (?) des « satisfactions » de ces divers postes). Il faut aussi s'interroger sur la compatibilité de ces résultats avec d'autres observations qui témoignent, au contraire, d'une accoutumance au répétit (qui permet à l'esprit de « s'évader ») ; la rotation des tâches et leur élargissement sont parfois refusés par les ouvriers les plus mécanisés parce que ce prétendu « enrichissement » accapare leur attention et fatigue davantage (1). En revanche

(1) Ces travaux « élargis » restent, en effet, largement répétifs et dénués de l'intérêt qui résulterait d'un véritable exercice de la créativité. Il

d'autres observations montrent que les ouvriers qui ont effectivement pratiqué la rotation et l'élargissement des tâches, au sein d'« équipes autonomes de travail » ou par le système de « la direction participative par objectifs » refusent de revenir à l'état antérieur ; de la sorte, contrairement aux résultats présentés par le tableau, le besoin d'autonomie croîtrait avec la pratique de l'autonomisation (même relative) des tâches.

L'élucidation de ce point est décisive pour une recherche sur les variations de la conscience ouvrière en relation avec les pratiques autogestionnaires et elle devra donner lieu à des enquêtes concrètes multivariées. Il faudra, en particulier, rechercher si la lassitude ou l'absence de demande d'accroissement de la participation ne résulte pas des mauvaises conditions dans lesquelles la participation a été « octroyée ». On pourra, en particulier, se demander, avec Koulytchizky (Université de Bordeaux) ce que signifie réellement la décentralisation de la planification et le « partage » des décisions entre *l'Assemblée générale* des travailleurs (qui fixe *les grandes orientations*) et le *directeur* (qui prend et impose les *décisions quotidiennes*). Le « désintérêt » pour certaines formes d'autogestion ne pourrait-il pas venir, dans ces circonstances, du fait que les travailleurs font l'expérience du caractère, pour une bonne part fictif, de l'exercice de la participation. Inversement, il faudrait se demander – avec Daniel Mothé – si ce qu'on prend pour une volonté autogestionnaire n'est pas seulement parfois, un désir d'échapper à l'emprise désagréable, tatillonne, inutile et nuisible des petits chefs et de la bureaucratie, plus qu'une volonté de prendre en compte le fonctionnement de toute l'usine et les responsabilités de la production.

Enfin, on doit aussi s'interroger, avec Lapassade, sur la persistance d'esprit bureaucratique dont témoigne par exemple la déception d'Ernest Mandel (un théoricien trotskiste de l'autogestion) qui s'ingénie à trouver les moyens « d'obliger » les ouvriers à participer. L'obligation de la participation ne serait-elle pas antinomique avec le véritable esprit autogestionnaire qui doit restituer sa fonction à la spontanéité du désir ? C'est dans le même esprit que Supek distingue autogestion et « démocratie

faut ici rappeler – avec Daniel Chauvey – que l'enrichissement multidimensionnel des tâches présuppose des capacités pluridisciplinaires dont il doit être dialectiquement le créateur.

participative ». On a pu remarquer que même là où il n'y a pas de « participation », on rencontre une grande résistance à la suppression de l'autogestion. Il y a une différence entre ne pas *exercer* ses droits et ne pas *avoir* de droits.

2 - Les conditions objectives de l'autogestion : le cas des moyens de production ; incidence de l'outil

Ce champ d'investigation a été ouvert par Daniel Mothé et fera l'objet, de sa part, de travaux détaillés. On ne trouvera ici qu'une caractérisation globale de cet important domaine, encore peu exploré. Il est, en effet, naïf de supposer que l'autogestion ne pose que des problèmes de pure organisation et que n'importe quelle situation de travail peut être « autogérée ». La révolution autogestionnaire implique des transformations radicales des instruments de production (et, ajouterons-nous, de la nature même des objets produits).

Comment une machine qui ne demande aucune opération mentale de la part de l'ouvrier (et qui même – du moins dans l'esprit de l'ingénieur qui l'a conçue – exclut par principe cette intervention mentale d'un « exécutant » qui n'est qu'un *élément* voire un *accessoire* de cette machine) pourrait-elle avoir la même fonction, les mêmes conséquences que l'outil de l'artisan, guidé par la main et par l'œil, dans le champ imaginé d'un projet modifiable selon les accidents et les suggestions de la matière ouvrée ? L'autogestion suppose la prise en compte effective de l'intelligence collective des travailleurs et un outillage qui puisse intégrer cette créativité technique, sociale, politique. Dans le système actuel, non seulement cette intelligence de *l'homo faber* est court-circuitée par l'appareillage industriel, mais la fatigue et l'abrutissement que provoque cet appareillage rend les travailleurs inaptes à exercer leur intelligence et leur « poétique », même en dehors de l'usine.

Certes, les hommes ne peuvent être entièrement mécanisés et Mothé – dans des travaux antérieurs – a contribué à montrer que le système taylorisé ne peut fonctionner que par les imperceptibles interventions des ouvriers qui l'adaptent ; mais il y a loin de ce « bricolage » à un véritable exercice de la créativité collective des travailleurs. Cette dernière implique donc (et devrait engager) une évolution déterminante des moyens de production et notamment des outils.

3 - Décomposition structurale des ensembles

Les études sur l'autogestion rencontrent deux difficultés contradictoires et on n'évite guère la première que pour tomber dans la seconde : *ou bien* on se borne à l'analyse du *fonctionnement d'une unité* localisée (et on ne dépasse pas les problèmes de la *coopérative*), *ou bien* on s'attache au *niveau global* et on se cantonne souvent dans des *généralités idéologiques*. Il conviendrait donc de décomposer soigneusement la structure d'ensemble en ses éléments simples, sans oublier pour autant, le fonctionnement de la totalité. Dans cette perspective, on peut séparer abstraitement, à la suite de Supek, trois niveaux : celui de *l'individu* de *l'entreprise* de la *société globale*.

L'étude de l'individu – qui pourrait, certes, fournir des éléments significatifs – ne semble pas devoir être entreprise en premier lieu, ne serait-ce qu'à cause de la permanence, plus ou moins consciente, des anciennes superstructures, après des changements même importants de la vie sociale.

En ce qui concerne la *société globale* au niveau, par exemple, de l'Etat, les nécessités de la défense nationale, des relations internationales et de l'ordre intérieur y retardent considérablement la mise en œuvre de nouvelles pratiques d'inspiration autogestionnaire. En Yougoslavie, l'idéologie de l'autogestion, au niveau national, a eu pour fonction de remplacer l'idéologie du « centralisme démocratique », localement inapplicable à cause de la vivacité des revendications autonomistes des diverses républiques. A ce niveau, l'autogestion se réduit au fédéralisme assorti d'une certaine rotation des fonctions de présidence.

C'est donc au niveau intermédiaire de *l'entreprise* (2) que les phénomènes sont le plus intéressant et le plus facile à étudier. Dans la mesure où cette étude des mécanismes de l'entreprise tient compte de l'incidence des facteurs d'enracinement de l'usine dans la société globale, Supek distingue la *production* proprement dite, les *moyens intermédiaires* (planification, banques, information) et la *consommation*. Les degrés d'avancement de l'autogestion sont très variables selon ces trois secteurs : assez avancée en ce qui concerne la production, l'autogestion n'apparaît pour ainsi dire, pas dans le secteur de la consommation, tant il est vrai

(2) On pourrait, il est vrai, distinguer un quatrième niveau d'analyse : celui des communes (communautés locales de vie) qui permettraient davantage une étude simultanée de l'individu *et* de l'entreprise.

que reste pertinente l'observation de Marx d'après laquelle la production ne crée pas seulement des *objets* mais des *sujets* désireux de ces produits. Quand aux secteurs intermédiaires, ils posent des questions difficiles : une banque, par exemple (ou une maison d'édition) est une entreprise particulière, mais, du fait de son intervention sur la société globale, peut-elle être autogérée selon les seuls intérêts des employés locaux de l'entreprise et comment la société globale peut-elle intervenir sans priver les travailleurs de ce secteur d'une autonomie comparable à celle des autres entreprises ?

La prise en compte de telles relations complexes et subordonnées est indispensable pour une expérimentation qui soit détaillée sans être partielle.

4 - Conscience, capacité, volonté

Si, pour une étude de la conscience ouvrière *et* de l'autogestion, il est ainsi nécessaire de décomposer les structures économiques et sociales, sans perdre de vue l'interrelation des éléments, il convient tout autant d'étudier les processus de « conscientisation » à partir des infrastructures. La prise de conscience autogestionnaire ne peut résulter mécaniquement, ni d'une façon linéaire, des conditions économiques ou technologiques de base, et il faut tenir compte de la fonction paradigmatique des « modèles ». Dans quelle mesure l'intervention de ceux-ci peut-elle être le fruit d'un processus autogéré ? sinon que signifie cette « lumière venue d'ailleurs » ?

Pour une telle recherche, il ne semble pas inutile de partir du schéma proposé par Dominique Martin (Centre de Recherches en Sciences sociales du Travail) :

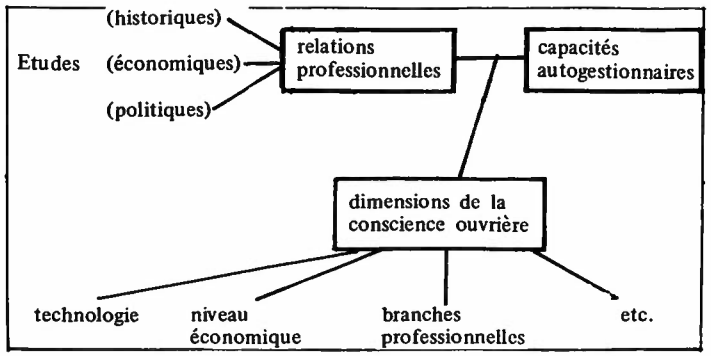

Cette décomposition doit être lue en suivant la dynamique concrète du déroulement des opérations de travail d'une entreprise en marche et sa fonction est d'étudier les variations des éléments et, notamment, de la conscience ouvrière, selon la plus ou moins grande pratique de l'autogestion au niveau des relations professionnelles. Ces variations (éventuelles) de la conscience devront naturellement être spécifiées par rapport à la conscience des *capacités* autogestionnaire et, finalement de la *volonté* autogestionnaire (3).

La Table ronde aborda aussi l'examen des propositions concrètes d'enquête : la stucture des équipes selon les trois pays (Algérie, France Yougoslavie) les possibilités de financement et le calendrier des opérations prévues. Mais nous avons pensé que le détail de ces questions techniques pouvait être, ici, omis. Toutefois les lecteurs de la revue seront tenus au courant des développements effectifs de cette recherche.

Yvon BOURDET

(3) Quant aux considérations sur la fonction paradigmatique des modèles, elles suposent des développements plus philosophiques qui dépassent le cadre de ce compte-rendu (voir, à ce sujet, le chapitre : « L'extraordinaire et l'impossible » in *Pour l'autogestion* Paris, éd. Anthropos, 1974 pp. 24-47).

Le Mai des banques *

Février, mars, avril 1974. Durant « deux mois qui ébranlèrent les assises de la banque », les « OS de la banque », expriment leur « ras-le-bol » de « cols blancs » en une explosion brutale et radicale : c'est leur *Mai* 68. Ils contestent. Dans ce secteur réputé calme, combien a-t-il fallu de bouleversements et de réformes de structures pour que des dizaines de milliers d'employés fassent grève ?

Ce mouvement a surpris par les mots d'ordres et formes d'action avancées, par son caractère extrêmement combatif et surtout par la radicalisation rapide de ces couches nouvellement en lutte.

Votre argent m'intéresse ! Nous aussi, à la B.N.P. On aime bien parler argent

L'image de la banque dans le public était très en retard sur la rapide évolution des structures de la profession. L'image type de l'employé aux manches de lustrine et ronds de cuir était encore vivace il n'y a pas si longtemps.

La banque traditionnelle, d'il y a vingt ans, avait comme fonction essentielle, la gestion des portefeuilles bien garnis de clients fortunés, la tenue de leur compte – ceci pour les rapports avec la clientèle privée – seule une élite était « bancarisée » –

(*) Ce texte sera repris dans une brochure de travailleurs et de militants A.M.R. des banques.

Le travail de l'employé était par conséquent adapté à ce rôle de conseiller financier et boursier. C'était la banque d'affaires ; donc de grosses agences, rares, traitant l'ensemble des opérations sur place, manuellement, avec un personnel peu nombreux, encadré de façon très paternelle.

Le statut social de l'employé était réellement valorisé, le devenir était, pour beaucoup, promotion sociale et hiérarchique : fameux rêve du « col blanc » par rapport au bleu des usines.

Avec le développement du capitalisme après-guerre, l'extension du crédit à la consommation (équipement ménager, immobilier...), le rôle des *dépôts* s'est constamment accru. Le nombre de clients s'est multiplié, englobant de nouvelles catégories de couches moyennes et de salariés (tout salaire supérieur à 1.500 F. – 1.000 F. plus tard – obligatoirement versé sur un compte bancaire). Les rapports avec la clientèle ont changé de nature, le travail aussi.

Nous assistons à la conquête d'un marché prometteur comprenant des millions de salariés à bancariser. Avec comme conséquence le développement anarchique de l'ouverture de nouvelles agences. Et lorsqu'en 1966, la distinction fut supprimée, dans la pratique, entre banque de dépôts et banque d'affaires, il y eut une mutation considérable : l'agence devenait quasiment un débit de tabac qui plaçait des dizaines de produits (plan d'épargne, voyages, assurances, SICAV, etc...) multipliant ainsi le travail administratif proprement dit qui a commencé à s'hypertrophier. De gros centres administratifs se sont étoffés, sur toute la France, ce qui a provoqué l'accroissement inévitable de la mécanisation. L'apparition de l'ordinateur dans les banques ne date pas de 1966, mais cela n'a pas empêché une embauche massive. En 1974, plus de 300.000 employés de banque en France. Un directeur de la B.N.P. a déclaré : « Si la progression des effectifs garde son rythme annuel, en l'an 2.000, un français sur deux sera employé de banque ».

Ces milliers de travailleurs embauchés ont été, en général, des femmes, des jeunes de niveau scolaire de plus en plus élevé (BEPC,BAC et même licence), leur travail pouvant s'effectuer soit dans une agence, soit dans un centre. C'est dans ces centraux que le développement de l'informatique a été le plus manifeste. Le travail de bureau est devenu parcellisé, mécanisé et répétitif – l'usine quoi !

Contrairement aux attentes, et dans un premier temps, l'automation a été néfaste pour les travailleurs. Loin d'avoir repris tous

les travaux pénibles et déqualifiés, l'ordinateur a favorisé en amont et en aval une multitude de tâches consistant en préparation et contrôle. Ces fonctions fatigantes usent physiquement et nerveusement.

« L'automation qualifie les travailleurs et déqualifie leurs tâches »

Au niveau culturel croissant des employés, est proposée une parcellisation croissante de leur travail. C'est cette contradiction qui était et qui reste la plus explosive. L'embauche de lycéens et d'étudiants ayant vécu *Mai 68*, l'affaire GUYOT, etc... de certains venus de province, la part active des femmes dans l'effectif (60 % des employés ont moins de 25 ans, 60 % sont des femmes) ont poussé jusqu'à leur terme les contradictions latentes de leur travail salarié et secoué cette vénérable institution.

La hiérarchie, c'est comme les étagères, plus c'est haut et moins ca sert !

La hiérarchisation pesante, rigide, pyramidale est une constante dès les premiers temps du tertiaire.

Rien que dans la convention collective, il y existe une multitude d'échelons à gravir. Pour l'employé proprement dit, du cœfficient 270 à 395 (à 270 points de base à près de 4 F. le point, plus les points de diplômes et de bonne mine), puis pour la maîtrise et les gradés de la classe 2 à 4 (8 niveaux à franchir) de 5 à 8 (5 niveaux) pour les cadres, et enfin le summum être « hors convention » une fois arrivé au sommet. On calcule que pour un employé brillant, docile et surtout non syndiqué, il fallait 35 ans pour arriver en haut de la pyramide. 500 heureux élus à la B.N.P. avec un salaire annuel variant de 100.000 F. à 800.000 F. (Fourcade en devenant ministre des finances, perd les 2/3 de son salaire comme P.D.G. des C.I.C. banque d'affaire de la Suez devenue banque de dépôt).

Donc une échelle réelle des revenus dans la banque, avant impôts de 1 à 70 (y compris les primes de la main à la main pour les directeurs d'agences et autre allocation logement : 2.500 F. par mois pour un petit sous-directeur).

La hiérarchie ne se réduit pas uniquement au plan des salaires. Elle est vécue quotidiennement par les employés :

exemple de structure dans un service administratif

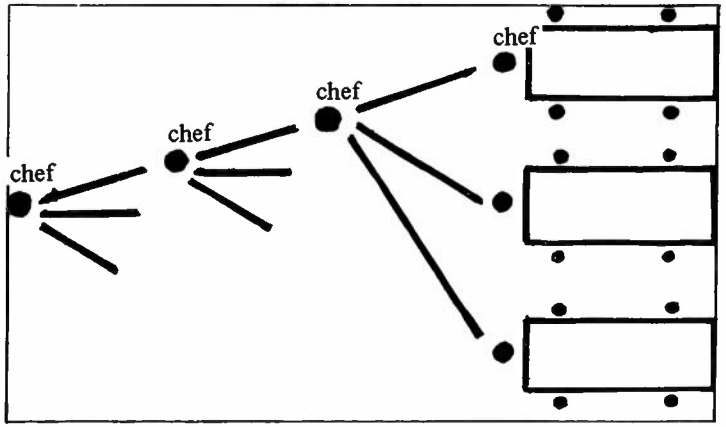

A une table de 4 personnes on trouve un chef ; pour trois tables, un chef du chef et pour 3 chefs de chef, un super-chef etc...
Certains employés se sont amusés à calculer que pour un jeune embauché, il fallait deux chefs! Mauvais esprits !
En tous cas, 52 % du personnel est gradé et cadre (1 % seulement de femmes cadres).
L'ambiance se dessine – délation – promesses de promotion toujours renouvelées et jamais tenues, mutations, retards pointés, pas de mini-jupes, jeans ou cheveux longs dans les agences = il faut surveiller sa tenue etc...
Soulignons de plus les différentes manœuvres d'intimidation et de chantage vis-à-vis de tout ce qui est syndicats, grèves, etc...
Ce climat lourd provoque effectivement des réactions chez les employés qui refusent de plus en plus les brimades, et ne veulent plus jouer les jeux de l'ascension sociale vers les hautes cimes.

« L'imagination au pouvoir »

Le patronat bancaire ressentant ce malaise croissant a essayé après *Mai 68*, de remettre en cause cette atmosphère et ces structures, lourdes de menaces sur le plan social et freins réels à la productivité du travail.

En France le ratio (pourcentage) des frais de personnel par rapport aux frais généraux est tombé de 75 % en 1967 à 66 % en 72 alors qu'en G. B. et aux U.S.A. ce pourcentage varie de 20 à 30 %.

D'où l'introduction de la D.P.P.O. (direction participative par objectifs) dans les banques en commencant par le Crédit Lyonnais, la B.N.P. etc...

Cette tentative de réforme de structure n'est pas seulement une nouvelle technique de gestion.

Elle est surtout destinée à récupérer la volonté des employés, de prendre leurs affaires en main, la mise en avant de l'intérêt au travail se traduisant, dans l'esprit des patrons, par l'augmentation de la productivité. Ces réformes suscitent de nouveaux conflits par l'introduction simultanée de nouvelles techniques comptables (comptabilité analytique – budgétisation – etc...) autour de centres de profits ; ainsi que l'informatique, la marketting, la publicité (campagnes concurrentes et se faisant écho : « le sourire, c'est le client qui doit l'avoir, pas les banquiers » répond le slogan de la Société Générale au vampire de la B.N.P. payé pour la campagne 300.000 F. sur un budget total de 1 milliard et demi de frs.). Entre l'ancienne hiérarchie remise en cause et secouée par l'arrivée des jeunes loups, tous frais émoulus des grandes écoles, un malaise grandissant s'installe.

Le boycott des employés se conjuguant avec ce malaise pour mettre en échec, pour l'instant, la D.P.P.O. : « il nous en restera » dit un nostalgique, « les plantes vertes et de la moquette ».

Mais pour le patronat, ce n'est que partie remise, celui-ci compte bien sur ses séminaires, les décentralisations donc l'éparpillement et la division du personnel, pour repartir de plus belle dans l'intégration des travailleurs au système.

1947 – 1957 – 1967 – 1968 – 1974

Ce qu'il faut retenir des différentes tentatives de la direction, c'est la nécessité pour elle de changer de braquet, de trouver de nouvelles formes d'exploitation.

Elle doit tenir compte des conditions nouvelles de la lutte des classes dans le secteur tertiaire :

+ le refus croissant du travail par les employés ;

+ leur volonté de contrôle sur les décisions qu'ils subissent ;

= la volonté anti-hiérarchique très profonde en particulier celle des nouvelles couches issues de la jeunesse scolarisée et reconnaitre l'aspiration à l'autogestion des travailleurs de la banque. Ces différentes facteurs sont ressentis aussi par les syndicats. 5 syndicats importants dans les banques : C.G.T., C.F.D.T., F O., C.F.T.C., S.N.B. – C.G.C., dans un milieu syndicalisé à 20/25 % très marqué il y a 20 ans par le syndicalisme chrétien, qui a laissé progressivement la place aux syndicats ouvriers. En effet la C.G.T. et la C.F.D.T. sont en général majoritaires à deux dans les principales banques. Ceci malgré le type d'implantation syndicale et la juridiction du travail bancaire.

L'évolution de la profession a conduit petit à petit à un hiatus entre les syndicats et la masse des employés.

La direction ne permettant jusqu'en 73 qu'une élection centralisée, les délégués du personnel en mai juin 74 sont élus sur les listes centrales, à la Générale et à la B.N.P. ; pour 15.000 employés dispersés entre agences et centraux, il y a une centaine de délégués.

Ce qui conduit ces délégués « naturellement » à ne plus travailler, devenir des permanents syndicaux et perdre, ainsi, avec l'accord tacite de la direction le contact direct avec leurs collègues de travail. Ce divorce entre les syndicats et la masse du personnel est vivement ressenti. Certains parlent même de syndicat comme de service de la banque.

Les militants responsables de C.G.T. sont en général, au P.C.F., ceux de la C.F.D.T. très « syndicaux » ; différentes exclusions ont eu lieu à la C.G.T. depuis 68 ; en sont victimes, en premier lieu, tous les éléments réputés « gauchistes » (*).

En effet, il existe un certain nombre d'organisations de la gauche révolutionnaire dans les banques : L.O. (au Lyonnais appartenant à F.O.), ex-ligue communiste, A.J.S., Révolution, quelques situationnistes, l'A.M.R. et le P.S.U. Le P.S. se développe depuis peu de temps. Quant au P.C. il détient la plus grosse influence. 47, 57, 67, 68, 74 ont été les grèves les plus marquantes de la profession. On peut souligner l'accélération du

(*) Il faut signaler que ces pratiques ont tendance à disparaître, à l'heure actuelle.

rythme des actions à partir de 1968. A plusieurs reprises, des grèves de 1, 2 jours eurent lieu en 1970, 1971, 1972. Le 6 décembre 1973, fut assez bien suivi dans l'ensemble. L'unité des 5 organisations syndicales est en général le facteur nécessaire pour la mobilisation du personnel. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'en 1972 alors que les premiers jours de grève furent suivis à 80 %, la division syndicale eut pour effet de casser le mouvement. C'est sur cette grève baclée qu'étaient restés les employés.

Ce n'est qu'un début continuons le combat !

La défaite aux élections législatives en 1973, la montée du coût de la vie, la journée nationale d'action du 6 décembre amenèrent la C.F.D.T. et la C.G.T. à un accord minimum pour essayer de relancer l'action.

Après un mois de discussion, augmentation uniforme dit la C.F.D.T., en pourcentage dit la C.G.T. Un programme commun est établi. Du pourcentage pour le rattrapage sur le coût de la vie. De l'uniforme pour la progression.

Enfin prêts ! Comment allait-on mobiliser le personnel se demandaient les dirigeants des deux fédérations au début de l'année 1974.

Grave problème ! certains militants proposent que soient organisées des A.G. pour l'information et la définition des revendications. Ils sont rapidement traités d'ultra-gauches. Les responsables syndicaux décident en responsables de consulter « responsablement » le personnel.

La consultation est une opération traditionnelle très mobilisatrice. On tire un tract sur lequel on marque *oui* ou *non* pour 24 heures entre le 13 et le 20 mars 1974. Pendant 15 jours, nos délégués défilent dans les services et font voter après prises de parole. Résultats médiocres. Désespérés ! Quoi faire ? Ne tenant pas compte des observations du personnel qui refuse de se battre 24 heures seulement, les fédérations relancent une autre consultation puis une idée géniale ! rassemblement décidé devant l'A.P.B. le 10/1. Deux cents délégués se retrouvent, avec leurs banderoles, très isolés. Un vrai divorce apparaît entre les directions syndicales et la base. Et soudain, on apprend qu'un service du Crédit Lyonnais St. Martin s'est mis en grève (Comptes Généraux), la direction cède, et le service voisin (positions) se

met en grève à son tour. La direction cède encore et tout le centre débraye. Le patron refuse alors et c'est le début du mouvement des banques. Comme une trainée de poudre, à la Générale, le service Bourse suit et à la manifestation qui passe le 27 décembre devant le centre Bergère de la B.N.P., répond une assemblée générale le lendemain matin qui décide, à 200, une grève de 24 heures qui se propage depuis le 6ème étage, descendant en colimaçon. C'est 1.500 à 2.000 qu'ils sont à la fin de la journée. Prouesse importante ! Sans mot d'ordre et à la surprise générale, le mouvement de grève s'étend. Les travailleurs reprennent la parole et sont décidés à la garder. Le 6 mars, accord des 5 syndicats et c'est plus de 150.000 employés sur toute la France qui sont dans la grève. On connait la suite !

L'auto-organisation était la règle

20 millions de montres avaient été achetées par les C.E. des banques nationalisées chez LIP, l'impact du mouvement des horlogers de Besançon s'est révélé important lors de l'éclatement de la grève.

A.G. Souveraine

D'emblée, l'idée de grève active s'impose. Les grévistes viennent tous les jours en grande majorité, bien décidés à fixer leurs objectifs (conséquence inattendue de la D.P.P.O.), contrôler leurs élus et diriger leur lutte. C'est au cours de ces assemblées générales quotidiennes que l'essentiel des débats et propositions ont eu lieu. Faisant preuve d'une maturité étonnante, comme si le principe de l'A.G. souveraine était évident. Un formidable élan d'exigence démocratique s'est développé. On votait à main levée les différentes tâches de la journée et les réponses aux propositions patronales. Même les divergences syndicales ne sont pas arrivées à entamer cette exigence de contrôle et les syndicats ont dû à maintes reprises s'incliner devant les aspirations unitaires des travailleurs en lutte. Ces aspirations autogestionnaires – que le patronat avait discernées et voulu récupérer – avaient fusionné avec le ras-le-bol pour déclencher une grève « sauvage ». Et les grévistes d'emblée s'estimaient en droit et de fait capable de diriger la grève et de l'animer.

Les commissions

Rapidement, il y eut constitution de commissions de type LIP : propagande, solidarité, rapport avec les autres banques en grève, lien avec les usagers, animation, suggestion, presse, audio-visuel etc...

Ces commissions remplissaient un double rôle. D'une part, elles permettaient la participation active des grévistes et stimulaient chez eux une pratique nouvelle à base d'initiatives, d'ouverture vers l'extérieur, de relations avec les médias. D'autre part, elles remplissaient un rôle effectif au service et à la direction de la grève. La recherche d'ouverture vers l'extérieur, la solidarité d'autres travailleurs, les tracts aux usagers donnaient un visage sympathique à la grève et les grévistes aimaient à rappeler que cette rupture avec le morne quotidien était et devait être joyeux.

Combien de décisions prises dans ces commissions ont eu de retentissement ! Occupation de R.T.L., d'Europe 1, conférences de presse, multiples communiqués, journée de salaire de solidarité, collectes à la porte des entreprises, montages audio-visuels etc...

Paradoxalement, il n'y eut pas de commission réfléchissant aux problèmes de la banque dans la société capitaliste, ni de commission femme alors que des propositions avaient été faites dans ce sens, mais les grévistes délaissaient quelque peu ce qui n'avait pas trait directement à leur grève, leurs revendications etc... Rarement, les problèmes quotidiens extérieurs à l'entreprise ont été posés.

Seuls quelques spectacles eurent du succès sur LIP, sur le Chili, des débats retinrent l'attention. Mais quand une fanfare arrivait dans un siège occupé, il y avait une certaine gêne. Il résistait bien ce respect de la dignité du contrôle de soi, surtout chez les plus âgés et chez certaines femmes. Par exemple, il y eut une protestation à cause du slogan chanté « les banquiers sont dans la merde ». De plus, un corporatisme assez aigu se développa, chacun restait sur sa banque, sur son lieu de travail. On se retrouvait aux manifestations. A Paris, il n'y eut jamais un meeting central B.N.P. – Générale – Lyonnais, seuls quelques grévistes allaient dans d'autres boites pour les informations etc... Il manquait une véritable direction centrale de la grève et ceci était dû à plusieurs facteurs.

Comité de grève – comités d'action

Cette direction de la grève, était assumée traditionnellement (comme en 1972) par un « comité central de grève » qui n'avait de comité de grève que le nom. C'était en fait, le cartel des fédérations nationales des syndicats qui organisait l'action, les manifestations et les discussions avec la direction de l'A.P.B. La division syndicale entre les 4 (C.F.D.T., F.O., S.N.B., C.F.T.C.) qui avaient lancé la grève reconductible, et la C.G.T. qui ne s'était pas jointe à ce mouvement national (le mot d'ordre C.G.T. était d'agir cas par cas, selon la volonté démocratiquement exprimée par les travailleurs etc...) a empêché la tenue de ce fameux *Comité central de grève* des organisations syndicales.

Par contre, de nouvelles structures se sont imposées dès le début de cette grève. *Les comités de grève élus par l'A.G. et révocables.*

Ces structures permettent réellement la participation active des grévistes, syndiqués et non syndiqués, à la direction de la grève. Elles sont nécessaires pour permettre aux grévistes de coordonner leurs actions, leurs revendications et présenter un front uni devant le patronat. Surtout avec l'éparpillement des agences et le faible nombre de délégués syndicaux, cette forme de démocratie ouvrière démultiplie le potentiel des grévistes, et on voit fleurir les propositions d'actions, les idées etc... L'apprentissage de cette démocratie permettant, de plus, la radicalisation des éléments actifs délégués à ces comités, et le contrôle sur la direction de la grève, les négociations et la reprise. Ces comités – réellement représentatifs étant l'expression réelle du niveau de combativité des travailleurs – leur existence et leur bon fonctionnement sont la garantie de l'absence de divorce entre la direction d'une lutte et la base ; leur fédération dans un *comité central de grève* permet de sortir du localisme, et de déjouer les tentatives de division patronale.

LA GREVE DES BANQUES aurait pu devenir LA GREVE DE LA BANQUE

Ces structures que les grévistes se donnent dans la lutte parallèlement aux organisations syndicales ont beaucoup manqué pour affronter le patron, unis et combattifs.

Quelles formes prirent les Comités de grève dans les Banques ?

Tout d'abord une constatation : *aucun* syndicat n'a pris l'initiative de la formation de comité de grève (sauf la C.F.D.T. au C.G.I.B.) ; la C.F.D.T. en général acceptait de reconnaître ces comités avec F.O., mais il existe très peu d'exemple où ces comités furent proposés et impulsés par la C.F.D.T., la C.G.T. étant, en principe, contre.

Au Crédit Lyonnais St. Martin, le Comité de grève fut proposé en A.G. par des camarades de Lutte Ouvrière : on élit les gens par service puis, rapidement on passe à l'*élection en A.G.* des délégués des grévistes (brochure de Lutte Ouvrière « la grève au Crédit Lyonnais »). D'où l'élection des éléments organisés politiquement donc motivés, dès le début à froid, au comité de grève. D'où une certaine dégénérescence en structure d'accueil des militants les plus combattifs (comité d'action) plutôt que réelle direction représentative.

A la B.N.P. Agences, nous eûmes au début le même phénomène avec auto-désignation de certains camarades de l'ex-ligue, puis sur insistance de camarades de l'A.M.R., élection *effective* dans chaque agence d'un ou deux élus. Malheureusement aux meilleurs moments de ce comité, 14 agences (600 grévistes sur 4 000) y étaient seulement représentées.

Le plus exemplaire des comités de grève fut celui de la Société Générale Agences, qui regroupa 65 agences. Effectivement, au début, ce comité reflet exact de la combativité des grévistes d'agences dans leur ensemble, ne commença à remplir son rôle d'impulsion qu'après quelque temps. Mais la représentativité de ce comité fut telle que deux mois après la grève, 50 délégués qui s'y étaient radicalisés ont été les principaux artisans des *six heures sur les banques* à la Bourse du Travail. Les syndicats avaient chacun un représentant dans ce comité qui donnaient leur avis – mais n'avaient pas le droit de vote – ; par contre, les élus au comité étaient soit syndiqués, soit non syndiqués.

On n'eut qu'un seul comité d'action créé à la B.N.P. Barbès à l'initiative de *Révolution.* Sa principale activité fut de participer

à la commission d'occupation de Barbès, et à l'initiative d'un comité de soutien sur le XVIIIème qui organisa un meeting à la Maison Verte.

Occupation ! Occupation ! Occu !
(sur l'air des lampions)

Les formes d'actions furent nombreuses et variées mais elles témoignaient toutes de deux facteurs : une combativité croissante et la reprise en main (le détournement) de l'outil de travail.

– Occupations de centraux (dans la région parisienne : Crédit Lyonnais St. Martin, Siège Levallois, Société Générale Trocadéro, B.N.P. Barbès) ou d'agences de façon tournante. La plus importante fut l'opération banques fermées. 40 agences des trois banques fermées simultanément et déploiement du haut de la Tour Eiffel d'une banderole de 40 mètres sur 4 :

C.L. S.G. B.N.P. la Lutte continue

– Piquets de grève.

– Blocage des fonds avec la complicité des chauffeurs de la Brinks (qui se sont aussi mis en grève au mois d'avril).

– Occupation des standards et des télex pour communiquer entre gréviste, occupation des radios Europe 1, R.T.L., O.R.T.F.

Ces actions étaient en général effectuées par les employés jeunes qui exprimaient ainsi physiquement leur ras-le-bol. Elles ont contribué pour beaucoup à la radicalisation de nombreux jeunes qui scandaient à la fin : « A bas l'Etat des flics et des patrons ! », dans les manifestations qui furent la forme d'action les plus appréciées par les grévistes (la marche sur *Paris* regroupa plus de 40.000 personnes).

Il faut quand même souligner le refus par les grévistes de faire tourner les centres informatiques sous leur contrôle, pour les virements de paie aux autres travailleurs et même pour leur propre paie. L'argumentation était « Si on fait les paies, on ne gênera plus personne ». Il est vrai que la présence de non-grévistes dans les services et les agences était gênante pour une remise en marche sous contrôle de certains secteurs à la banque. Encore qu'à *Marseille* et à *Argenteuil* il y eut deux à trois agences ouvertes par et sous contrôle des grévistes pour verser des sommes d'argent en fin de mois aux clients.

Nos 400 F., Nos 50 points*, Nos 28 jours !

Il est essentiel de souligner dans le cadre général auto-gestionnaire de cette grève, le caractère profondément anti-hiérarchique uniforme et égalitaire des revendications.

Tout d'abord, elles furent élaborées, en général après le début de la grève. En effet, un secteur s'arrêtait et ensuite seulement les revendications étaient formulées. D'ailleurs, il y eût des différences. Au Lyonnais, 20 points demandés, ailleurs, 50 points.

Elles étaient uniformes – ceux qui voulaient au nom du rassemblement des forces anti-monopolistes mettre en avant des pourcentages durent vite faire retraite.

En effet, si les cadres préféraient avoir des augmentations en pourcentages, ils pouvaient le faire et ensuite se battre pour elles. Mais les cadres qui se sont mis en grève étaient ceux justement qui refusaient le caractère extrêmement injuste des augmentations en pourcentage où ce sont les employés qui font grève et les cadres supérieurs qui ont la plus grande part.

De plus, il faut signaler le sens anti-hiérarchique et égalitaire des 28 jours de congés : dans les banques, les cadres ont 26 jours ouvrés, les gradés 25, les employés de plus de 6 ans 24 et les autres 23. Cela était ressenti par les employés comme une injustice flagrante. C'est la raison pour laquelle, en bonne place, figuraient les 28 jours. Pourquoi le cadre aurait-il plus de congés alors que son travail n'est vraiment pas plus pénible que celui de l'employé ?

Quant aux revendications au contrôle, elles furent rares. Non aux décentralisations ! Non aux fiches de rendement ! étaient à peu près les seuls mots d'ordre « qualitatifs ». A part les militants les plus politisés, la politique du crédit, le rôle de la banque, les prêts aux fascistes chiliens furent rarement évoqués au cours de la grève.

Même les revendications tendant à une plus grande démocratisation de la vie syndicale et l'extension des droits syndicaux tels que « l'élection de délégués par centre et par agence » n'eurent pas de succès.

(*) 1 point = 4 F.

Quant à la réduction du temps de travail, elle était estimée non prioritaire par la fédération C.G.T. qui demandait aux employés d'attendre les autres catégories professionnelles.

En effet, le *ras-le-bol* des employés sut rarement trouver un programme de revendications qualitatives et quantitatives sur les conditions de travail et autres, lui permettant de sortir de sa forme globale de *contestation,* vers une remise en cause de la société capitaliste.

On eut l'impression que faute de mieux, des revendications de salaire furent plaquées sur ce mécontentement profond et diffus.

Entre l'abolition du travail salarié, l'absentéisme, le non-intérêt au travail, et la prise en main sous leur contrôle des rouages essentiels de la banque, les grévistes ont hésité, cheminé anarchiquement à la recherche d'un programme permettant de passer de leurs problèmes les plus immédiats à la conscience de l'édification d'une société socialiste : *un programme de transition*

L'ordinateur fait son beurre, pas les programmeurs !

La participation des gradés à la grève fut assez importante de l'ordre de 40 %. Par contre, il y eut très peu de cadres ! Et surtout les cadres grévistes se recrutaient plus dans les centres administratifs qu'en agences et en grande partie chez les techniciens de l'informatique ou de l'économie. En effet, les seuls cadres qui ont bougé sont ceux qui n'avaient pas de rôle d'encadrement ou de rapport avec la clientèle (attachés commerciaux). Les séminaires de la direction ont donc d'une certaine façon porté leurs fruits. Sauf que c'est effectivement la grève des techniciens qui est la plus gênante pour la direction. Quand des travailleurs qui gagent 3.000 à 6.000 F. par mois se mettent en grève et bloquent des secteurs importants de la banque, la direction commence à comprendre l'étendue du malaise surtout que dans le travail bancaire, l'informatique est vraiment centrale. On peut rapprocher ce phénomène de grévistes cadres techniciens de Monsieur Cuche de Lip qui était le seul cadre en grève alors qu'il était l'un des seuls techniciens de l'usine (montres à quartz).

Encore une fois, seules des revendications portant sur le contrôle du patronat bancaire, la dénonciation de la gabegie et du gaspillage auraient permis d'unifier les différentes couches de travailleurs de la banque dans la grève !

Giscard, salaud ! C'est son dernier tango !
(sur un air lycéen)

Les patrons des banques ont donc cédé au début du mois d'avril une partie des revendications des grévistes. Et ceci, banque par banque, puisque l'A.P.B. (front patronal) s'était divisée sur le comportement à avoir devant les revendications des grévistes. Les banques privées de plus jouant le jeu de la concurrence et moins liées à *Giscard* préféraient céder rapidement. Les banques nationalisées (130.000 employés) obéissant à leur ministre de tutelle préféraient discuter entreprise par entreprise pour rendre plus complexes les avantages acquis et éviter ainsi la contagion.

Le mouvement des employés de banques se serait-il passé et surtout terminé sans la mort de Pompidou ?

Cela personne ne le saura. En effet, dès la mort de celui-ci, le S.N.B. (secrétaire général Beaujean, U.D.R.) et la C.F.T.C. estimaient les revendications suffisamment satisfaites, et se retiraient du mouvement. Cela ne surprenait personne et ce retrait eut peu d'influence, d'ordre uniquement psychologique. La division syndicale la plus sérieuse eut lieu quand la C.G.T. elle-même, commença à trouver sérieux le recul des banquiers et se mit, comme au Crédit Lyonnais, à procéder à « une vaste consultation à bulletin secret du personnel gréviste », ce qui ne fut pas du tout du goût de l'A.G. des travailleurs en grève déclarée souveraine par tous les syndicats depuis le début.

Alors que le personnel était encore prêt à se battre, le retrait de la C.G.T. (par respect de la trêve électorale ?) ne permettait plus d'espérer une vraie et complète victoire des travailleurs de la banque. La campagne orchestrée par *l'Humanité* autour de la reprise fut, en tous cas, un modèle du genre.

Malgré toutes les difficultés et manœuvres, on peut dire que cette grève a été très importante. L'ensemble des aspirations autogestionnaires de ces nouvelles couches de jeunes et femmes, issus de la jeunesse scolarisée et ayant vécu *Mai 68* a représenté un phénomène nouveau et radical.

Malgré l'opposition de certains syndicats, la montée de la lutte a été riche en potentiel au point de vue de la démocratie et de la combativité.

Le débordement des appareils bureaucratiques a été le premier résultat de cette exigence de contrôle et de lutte. La contradiction entre le niveau culturel des couches d'employés et

leur travail parcellaire, malgré toutes les tentatives de D.P.P.O. et peut-être même grâce à elle, a fait exploser une contradiction latente dans une lutte si marquante qu'elle a laissé des traces.

Rien ne sera plus comme avant dans les banques

Les facteurs nouveaux l'ont emporté grosso modo dans cette grève et la combativité toujours présente du personnel en est une preuve.

Même si les structures que se sont données les grévistes (comités, A.G. etc...) n'ont pas pu et pour de multiples raisons remplir véritablement leur rôle de direction centrale de la lutte, leur création a permis de poser les problèmes de la démocratie ouvrière et syndicale et ces acquis ne seront pas perdus. Les adhésions à la C.F.D.T. et la progression quasi générale de la C.F.D.T. aux élections professionnelles dans les banques en sont un signe, et un signe positif :

– au niveau même de l'adhésion de nombreux jeunes à un syndicat,

– parce que ce syndicat a été celui qui dans la lutte, a soutenu les différentes initiatives des grévistes.

Et si malgré tout, les revendications n'ont jamais permis de poser les vrais problèmes relatifs à la place de la banque, le contrôle sur la politique de la direction, le fait que ces revendications aient été uniformes et anti-hiérarchiques fut pour beaucoup dans la prise de conscience générale du personnel et l'unification dans la lutte de celui–ci.

La conscience de classe en se développant restera un acquis. Les patrons commencent à s'en apercevoir.

Les lacunes du mouvement furent nombreuses mais il est vrai que nous n'avions pas comme chez LIP une préparation du milieu et ceci par des militants autogestionnaires pendant de longues années. L'activité, le facteur lieu dans le secteur bancaire, les structures syndicales (élues centralement pour tout Paris) et la politique de méfiance de certains syndicats furent des handicaps. Mais il est certain que les facteurs nouveaux l'ont emporté sur les freins de toutes sortes et ceci est l'élément le plus important de la grève.

Ni victoire, ni défaite ! la grève des employés de banque se termine comme finit *Mai 68* mais il est clair que l'émergence et

la radicalisation d'une nouvelle extrême gauche ouvrière, l'apprentissage de la démocratie à tous les niveaux, le choc important dans les consciences, la combativité extrême du mouvement permettent d'espérer plutôt que de s'attrister. Et c'est sur la promesse de nouveaux combats riches d'avenir pour la classe ouvrière que s'est terminé ce que l'on peut appeler le *Mai des Banques.*

Alain GODOT

Le P.S.U. à l'heure Lip

Le dernier Conseil National du P.S.U. a « surpris». Une direction élue et respectée depuis 1967 a été battue à plate couture. Il est vrai que son projet était bizarre : entrer en masse au P.S. pour y faire nommer Rocard comme secrétaire général... Et pourtant l'échec de cette tentative surprenante était prévisible. On a déjà vu dans l'histoire des révolutionnaires dans un parti réformiste social-démocrate : Lénine et Rosa étaient bien dans la IIème internationale, plus proches de nous les pivertistes étaient à la S.F.I.O. Outre ce que de nos jours ce genre de tactique peut représenter de dérisoire si l'on sait la nature de classe et la fonction de la *bureaucratie* dans le monde moderne, on aurait pu croire que les dirigeant P.S.U. voulaient entrer au P.S. tactiquement, sur une base de gauche. Or il n'en a rien été ; voyons comment les choses se sont passées.

Tout le monde sait qu'un parti ouvrier ne peut exister sans syndicat et vice versa. Le P.C. a la C.G.T. comme la C.G.T. a le P.C. Les dirigeants du P.S.U. voyant que la C.F.D.T. était déchirée entre le P.S.U. et le P.S. décidèrent de fusionner les deux pour donner un syndicat au parti et un parti au syndicat. Il eut mieux valu amener la C.F.D.T. vers la gauche (vers le P.S.U.) mais c'était la diviser politiquement. Or ignorant qu'un se divise en deux, les dirigeants P.S.U. voulurent l'amener tout entière au P.S. – P.S.U., ignorant que quand une fusion se fait entre la droite et la gauche, c'est la droite qui l'emporte. Ainsi commença l'opération pompeusement appelée « restructuration de la gauche ». Outre le P.S. et l'ex-direction du P.S.U., un Appel y

associait une « troisième composante » essentiellement composée de responsables C.F.D.T. Pour cette centrale, les principaux promoteurs étaient Chérèque pour la métallurgie et Julliard pour le S.G.E.N. Aucun des dirigeants de la *gauche* de la centrale – qui coïncide curieusement avec les secteurs où se sont déroulés des mouvements sociaux depuis 68 – Hacuitex, Banques, Santé etc... – ne l'avaient signé ; seuls s'y retrouvaient pour la gauche des camarades responsables des P.T.T. Mais dès la publication de l'appel, il était clair que la partie était perdue tant pour Rocard que pour Maire (1). Les fédérations de pointe n'ayant pas signé, restait le recours de la régionalisation de l'Appel. Faire des Appels et des Assises régionales, telle fut la tentative de salut des bureaucrates. Or à ce niveau « décentralisé » l'échec fut encore plus total. Les quelques camarades responsables départementaux qui avaient signé l'appel par mégarde furent bien déçus, ils n'entraînèrent personne ni à la base, ni à l'échelon régional. Dès avant les vacances l'opération Assises avait échoué là où elle devait porter : dans les masses c'est à dire, ici et maintenant, à la C.F.D.T.

Dès la rentrée les ex-dirigeants P.S.U. durent tirer le bilan : les quelques signatures de « fédéraux » n'avaient pas entraîné l'adhésion attendue d'ouvriers à l'opération (malgré le bluff du P.S. faisant croire qu'il « possède » des sections d'entreprise). Aux Assises, le P.S. devait amener les électeurs (il les a), la direction de la C.F.D.T. les ouvriers (qui lui tournèrent le dos) et le P.S.U. les militants. Restaient ceux-ci à convaincre. Comme il fallait bien trouver un moyen de le faire, il fut écrit un « projet de société » qui devait donner un « supplément d'âme » au Programme Commun ; en quelque sorte greffer une âme autogestionnaire sur un corps bureaucratique et étatiste. Frankenstein n'aurait pas fait mieux que Rocard. Dans un discours publié par le Nouvel Observateur, celui-ci commença par peindre en noir la situation de la « France ». Celle-ci sans maître (De Gaulle ?) allait tomber sous la coupe de l'Etranger à savoir les fameuses firmes multinationales. Ceci n'est certes pas faux; le nouveau régime y pousse depuis mai 74 en démantelant effectivement « l'acquis du gaullisme », jetant pêle-mêle par dessus bord l'O.R.T.F. à Unilever, le C.N.E.T. à I.T.T., le France à la ferraille et Concorde à la poubelle etc... Mais la conclusion que tire

(1) Qui a appuyé à fond publiquement l'opération quoiqu'aucun membre du bureau confédéral ne l'ait signé pour des raisons statutaires.

Rocard de cette situation est bizarre : seule en France la révolution était possible puisqu'elle avait un Etat fort qu'on pouvait prendre et une classe ouvrière organisée (par le P.C. !) qu'on pouvait utiliser. Donc dans cette France où l'Etat existe encore mais est en train d'être démoli et livré à l'étranger par Giscard il fallait... un sauveur. Halte-là les ravages des grandes compagnies, des Armagnac et des Bourguignons, des gens de Flandres et de Navarre, d'I.T.T. et de la Standard Oil, Jeanne d'Arc allait paraître non sous la forme d'un général don-quichottesque mais d'une *jeune vierge* armée de la science économique et de la compétence (ce qui manque au *vieux Mitterrand*). En outre à cette compétence s'ajoutait le projet « autogestionnaire ». L'autogestion selon Rocard n'est bien entendu pas « l'utopie anarchiste (horreur !) d'une libre fédération de producteurs », seuls les incompétents peuvent le penser. Elle n'est pas non plus la prise en main par les ouvriers armés de grands secteurs industriels : d'abord parce qu'il faudrait exproprier leurs possesseurs (ce qui est démodé), ensuite parce que les ouvriers ne peuvent pas être armés : ce serait armer.. la C.G.T. ! et puis que faire alors que l'armée française qui serait dans un régime démocratique rendue à sa véritable tâche de lutter contre l'ennemi extérieur pour la défense nationale ? L'autogestion n'est pas non plus le dépérissement de l'Etat, son remplacement par les conseils de travailleurs. Cette pyramide de conseils amènerait fatalement la bureaucratie. En effet les ouvriers ne sont pas compétents pour élire des délégués dans des instances nationales, ils ne connaissent que leurs problèmes immédiats, de même que Piaget n'est pas compétent pour être président de la république et que la cuisinière ne l'est pas pour gérer l'Etat.

Là dessus Rocard et Maire sont bien d'accord. Tout le monde savait pourtant – depuis que Mai 68 a permis la réédition d'un certain nombre de textes, de Voline à « Socialisme ou Barbarie », que la bureaucratie s'est instaurée en U.R.S.S. en étouffant progressivement les Conseils (cf *Autogestion* N. 24.25) puis en les massacrant brutalement (à Cronstadt notamment). Mais comme disent Rocard, Maire et Julliard, (agrégé d'histoire) ce sont les conseils qui, parce qu'ils étaient incompétents, ont coopté le parti bolchévik puis la bureaucratie. Ainsi, comme avait conclu Julliard au congrès de Nantes de la C.F.D.T., les conseils de 17 ont amené Staline en Russie, ceux de 18/20 ont amené Mussolini en Italie et Hitler en Allemagne, Maudits conseils !... Pour parer à de tels (redoutables) dangers, Rocard ne supprime pas les Conseils ; il les *spécialise* (toujours la compétence) ; c'est ainsi qu'en société autogérée, il y aura des *conseils de circulation* (ainsi que des conseils de parents d'élèves, de joueurs de football etc...) coordonnés par un Etat Central élu au suffrage universel qui, lui, nous protégera du totalitarisme comme l'ont su si bien faire les Assemblées en Russie, Italie ou Allemagne aux époques citées. Pour ce qui est de l'autogestion économique, elle a aussi sa place dans ce projet de société à côté de la grande propriété qu'on ne peut nationaliser puisqu'elle n'est plus française ! des secteurs publics qui doivent rester d'Etat (sans ça demain les ouvriers d'E.D.F. pourraient s'amuser à tripler le prix de l'electricité, voyez-vous donc) et des petites entreprises qu'on ne peut autogérer comme ça : si on veut la majorité il faut bien que les P.M.E. votent pour nous. Reste donc à créer des « secteurs expérimentaux autogérés » – dans un premier temps bien sûr constitués grâce à l'aide de l'Etat (comme le demandait Proudhon à Napoléon III) et de *l'épargne populaire* qui aura été auparavant indexée. Halte là au pillage inflationniste ! Les petits épargnants ruinés par l'écureuil et sauvés par Rocard auront à cœur de contribuer à créer des entreprises autogérées. Les ouvriers pourraient même y contribuer et devenir – pourquoi pas – actionnaires. De Gaulle appelait ça participation, moi Rocard j'appelle ça autogestion, qu'importe le nom pourvu qu'on ait un sauveur !

Les militants du P.S.U. n'ont pas suivi cette logique ; ils entendent, à une écrasante majorité, par autogestion, la gestion de la société à tous les niveaux par les hommes, le dépérissement de l'Etat et du salariat alors que les « Rocardiens » n'y voient qu'une simple gestion économique de certaines usines (où les travailleurs remplacent simplement le conseil des actionnaires), des coopératives de consommation, des H.L.M. etc... c'est-à-dire une gestion ne touchant ni au Capital ni à l'Etat. La divergence entre la majorité du P.S.U. et l'ex-direction est donc totale, elle est celle qui sépare réforme et révolution, bourgeoisie et prolétariat. Nul doute qu'au congrès de Décembre 74, Rocard dont la base s'amenuise comme une peau de chagrin ne parte au P.S. qu'avec un millier ou deux de personnes. Il restera le P.S.U. : un parti de 10.000 membres, très influent à la C.F.D.T., qui aura enfin opté clairement pour l'autogestion révolutionnaire, pour le pouvoir absolu des conseils de travailleurs. Il n'y aura que lui

pour défendre l'autogestion face à un P.S. réformiste, si l'on excepte de petits groupes dont on ne voit pas pourquoi ils ne pourraient pas le rejoindre, la clarification étant faite.

Alain GUILLERM

La crise du P.S.U. et la disparition du C.L.A.S. *

Le point de vue du C.A.R.A.C. **

En préférant l'épithète « communiste » à « socialiste », dans son sigle, le C.A.R.A.C. veut établir un lien actif entre l'action immédiate et le but final de l'action révolutionnaire et, en tout cas, se distinguer de ce « socialisme » qui n'est qu'un masque au capitalisme d'Etat. La référence à l'autogestion implique un ébranlement du système capitaliste, un éclatement des structures étatiques et des rapports qui en résultent entre les hommes, suffisamment profonds pour que la marche ainsi entreprise vers le communisme puisse continuer.

Le C.A.R.A.C. estime que l'autogestion ne s'instaurera pas toute seule (« la spontanéité n'a pas suffi en 1968 ni depuis ») (1) ; il faut une organisation pour coordonner les luttes mais cette organisation doit « émerger de ces luttes et non les exploiter pour un rendement politique » au profit des partis (ou du Parti). Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ?

Pour tenter de le préciser, le C.A.R.A.C. se réfère d'abord à l'exemple du C.L.A.S. dont il brosse l'histoire dans les termes qui suivent.

(*) Comité de Liaison pour l'Autogestion Socialiste.

(**) Comité d'Action Révolutionnaire pour l'Autogestion Communiste [et l'organisation autogestionnaire] Bien qu'ayant des positions politiques différentes, le C.A.R.A.C. poursuit des recherches théoriques en commun avec le C.E.R.C.A. (Centre d'Etude et de Recherche Communiste pour l'Autogestion, cf. journal *Action* 42, rue René Boulanger 75010 Paris).

(1) Pour la présente mise au point, nous utilisons largement une note qui nous a été adressée, le 2 octobre 1974, par les animateurs du C.A.R.A.C.

1 - L'échec du C.L.A.S.

Le comité de Liaison pour l'Autogestion Socialiste, né d'une rencontre de sommet entre le P.S.U., les Centres d'Initiative Communistes, l'Alliance Marxiste Révolutionnaire puis Objectif Socialiste, pouvait-il être autre chose qu'un terrain de manœuvre ? Maintenu dans un premier temps à l'état de vague cartel inégal, n'existant, malgré l'élaboration de 14 thèses, que par l'organisation de débats sur l'idée générale d'autogestion, s'il suscite quelque intérêt chez des inorganisés, il resta sans rapport avec le mouvement réel des masses. Ainsi, le projet de remise en question des groupes politiques le composant afin que la pratique commune aboutisse à la formation d'une seule organisation structurée à partir des groupes de base, fut facilement détournée par le P.S.U. Car au lieu du développement de Comités de base on assista à un élargissement du cartel à des organisations dites de masse d'origine chrétienne. Le P.S.U. n'avait plus qu'à se proclamer le noyau politique, le parti déjà existant de l'autogestion et, moyennant la classique promesse de remise en question, offrir aux autres groupes politiques une pure et simple absorption. Le P.S.U. serait ainsi devenu l'expression politique d'un mouvement pour l'Autogestion Socialiste. Mais derrière cette belle façade il n'y avait à la base d'existence réelle que là où des militants avaient pris l'affaire au sérieux.

Et la réalité de tout cela était ailleurs. La C.F.D.T. était absente et organisait ses propres colloques sur l'autogestion en invitant et le P.S. et les organisations du C.L.A.S. Les organisations de masse rentrées secondairement au C.L.A.S. voulaient leur indépendance vis-à-vis des partis, c'est-à-dire qu'elles ne tenaient pas à se faire coiffer par le P.S.U., le P.S. leur paraissant dans le genre plus clair, plus crédible, plus attirant. La direction du P.S.U. dans sa majorité avait d'ailleurs trouvé sans doute depuis longtemps que l'avenir était au Parti Socialiste.

La vacance subite de la présidence de la République allait faire aussitôt converger tout cela : rassemblons tous les socialistes dans une même grande force.

Ce rassemblement des socialistes dans le P.S. ne suscite pas que les enthousiasmes et va évidemment laisser un reste (...)

Les politiciens réformistes vont naturellement là où ils ont le plus de possibilité de carrière. Mais le réformisme n'offre pas qu'un débouché aux ambitions politiciennes. Il en offre un aussi aux espoirs des masses et si nous savons qu'il en offre un aussi aux calculs de la bourgeoisie quand la situation se détériore et qu'il peut permettre au capitalisme de passer un cap difficile, il faudrait que les révolutionnaires offrent aussi un débouché (...)

2 - Présentation du C.A.R.A.C.

Le Comité d'Action Révolutionnaire pour l'autogestion Communiste a regroupé, dans les premiers mois de 1974, pour une réflexion et une interrogation communes, des militants du C.L.A.S. et notamment des C.I.C. (qui s'opposaient à la manœuvre de récupération du P.S.U.), des militants engagés dans des secteurs de lutte dont certains n'avaient pas participé au C.L.A.S. parce qu'ils le considéraient dès le début comme n'étant pas une organisation susceptible d'exprimer le courant autogestionnaire qui se manifestait dans les luttes des travailleurs. Mais les uns et les autres sont d'accord sur le fond : *à l'autogestion révolutionnaire doit correspondre un nouveau type d'organisation ; alors que les différents composants du C.L.A.S. ne parvenaient pas à se dégager des schémas classiques, soit qu'ils restent fidèles aux conceptions léninistes, soit qu'ils élaborent, plus ou moins consciemment, un projet de société concernant particulièrement les couches techniciennes.*

En effet si les réformistes du courant autogestionnaire pensent que l'autogestion pourra être progressivement octroyée, après la conquête du pouvoir par des voies légales, il ne suffit pas de s'en différencier seulement en ajoutant aux possibilités électorales des modalités illégales et violentes. Il ne suffit pas de prétendre rejeter l'idée que des initiés doivent apporter à la classe ouvrière la conscience de l'extérieur, si on n'a à offrir qu'un type d'organisation qui n'a finalement comme but que de parvenir elle même au pouvoir.

Tout au contraire, l'organisation nouvelle et nécessaire doit, pour être efficace en vue d'une stratégie autogestionnaire, se donner des structures correspondant à ses buts et rejeter toutes les formes de substitution et de mise en tutelle de la classe ouvrière, fonctionner de bas en haut, admettre et promouvoir en son sein la libre circulation des idées et des informations et opérer une synthèse de la lutte à tous les échelons.

Aucune perspective révolutionnaire n'existera sans un projet cohérent qui devra s'élaborer par une perpétuelle remise en cause

des schémas. Il faut affirmer que cette organisation révolutionnaire socialiste et autogestionnaire n'existe pas, qu'il faut la construire et qu'aucune organisation ou groupe politique ne possède les structures nécessaires à cette construction. C'est pourquoi l'organisation révolutionnaire autogestionnaire ne pourra naître par une simple fusion de ces groupes ou par un simple ralliement à l'un d'eux, fut-il nettement prépondérant.

3 - Le cas du P.S.U.-Maintenu

En ce sens les projets de rassemblement nés de la crise, sinon de la décomposition du P.S.U. semblent retardataires. Le P.S.U. Maintenu, s'il fait des luttes, rejette l'autogestion sous le prétexte de sa récupération par les cadres et techniciens.

L'« Adresse aux travailleurs », lancée depuis Besançon par la gauche du P.S.U., emprunte la démarche classique. Si l'on en croit cet appel, le P.S.U., qui se présente finalement toujours comme le noyau politique, offre aux travailleurs l'acquis de l'ambigu manifeste de Toulouse, sa stratégie d'unité d'action anti-capitaliste avec les partis *de gauche et les* centrales *syndicales et l'idée de la construction d'un large mouvement pour le contrôle et l'autogestion qui,lui, doit se construire progressivement à partir d'organismes de base locaux et régionaux. C'est donc toujours le projet du C.L.A.S. deuxième manière. La gauche du P.S.U. craint de se groupuscularisier. Or sa demande conduit tout droit à la groupuscularisation si elle prétend rompre avec le reste du parti qui ira gonfler le P.S., mais conservera les mêmes structures. Tandis qu'elle s'essouflera dans sa course à l'unité populaire après les partis de gauche, ce n'est pas ce large mouvement pour le contrôle et l'autogestion qui lui donnera de l'air. En effet les milliers de militants qui doivent le former d'après l'adresse n'iront pas se regrouper en masse dans une instance vassale.*

Tout au contraire et dès maintenant si on veut que l'autogestion ait une expression politique autonome exprimant les luttes, les militants révolutionnaires autogestionnaires des groupes politiques, s'ils ne veulent pas maintenir en fait le clivage entre politique et vie réelle, donc la substitution, doivent aller se fondre dans une organisation unique avec tous ceux qui luttent et expriment par leurs actions et leurs pratiques l'aspiration à l'autogestion.

C.A.R.A.C.

INFORMATIONS

Colloques Autogestion organisés par la C.F.D.T.

La C.F.D.T. avait organisé un premier colloque Autogestion les 16 et 17 février avec la participation du parti socialiste, du P.S.U., de l'A.M.R. Les chercheurs et publications intéressés par ce thème avaient été invités au colloque.

Le thème de ce premier colloque était : Autogestion et entreprise. Trois rapports avaient été présentés.

– un premier rapport sur « Autogestion et organisation du travail »

– un deuxième rapport sur « Autogestion et modèle de développement »

– un troisième rapport sur « Autogestion, pouvoir et autorité ».

Un deuxième colloque était prévu les 8 et 9 juin 1974 sur le thème : « Autogestion et vie sociale ». Ce colloque n'a pas pu avoir lieu à cause de la campagne présidentielle qui a mobilisé pendant une longue période les énergies militantes de nombreuses personnes. Un des rapports préparés pour ce colloque sera prochainement publié dans la revue C.F.D.T. *–aujourd'hui* (dans le numéro de novembre 1974 – article « Autogestion et information ». Il avait été préparé par la C.F.D.T. pour ce colloque). La C.F.D.T. n'a évidemment pas abandonné son projet de tenir ces colloques (il en était prévu quatre). Les moyens par lesquels cette démarche sera continuée seront prochainement définis et les lecteurs de la revue Autogestion et Socialisme seront tenus au courant.

La réflexion de la C.F.D.T. sur l'autogestion ne s'est néanmoins pas arrêtée. Un des aspects actuels de ce travail consiste dans le débat mené au niveau des organisations sur la définition des objectifs de transition conduisant au socialisme autogestionnaire. Un texte de travail voté par le Conseil National d'Avril 1974 a en effet été publié pour servir de base à la réflexion collective qui doit en principe déboucher sur l'adoption d'un document au Conseil National d'avril 1975 de la C.F.D.T. On peut utilement se reporter à ce document qui a été publié dans *Syndicalisme Hebdo* du 25 avril 1974.

Le point de vue de l'O.R.A.

L'Organisation Révolutionnaire Anarchiste (1), à notre demande, nous a fait parvenir un texte, définissant ses positions actuelles ; nous le résumons ci-après.

Selon l'O.R.A., aujourd'hui, les luttes ouvrières sont canalisées et dirigées par des organisations hiérarchiques (partis et syndicats) qui reproduisent les structures du système capitaliste qu'elles aspirent non à détruire mais à gérer.

Ces dernières années les travailleurs en lutte contestent le pouvoir de ces appareils (cf. Lip, Pennaroya, Joint français, Cerisay). Des revendications d'un type nouveau sont apparues : augmentation uniforme des salaires, remise en cause de l'organisation et de la finalité du travail dans la perspective révolutionnaire de l'abolition du salariat.

Mais la parcellisation des luttes et la pratique sectaire des groupuscules gauchistes ont empêché un regroupement de cette frange radicalisée des travailleurs. Découragés, certains rejoignent le P.S. qui, séduit maintenant par une apparence d'ouverture, par des promesses d'efficacité et par l'habile récupération de nouveaux mots d'ordre (vie quotidienne, école, écologie, sexualité) auxquels ils savent que la classe ouvrière est sensible. Cependant, la cogestion rebaptisée « autogestion » par les opportunistes sociaux-démocrates du P.S. ou par les léninistes du F.C.R. ne répond pas aux préoccupations des ouvriers autogestionnaires. Elle s'inscrit dans le cadre d'une hiérarchie repeinte en rouge où le pouvoir appartient aux « capacités », aux « appareils ». Or pour favoriser ou mettre en place le pouvoir collectif des travailleurs, il n'y a qu'un chemin vers l'autogestion sociale : *la pratique de l'autogestion des luttes.*

L'O.R.A. se donne pour tâche d'attirer l'attention sur cette nécessité et de dénoncer les tentatives de mystification.

(1) 33, rue des Vignoles, 75020 Paris

Pour un socialisme vécu... dans le travail

Autant on parle beaucoup de socialisme, d'autogestion, de démocratie industrielle, etc..., autant on expérimente peu ces idées, comme si le fait d'en parler procurait déjà tellement de satisfaction qu'il n'est plus nécessaire ensuite d'essayer de les appliquer.

L'entente Communautaire est un Groupe de personnes, d'entreprises et communautés qui essaient de vivre le socialisme, de pratiquer ce que l'on croit : entreprises coopératives dans différents domaines et de différentes tailles, communautés rurales, groupes de quartier ou de culture ou de loisirs autogérés, communes de vie, etc...

Le 5 octobre dernier, un échange a été organisé sur les thèmes suivants :

– Comment se prennent les décisions ?

– Y-a-t-il et faut-il des chefs ?

– Vaut-il la peine de prendre du temps pour discuter avant de faire le travail pour informer ?

– Y-a-t-il des méthodes de gestion qui ne soient pas « capitalistes » ?

– Peut-on vivre dans le travail un idéal de démocratie ? etc... etc...

Il y a en France et à l'étranger d'innombrables expériences de travail en commun et nous avons tous intérêt à nous connaître et à dégager des règles pour mieux vivre nos idées.

Bien que *L'Entente Communautaire* s'intéresse à toutes les formes de socialisme vécu, nous avons décidé de faire porter ce premier échange d'expérience uniquement sur les questions de travail. Par la suite, on fera d'autres forums sur *le socialisme vécu...* dans l'habitat, dans la culture, dans l'éducation, l'alimentation, etc...

Si vous êtes intéressés, écrivez-nous

ENTENTE COMMUNAUTAIRE
78, rue du Temple – 75003 – PARIS
TEL. 887 89 59

Les éditions Balibaste annoncent la parution en français du livre d'Anton PANNEKOEK, *Les conseils ouvriers,* et les éditions Spartacus, celle de *Capitalisme et lutte de classe en Pologne, décembre 1970–janvier 1971* par un collectif du groupe qui publiait *Informations, correspondance Ouvrière.*

*
* *

Le Centre Thomas More (La Tourette–Eveux, 69210 L'ARBRESLE) organise, les 8 et 9 février 1975, une session d'étude sur « Trente ans d'autogestion ouvrière : l'expérience des communautés de travail » avec Marcel MERMOZ, co-fondateur de la Communauté de Boismondeau–Valence.

*
* *

Reprise, le 6 novembre 74, des séances bi-mensuelles du « Séminaire sur l'autogestion » de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris.

COMPTES RENDUS

René LOURAU

L'analyseur Lip

« Par analyseur, l'analyse institutionnelle entend des phénomènes sociaux (groupes, catégories, événements, structures etc...) qui produisent par leur action même (et non par l'application d'une science quelconque) une analyse de la situation. »

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'affaire Lip produit sur Lourau un effet analyseur, et qu'elle est pour lui l'occasion de développer son analyse de l'autogestion d'une part, de l'institution politique d'autre part.

Le moteur de l'histoire serait l'analyse institutionnelle, laisse-t-il entendre dès les premières pages, seule celle-ci serait véritablement créatrice de valeur *politique* lorsqu'elle est généralisée, « faite par tous sur les lieux de l'activité quotidienne ». Le problème est celui d'un centre de gravité : l'analyse institutionnelle va t-elle basculer comme en fin 68 du côté d'Edgard Faure, cet acrobate de la récupération ou comme en Mai 68 du côté de Cohen Bendit ? L'analyse institutionnelle généralisée est-elle un simple signal avertisseur dans la machine cybernétique du capital ou le surgissement d'un ailleurs ?

« Ce serait presque dommage », dit Edgard Faure à propos de Lip « de ne pas utiliser ce mouvement, cette création qui s'est faite, pour faire avancer un peu l'évolution du système socio-économique ». Et le Capital-glouton de se lécher les babines. Comme l'ogre de la légende il aime la chair fraîche ; à nous de semer judicieusement nos cailloux... nos éléments d'autogestion. Au combientième caillou l'autogestion sort-elle de l'antre de l'institué ? voila la question qui sert de fil conducteur au livre de Lourau. Le P.C.F. dit : pas d'autogestion possible dans le cadre

actuel ; pour nous autogérer réellement, détruisons d'abord les armes de la gestion capitaliste : détruisons l'Etat Bourgeois. Pas question de gérer dans le cadre institué, répond Lourau, «Pas de participation à la direction des affaires » (P. III) Où réside donc la différence avec le P.C.F. ? C'est pour celui-ci changer de cadre, cela veut dire substituer une organisation socialiste à une organisation capitaliste, élément par élément, point par point : à la place d'une armée du capital une armée démocratique, à la place d'une majorité de droite une majorité de gauche, à la place de communiqués de presse réactionnaires, des communiqués démocratiques. Au pire la stratégie du P.C.F. ou du léninisme, pris en un sens plus large, s'intègre dans la topographie dominante ; au mieux elle remplace cette topographie par une topographie comparable. L'Etat bureaucratique est le symétrique de l'Etat qu'il a détruit ; Lourau fait sien ce mot d'ordre anarchiste : à bas l'Etat ! Pour l'auteur, changer de cadre, c'est changer d'air, aller ailleurs.

Posons encore un caillou. Par autogestion il ne s'agit pas seulement d'entendre la prise en mains par les producteurs eux-mêmes de l'activité officiellement productive mais bien la prise en mains par les « masses » de toute l'activité sociale au travail, en vacances, au café, dans le H.L.M.... C'est cette « autogestion généralisée de la vie quotidienne » ou *quotidiennisme* que prône *Socialisme ou Barbarie*. Et là on commence à jouer au chat et à la souris avec le Capital. L'autogestion simultanée de la production, des salaires, de la vente ; de l'information... à Lip par exemple, rompt la sectorialisation dominante, casse le système. Etendre d'une façon multidimensionnelle foncièrement anticorporatiste, l'autogestion « foutre le bordel », désorganise « l'ordre institué y compris l'idéologie productiviste et hiérarchique » (P. 170) « On produit, on vend on se paye », on peut se débrouiller tout seuls.

Encore un caillou... comme on le dit en langage de : « paré à virer !... Virez ! » ou comme Lourau : « lâchez tout ! » L'action syndicale consiste généralement en ce que Lénine appelait du trade-unionisme. Il s'agit de *vendre la force de travail au meilleur prix* : la plupart des revendications découlent de ce principe : augmentation des salaires, paiement des primes, allègement de l'horaire de travail sans diminution de salaire... Même les revendications sur les conditions de travail présupposent une conception

productiviste : il s'agit de produire dans de meilleures conditions en étant moins aliénés, mais rarement l'objectif même de la production est mis en cause. Par exemple à Lip pas de remise en question du caractère semi-luxueux du produit montre et somme toute de sa faible valeur d'usage, encore moins de l'anti-usage de la production d'armes. Le caractère de marchandise de la force de travail est donc a priori et très généralement accepté.

L'autre volet classique de l'action sociale : le politique ; respecte aussi les règles d'un jeu fixé à l'avance par l'état bourgeois. Il s'agit de faire le poids dans la balance préparée à cet effet par la classe dominante. :

> « Déclarations antigouvernementales... meetings de soutien... Toute la panoplie traditionnelle. En un siècle, les formes institutionnelles de l'action institutionnelle ne changent pas. Une invasion d'extra-terrestres, une déclaration de guerre, une révolte ouvrière, une commémoration, une revendication habituelle, une protestation contre ceci ou cela : tout est coulé dans le même moule. L'essentiel n'est-ce-pas, est de manifester sa présence, d'avoir quelques lignes dans les journaux, ou quelques mots à la radio, à la télé, de remplir le rapport d'activité du futur congrès régional, fédéral, national... » (P. 45).

Dans ces conditions « lâchez tout » nous montre la voie, refuser le jeu bourgeois dans toute son extensibilité. :

> « le refus pur et simple de l'usine-prison, de l'usine-caserne (fut-elle une des plus modernes, des plus « sociales ») prend le relai des diverses formes de résistance passive (coulage, sabotage, absentéisme sporadique, etc.). Il est refus de tout un monde archi-évident pour la plupart des théoriciens de gauche et de droite, une nouvelle « grève général non prévue par Sorel (qui en faisait un mythe directeur, une idée-force en attendant la révolution lointaine, non en renversement des valeurs), un nouveau « droit à la paresse » débarrassé de ces concepts productivistes de « paresse » ou de « flânerie » (Taylor). Il est l'utopie comme instrument de lutte, non comme rêverie futuriste au projet révolutionnaire « sérieux » et planifié. Ecoutons donc encore Pablo Neruda (canto general, 1950).

« La grève comme une distance entre la machine et l'homme, comme un fil coupé entre les planètes » (l'Analyseur Lip P. 84).

Il y a déjà un joueur qui « naturellement » ne respecte pas la règle du jeu : c'est celui qui la fixe, celui qui tient la banque : le capital.

Il n'y a plus de jeunesse, plus de saison, plus d'entreprises identifiables, il n'y a plus de règles fixes. L'illégalisme patronal, ce que Lourau appelle le désordre institué est à peu près sans limites : firmes multinationales aux tentacules innombrables, licenciements, fusions holdings sont quelques unes des multiples métamorphoses du Capital. L'auteur montre qu'il est devenu à peu près impossible d'identifier une entreprise. « D'un côté, il y a les initiés qui ont accès aux documents extra-comptables ; de l'autre tous les observateurs qui doivent se contenter de documents officiels et à qui la réalité de la firme reste étrangère. « De toute façon il n'est pas sûr qu'une entreprise possède en son fond une identité. Le capital est intégralement « œcumménique » ; il bouffe n'importe quoi : « grâce à des filiales communes, des amas interstellaires multinationaux coiffent d'autres sociétés, elles-mêmes contrôlées par des groupes. La loi des associations libres, chère à Freud et aux surréalistes, triomphe. Si, selon le mot d'André Breton l'histoire de l'association verbo-auditive est l'histoire d'une infortune continue, celle de l'association des capitaux est l'histoire d'une fortune continue ! (P. 96)

On trouve une confirmation éclatante de cette ubiquité monstrueuse du capital dans l'anecdote suivante (rapportée dans *I.T.T. Etat souverain*) :

Pendant la 2ème guerre mondiale, I.T.T. avait installé en Allemagne des fabriques de bombardiers dans lesquelles ils détenaient une part importante des actions ; par ailleurs I.T.T. construisait aux Etats Unis pour les E.U. des armes défensives et offensives utilisées entre autre contre les susdits bombardiers. Ce qui devait arriver arriva ; à la fin de la guerre les usines I.T.T. installées en Allemagne sont bombardées et détruites par les avions américains équipés de matériel I.T.T. Que croyez-vous qu'il arriva ? I.T.T. demanda à l'Etat américain des dédommagements de guerre pour matériel « américain » détruit pendant la guerre, dédommagements... qu'il obtint quelques 20 ans plus tard.

Le mouvement perpétuel du capital a pour conséquence une course poursuite entre celui-ci et le législateur. Le juriste bourgeois essaie de codifier tout cela à la bourre ; il est évidemment facilement semé par son turbulent adversaire.

L'institué, le droit en général se révèle être un jeu auquel chacun des « partenaires » sociaux joue à contre-cœur, contraints.

Les travailleurs sont contraints à un certain légalisme pour ne pas subir une trop forte répression, les capitalistes sont contraints, eux aussi au moins à une apparence de légalité pour mieux asseoir leur respectabilité dans la tête des gens. Il y a quelque chose d'étonnant dans cette contrainte à deux versants ; mais force est de constater que le « mai social » possède des pulsions légalistes. L'activité juridique consiste alors à codifier le codifiable des « actes manqués » de la vie sociale, les autres « bavures » seront refoulées, rendues opaques, mises sous le boisseau, en prison, à l'asile, dans les coffres-forts suisses en attendant de pouvoir à leur tour être codifiées. Le droit apparaît donc comme un constant compromis, une « liaison des énergies » qui agitent la société sur ses deux versants.

Considéré du point de vue de l'instituant, le légalisme comporte deux aspects contraires : en un sens il est entrave à l'effet analyseur des mouvements sociaux, en un autre il est garde-fou, moyen de consolider les acquis. Lourau dans son livre insiste presque exclusivement sur le premier aspect. Il enfonce le clou avec opiniâtreté : « lâchez tout », deux ou trois petits bemols cependant ; « lâchez tout... ce que vous pouvez lâchez sans que soient menacées vos possibilités de jouir et de survivre » (dernière page). C'est là la seule référence et in extremis à la nécessité d'inclure volontairement un certain institué, un certain effet Muhlmann dans l'action révolutionnaire. Mais curieusement l'auteur ne rapproche pas cette nécessité d'un constat de la nature ambivalente du légalisme, du « Mode d'Action Institutionnelle ».

Il semble bien que l'on se trouve là face à une contradiction dont il faut user dialectiquement à la Mao. Il est notoire que dans les entreprises où le rapport de force est défavorable aux salariés (c'est le cas de petites entreprises « familiales »), le flou dans la définition des postes de travail, des critères d'attribution des « avantages », l'absence d'un réglement d'entreprise rigoureux enchaîne finalement les salariés dans des rapports de

type féodal. Si le mouvement social est fort comme à Lip, comme en Mai 68 il faut faire sauter très vite les « résistances » légales, aller le plus loin possible avant qu'elles se cicatrisent et non tendre la plaie au mercurochrome électoral comme le P.C. l'a fait en juin 68. Par contre, si c'est l'arbitraire patronal qui a le vent en poupe, alors c'est l'aspect défensif du légalisme qui devient principal. Lorsque le patronat a l'initiative, alors l'activité codificatrice des syndicats et partis se trouve pleinement justifiée et sert de garde-fou.

D'une façon générale, Lourau en a après la contradiction miroir, instituée, celle qui singe son objet. On ne combat pas, dit-il en substance la bourgeoisie avec ses propres armes. Pas question d'opposer à la machine d'Etat capitaliste une machine d'Etat dite prolétarienne. Les critiques de la société de spectacle, du léninisme, de l'obsession organisationnelle, du centralisme ont, elles aussi, la même signification : le mouvement révolutionnaire n'a pas à être le bouffon de la société qu'il veut supplanter. Voire...

Pas le miroir, soit, le bouffon peut être. Lourau constate lui-même que la centralité et la représentation se reconstituent toujours dans le camp de la contestation... « C'est d'un fait social peu surprenant qu'il s'agit, et même d'une loi sociologique, qu'à d'autres occasions j'ai nommé l'effet Mulhmann ». Adoncques, s'il y a un éternel retour de l'effet Mulhmann, nous devons quant à nous travailler à l'éternel ; à chaque fois nous trouvons déjà là une situation légale, normale pacifiée et codifiée. Ce plan « conscient », « secondaire » existe dans chaque groupe, (bizarre) mais c'est un fait têtu. Les failles qui donnent sur « l'autre scène » sont étroites, il faut les élagir et pour ce faire créer la contradiction au sein même de l'institué. La contradiction ne doit pas être un miroir mais peut-être un miroir déformant.

Prenons le cas de l'intervention stéréotypée dans une assemblée générale (P.C.F., trotskyste lambertiste par exemple) la salle se partage habituellement en un groupe favorable et un groupe opposition – miroir : électoraliste, chicaneau exégète face à l'intervention P.C.F., militaire agressif face à l'intervention lambertiste. L'intervention miroir-déformant permet, elle de sortir de cette opposition dogmatique. Elle consiste à produire dans le moule dominant un contenu périphérique aberrant. Par exemple dans le cas lambertiste, intervenir longuement pour qu'une « manifestation centrale » ait lieu toutes affaires cessantes devant le distributeur de boissons. Dans le cas du P.C.F. et de la « démocratie avancée » voilà ce qui s'était passé lors d'un congrès du S.N.E.S. Un anarchiste représentant du courant Ecole Emancipée est stoppé dans son intervention par le président de scéance. Or celui-ci « sans le faire exprès » l'a arrêté quelques secondes avant que le temps réglementaire se soit totalement écoulé. Le représentant anarchiste réintervient quelques temps plus tard à son tour de parole et s'indigne qu'on l'ait précédemment rogné. Il exige et obtient statutairement qu'une commission de contrôle se réunisse. Laquelle commission après une suspension de l'A.G. réattribue les 15 à 20 secondes manquantes.

Lourau insiste sur la nécessité d'être hors de l'institué. Mais pour être instituant il faut aussi travailler dans l'institué. Il faut réhabiliter l'ironie socratique, la contradiction dans le système qui renvoie à la contradiction hors du système.

Les individus, les groupes sont doubles : légal/illégal ; spectacle/action ; centre/périphérie ; c'est les chemins de traverse entre les deux plans qu'il faut continuellement défricher.

A l'issue du livre de Lourau, un autre problème reste en suspens. Nous avons vu qu'il y avait un problème concernant les rapports du légalisme et de l'illégalisme. Il y a aussi celui de la différence exacte entre deux illégalismes ; qu'est-ce qui distingue au juste l'illégalisme du capitalisant et l'illégalisme du capitalisé ? Le désordre institué et le désordre instituant ?

Le capital n'est pas soumis à un code fixe, ne respecte pas toutes les équivalences en place mais en crée de nouvelles ; le capital intègre des différences. On ne peut donc simplement opposer institué et instituant comme jeu de équivalences et jeu de différences. Ou alors, il faut donner à équivalences un sens dynamique : le capital c'est ce qui rend équivalent, ce qui uniformise. Temps, eau, air des alpes, baies tropicales, informations, tout est convertissable en monnaie. Ce fétichisme universel de l'argent permet de distinguer un organisme plat en continuelle expansion mais pas un seul plan : celui de la *valeur d'échange* et une *pluralité* d'organes verticaux, de *valeurs d'usage*. Le capitalisme fonctionne sur un seul plan mais non dans un circuit fermé. Comme le disent Deleuze et Guattari, il « reterritorialise » continuellement : Lip par Neuschwander, Althusser, Marx, Freud dans les programmes d'H.E.C., les techniques de « créativité » dans les stages pour cadres à 1.600 F. les 4 jours (publicité parue dans la revue d'H.E.C.).

Face à cet aplatissement général, le véritable illégalisme instituant est *vertical* ; à des pulsions qui finissent toutes en monnaie, à la gloutonnerie maniaque du capital il faut opposer une réelle *polymorphie*.

Mais la polymorphie acharnée c'est la fin de la cohérence ; c'est à dire le maintien de deux pôles inconfondables : l'institué et l'instituant, l'effet analyseur et l'effet Mulhmann. La stratégie « valeur d'usage » consisterait alors d'une part à empêtrer le capital dans ses contradictions avec sa/la légalité, d'autre part à être plus illégal que lui, d'une illégalité non plate d'une illégalité dans l'espace. Il s'agit d'une part « d'exacerber les contradictions » de la surface instituée, d'autre part de laisser surgir envers et contre tout les verticalités instituantes ; d'une part de retarder le capital dans son propre plan, d'autre part de le prendre de vitesse en créant de nouveaux lieux. Cela implique bien sûr une certaine dualité, une certaine duplicité de l'instituant. Mais cette duplicité est toujours déjà là (Lourau d'ailleurs le reconnaît) dans chacun de nous, dans chacun de nos groupes.

Le choix ne peut alors être que de fermer l'angle vertical-horizontal ou de l'ouvrir pour mieux circuler. Notre écart conscient/inconscient, spectacle/action, doit être plus grand que celui du capital. Notre amplitude pulsionnelle dépend de notre capacité à ouvrir la brêche entre le monde « normal » et les mondes marginaux anormaux. C'est la seule dichotomie ingérable par le glouton-capital. En ce sens plutôt que « lâchez tout » le mot d'ordre à lancer, c'est « *Tenez tout* ».

Claude QUANTIN

Marcel LIEBMAN*

Le léninisme sous Lénine

Nous ne sommes plus dans la phase de l'hagiographie de la Révolution Russe et du bolchévisme, chère aux éléments et aux courants idolâtres du passé révolutionnaire idéalisé. La pensée critique, aidée par l'expérience et une connaissance plus objective des faits historiques, parvient peu à peu à donner aux événements, aux hommes, aux idées, leurs dimensions, leur sens, leur portée réels. C'est là un progrès incontestable qui contribue à revigorer le marxisme révolutionnaire, en tant que méthode critique d'investigation approfondie de la réalité historique, en vue d'une action révolutionnaire plus efficace.

Toute une série d'ouvrages récents aident à mieux comprendre une expérience historique qui a marqué notre époque et dont le dépassement (dans le sens hégélien et marxiste) est nécessaire pour la réussite des projets de la révolution et du socialisme.

Depuis la mort de Léon Trotsky, la connaissance de l'expérience soviétique dans sa totalité (avant, pendant, après la Révolution d'Octobre) a progressé surtout grâce à des ouvrages tels que la biographie de Trotsky par Isaac Deutscher et à des analyses plus ramassées contenues dans les documents, études et articles de la IVème Internationale jusqu'aux années 60, de la tendance marxiste-révolutionnaire internationale depuis. Ces dernières années, une série d'ouvrages apportent une contribution majeure allant dans le même sens général, c'est-à-dire celui d'une connaissance critique, plus approfondie, du « léninisme », de la

* Aux Editions du Seuil, deux volumes – Paris, 1973

Révolution d'Octobre, de l'évolution de l'U.R.S.S. Je mentionnerai les plus importants, à mon avis, d'entre eux : *Le Dernier Combat de Lénine* de M. Lewin (Paris, 1967) ; *La Société éclatée,* de David Rousset (grasset, Paris, 1973) ; *Le léninisme sous Lénine* de Marcel Liebman. Il faudrait encore mentionner le premier volume paru de l'ouvrage de Charles Bettelheim : *La lutte des classes en U.R.S.S.* (1), qui, sur certaines questions fondamentales, se situe, en quelque sorte, aux antipodes des ouvrages mentionnés ainsi que des analyses de Trotsky, pour ne pas dire de Lénine et même de Marx. Je réserverai à cet ouvrage une critique à part, étant donné la renommée acquise mondialement par son auteur depuis son apostasie du « trotskysme » pour le « stalinisme », et sa tentative actuelle de théoriser l'expérience du « socialisme » chinois.

*
* *

Dans *Le Dernier Combat de Lénine* M. Lewin attirait l'attention sur la toute dernière période de la vie de Lénine, sur la base de documents nouveaux, inédits jusqu'à une date très récente. Il est en effet capital de connaître les préoccupations, réflexions et décisions ultimes de Lénine devant la bureaucratisation accélérée de l'U.R.S.S., qui faisait se profiler le règne absolutiste et sanglant de Staline. Dans *La Société éclatée* (2), David Rousset met en lumière le rôle des forces productives, hier et actuellement, pour le projet du socialisme, et apporte une contribution très importante à la connaissance du processus de bureaucratisation de l'U.R.S.S.

Avec *Le Léninisme sous Lénine* de Marcel Liebman, nous avons un ouvrage très dense, très documenté, qui s'efforce avec une remarquable objectivité, nourrie par une connaissance approfondie du sujet et par une réflexion critique sur l'expérience soviétique, de montrer le « léninisme » durant la vie de Lénine sous sa véritable lumière. C'est un ouvrage très utile pour les jeunes générations de révolutionnaires avides de connaître un

(1) Aux Editions du Seuil/Maspero, Paris, 1974
(2) Voir la critique consacrée à cet ouvrage très important dans le N. 61 (novembre-décembre 1973) de *Sous le Drapeau du Socialisme*, Paris

chapitre essentiel du développement du marxisme-révolutionnaires et du mouvement communiste international, débarrassé aussi bien des clichés « hagiographiques » que des tentatives peu sérieuses de déformer la vérité historique et de réaliser des dépassements qui négligent simplement tout un acquis fondamental.

L'ouvrage de M. Liebman débute par une analyse détaillée des conditions dans lesquelles se forma le bolchévisme et dans lesquelles Lénine élabora ses conceptions initiales concernant le « parti révolutionnaire », instrument indispensable pour le combat révolutionnaire en vue de la conquête du pouvoir.

Ces conceptions, Lénine les codifia – comme on le sait – dans *Que faire ?* L'intérêt de l'analyse de l'auteur consiste dans l'illustration de l'évolution des conceptions de Lénine et du Parti bolchevique en contact avec les réalités de la première Révolution russe de 1905.

L'organisation léniniste (selon *Que faire ?*) qui, « *entre 1903 et 1905 avait à peine eu le temps de s'ébaucher* », voit ses « principes battus en brèche par la Révolution de 1905 », Les bolcheviks, dans leur écrasante majorité, restèrent non seulement surpris devant l'apparition des premiers conseils ouvriers, les soviets, mais leur réaction alla plus loin : « scepticisme, incompréhension et même, quelquefois, hostilité » (3).

Pendant cette première Révolution russe, le rôle des bolcheviks dans les soviets fut effectivement « terne et sans éclat ». Ils craignaient que les soviets ne se développement au détriment du Parti et voulaient les subordonner à ce dernier.

C'est Lénine qui prit « ses distances à l'égard des points de vue généralement développés par les bolcheviks sur la question du Soviet » (4). « Allant à l'encontre du point de vue préconisé par l'organisation bolchevique de la capitale (Saint-Petersbourg), Lénine déclarait : « Il me paraît inutile d'exiger du Soviet des députés ouvriers qu'il adopte le programme social-démocrate et adhère au Parti ouvrier social-démocrate de Russie », ajoutant que le Soviet devait « être considéré comme un embryon du *gouvernement révolutionnaire provisoire* » (5). Lénine plaidait en fait « pour l'autonomie du soviet à l'égard des partis politiques. Contre l'avis de la plupart de ses partisans, il soulignait que le

(3) Volume I, page 108
(4) Volume I, page 111
(5) Ibid.

fait que « les social-démocrates ne sont pas les seuls à y siéger (...) n'est pas un inconvénient, mais un avantage » (6).

Mais même Lénine, remarque l'auteur, a pris un certain temps pour sortir de son scepticisme envers les soviets, dont la création spontanée échappait « à la philosophie d'une action révolutionnaire organisée et dirigée par le Parti » (7).

Lénine ne cessera de revenir sur l'importance et sur la signification des soviets en tant que « nouveau pouvoir », afin d'éclairer la voie à suivre à la prochaine occasion. En 1906, Lénine dira des soviets (8) que, créés « exclusivement par les couches *révolutionnaires* de la population », ils étaient apparus « en dehors de toute loi et de toute règle, par voie entièrement révolutionnaire, comme produit d'une activité créatrice révolutionnaire originale », agissant comme des « organes du pouvoir, malgré leur caractère embryonnaire, spontané, leur manque de forme et leur nature floue tant dans leur composition que dans leur fonctionnement ».

De façon générale, l'expérience de la première Révolution russe, sous l'impulsion de Lénine, « transforma profondément » le bolchevisme vu sous l'angle de *Que faire ?* Elle a démontré, d'un côté, tout le retard du Parti sur la compréhension du caractère de la Révolution et des formes d'organisation et d'action des masses révolutionnaires, et, de l'autre, la sensibilité extrême de Lénine personnellement en contact avec les réalités révolutionnaires.

C'est Lénine, note l'auteur (9), qui, « usant de son immense pouvoir de persuasion (...), a poussé son parti à abandonner ses structures rigides et ses traits sectaires, à s'ouvrir aux masses, et particulièrement aux masses ouvrières ; il l'a poussé pour qu'il adopte une politique de collaboration avec les soviets ; il l'a poussé pour qu'il fasse davantage confiance à l'activité souvent anarchique du prolétariat révolté, pour qu'il abandonne les réticences dont il témoigna souvent devant le développement des grèves ; enfin et surtout pour que réalisant sa vocation ultime, il prenne la tête de l'insurrection armée qui ferait faire à la révolution un bond en avant ».

(6) Ibid.
(7) Volume I page 112
(8) Volume I page 94
(9) Volume I, page 123-124

Les années 1908 – 1912 marquent, selon l'auteur, une régression du « léninisme » et du « bolchevisme », qui reflète le recul général du mouvement ouvrier et révolutionnaire russe pendant cette période. Le Parti se renferme dans un « sectarisme » idéologique et organisationnel extrême que Lénine justifie par le souci d'éviter à son organisation de sombrer dans la débâcle générale. (On ne peut que regretter amèrement, *a posteriori* la « sagesse », « l'utilité » des méthodes de polémique et des procédés organisationnels de cette période, qui ont marqué durablement certains « bolcheviks » et contribué à créer, dans le mouvement communiste international, une tradition chère non seulement aux staliniens, (de Staline à Mao), mais également à des « trotskystes » de la même trempe).

Il faudra attendre l'éclatement de la Révolution de 1917 pour assister à une nouvelle « métamorphose » du Parti bolchevique sous l'impulsion, toujours, de Lénine. De nouveau c'est Lénine qui, transformé lui-même au contact des nouvelles réalités révolutionnaires, transforme organisation, stratégie et rapports de son parti avec les masses. La relation de Lénine avec ce parti fut souvent, comme en 1905, « heurtée, difficile, rarement univoque et harmonieuse » (10).

Lénine retrouve en 1917 le meilleur de lui-même, sa sensibilité révolutionnaire est affinée à l'extrême, son sens de la dialectique aiguisé, grâce à l'approfondissement de la *logique* hégélienne qu'il a systématiquement entrepris, pour la première fois de sa vie, à l'approche et au commencement de la Ière guerre mondiale (11), et son expérience révolutionnaire est maintenant grande, riche. C'est le Lénine de *l'Etat et la Révolution* et des *Thèses d'Avril* écrits fondamentaux qui reflètent l'influence subie par l'activité révolutionnaire des masses réalisant spontanément la Révolution.

« Le pays des ouvriers et des paysans pauvres (...) est mille fois plus à gauche que les Tchernov et les Tseretelli ; il est même cent fois plus à gauche que nous », déclare Lénine à cette époque (12). Il voit l'aboutissement du processus révolutionnaire déclenché en février 1917 comme appuyé non pas « sur un

(10) Volume I page 202
(11) L'auteur a raison de souligner le rôle de la dialectique dans le comportement de Lénine. Les pages consacrées à cette question ne sont pas, pour autant, parmi les plus heureuse de l'ouvrage.
(12) Lénine : *Oeuvres*, Volume XXIV, page 373

parti » mais « sur l'élan révolutionnaire des masses ». Il se fie complètement à cet élan pour convaincre son parti de la possibilité d'une insurrection victorieuse et de l'instauration d'un Etat « géré » par les masses.

Pendant toute l'année 1917 et une partie de l'année 1918, période pendant laquelle les masses réalisent la Révolution, la « confiance de Lénine dans l'action des masses, et dans leur « initiative », la conviction que leur activité révolutionnaire, leur poussée offensive, l'élan qui rend « cent fois plus à gauche » que son propre parti, la conscience entrevue qu'entre la classe ouvrière et le pouvoir socialiste, le Parti bolchevique lui-même – autrefois conçu comme dirigeant et comme guide – peut, à certains égards et pour un temps donné, former écran et donc un obstacle, sont le résultat du mouvement « impulsé de bas en haut » (et parfois plus qu'impulsé, littéralement imposé), qui fut sans doute pour Lénine la grande révélation de 1917 » (13).

Pendant toute cette période, Lénine insiste sur le « rôle grandissant des masses elles-mêmes, du pouvoir soviétique (et non *bolchevique*), des formes diverses de démocratie directe » (14). Lénine se met carrément à l'école de l'expérience révolutionnaire qui lui sert pour les théorisations de *l'Etat et la Révolution* et de ses autres écrits de l'époque.

« Le modèle de la démocratie soviétique et, plus encore, celui d'une démocratie directe, que l'on découvre dans *l'Etat et la Révolution* c'est dans ce spectacle de la Russie révolutionnaire que Lénine le trouva. Partout proliféraient des comités ; comités d'ouvriers, comités de paysans et comités de ménagères, comités d'usines et comités de quartiers, comités de soldats, de cosaques, de matelots » (15). Les soviets également « apparaissaient partout », parce que « toute fraction de la population qui se considérait comme défavorisée se constituait en soviet indépendant ». De manière générale, « chaque communauté, chaque groupe, chaque minorité avait ainsi tendance à se constituer en organe autonome et à négocier d'égal à égal avec le gouvernement et les autres institutions révolutionnaires ».

A peine moins important que les soviets, les « comités d'usine » traduisaient le même désir « d'autogestion ». Ils apparurent dans les premiers jours de mars (1917) dans les plus grandes entreprises industrielles de la capitale, sans l'intervention d'aucun parti, ni d'aucun syndicat, et échappèrent, plus que toute autre création révolutionnaire, au conservatisme et à l'institutionnalisation. Ce sont ces comités qui lancèrent la revendication et le slogan du « contrôle ouvrier » et dont on a pu dire que, parfaitement spontanés, « ils sont nés de la tempête révolutionnaire elle-même » (16).

(13) Volume I, page 282
(14) Ibid, page 283
(15) Volume I, page 289

Ce sont les « initiatives de la "base" » – création des soviets, des comités de fabrique et d'usine, élaboration de revendications nouvelles, dont le contrôle ouvrier – » qui avaient fourni à Lénine, selon l'auteur, « non seulement l'inspiration « libertaire » de ses nouvelles conceptions, mais l'orientation quasi trotskyste de sa stratégie révolutionnaire ». Sous leur influence, Lénine appelle les ouvriers à gouverner *de manière autonome* leur confiant la gestion des affaires publiques.

Car ce sont les masses qui démontrent dans la pratique non seulement leur aspiration profonde à une telle fonction, mais qui réalisent également la Révolution et lui impriment un caractère *permanent* en combinant les tâches proprement dites démocratiques-bourgeoises et les tâches socialistes. Ce sont les paysans, qui avaient déjà commencé à partager les terres avant le décret sur la terre proclamé par le pouvoir bolchevique, qui ont imposé les premières entreprises collectives. Il en fut ainsi également pour l'établissement du « contrôle ouvrier » sur de nombreuses entreprises.

« Certes, en ce domaine, comme dans celui de la réforme agraire », écrit l'auteur (17), « le gouvernement (soviétique) promulgua un décret légalisant le contrôle ouvrier ; il ne faisait ainsi qu'entériner une situation qu'il avait permise et encouragée, mais dont il n'était pas directement responsable ». Du reste, les ouvriers ne se contentaient pas de prendre en main le fonctionnement de nombreuses usines. Ils « poussèrent le gouvernement soviétique dans la voie des nationalisations qui ne figuraient pas, à cette époque, à son programme économique » (18). Parmi les quelques cinq cents entreprises nationalisées jusqu'en juin 1918, lorsqu'une mesure de nationalisation générale frappa l'ensemble

(16) Volume I, pages 289-290
(17) Volume II, page 13
(18) Ibid., page 15

de l'industrie russe, quatre cents environ le furent à la suite « d'initiatives locales que le gouvernement central s'efforcait, mais en vain, de freiner ou de canaliser » (19). On pourrait multiplier les exemples, note l'auteur, « suivre l'apparition spontanée des tribunaux populaires à Petrograd et, en général, les initiatives des masses dans l'administration de la justice, dans le domaine du logement ou de l'éducation » (20).

Le réseau des comités et surtout des soviets s'étend partout, avant et surtout après octobre 1917. Lénine est au diapason avec ce mouvement, et c'est grâce à sa compréhension et à son action que le Parti bolchevique connaît pendant cette période (allant de 1917 au printemps 1918) son plein épanouissement, jouant son rôle de véritable porte-parole des masses révolutionnaires, qui à leur tour se reconnaissent en lui de manière quasi directe. « Il s'opéra », écrit l'auteur (21), « un phénomène d'exceptionnelle osmose entre le prolétariat industriel de Russie et le Parti bolchevique : une interpénétration dont l'histoire ne connaît guère d'équivalents ».

« On trouve dans les écrits et discours » de Lénine de cette époque « les mêmes accents « libertaires », le même esprit optimiste, la même inspiration intégralement démocratique que dans les textes antérieurs à octobre » (22).
Quelques exemples :

> « Nous devons offrir aux masses populaires une entière liberté de création (...) Nous voulons croire que la paysannerie saura elle-même, mieux que nous, résoudre correctement la question (agraire)... »
> « ... L'initiative créatrice des masses, tel est le facteur fondamental de la nouvelle société (...) Le socialisme n'est pas le résultat de décrets venus d'en haut. L'automatisme administratif et bureaucratique est étranger à son esprit ; le socialisme vivant, créateur, est l'œuvre des masses populaires elles-mêmes (...) Camarades travailleurs, rappeler-vous qu'à présent c'est vous-mêmes qui dirigez l'Etat. Nul ne vous aidera si vous... ne prenez pas toutes les affaires de l'Etat entre vos mains (...) Mettez-vous vous-mêmes à l'œuvre à la base, sans attendre personne... » (23). Et ainsi de suite.

(19) Ibid. page 15
(20) Ibid.
(21) Volume I, page 294
(22) Volume II, page 17

Deux thèmes dominent, souligne l'auteur, les déclarations répétées de Lénine, à cette époque, sur la démocratie soviétique : elle est « incomparablement plus démocratique que les meilleures républiques parlementaires bourgeoises » ; elle n'a de sens que par la participation effective des masses à la gestion de l'Etat.

Et puis vient le tournant fatal inauguré à la suite de l'isolement de la Révolution russe, de la guerre civile, de l'intervention, de la destruction physique du prolétariat en tant que classe.

Dans une série de chapitres du deuxième volume, sur l'Etat, le Parti, la société, l'auteur décrit minutieusement le processus de la dégénérescence de la démocratie soviétique sous Lénine, et la bureaucratisation avancée du pouvoir révolutionnaire.

Toutes les conditions objectives défavorables, que des critiques superficiels du « léninisme » et de la Révolution d'Octobre minimisent ou négligent même complètement, sont mises en lumière afin d'expliquer à la fois le renforcement de la bureaucratie et les abandons idéologiques graves auxquels recourut Lénine lui-même.

Afin que la Révolution survive, « en attendant, en gagnant du temps, en évitant le combat, en battant en retraite », Lénine se raccrocha de nouveau au Parti, isolé de sa classe, qui se disloquait sous les coups subis au cours de la guerre civile, par la famine, le chômage. Mais dans ces conditions, il était illusoire de préserver le Parti lui-même de la bureaucratisation et de la dégénérescence. Lénine s'en apercevra avec stupeur vers la fin de sa vie consciente, quand il se verra obligé de livrer son « dernier combat » contre l'homme qui lui succédera en tant que porte-parole de la bureaucratie ayant envahi le Parti : Staline.

La période qui va du printemps 1918 au printemps 1923 est marquée par le décrochage du « léninisme » et de Lénine des positions et des pratiques défendues antérieurement à partir de février 1917. On assiste à une adaptation empirique, à une évolution de plus en plus chaotique, imprévue, de la Révolution isolée, assiégée, mortellement menacée intérieurement et extérieurement. Des propos sont tenus et des procédés sont appliqués,

(23) Volume II, pages 17-18

aussi bien par Lénine que par son Parti, qui, *a posteriori*, nous étonnent, et parfois même nous révoltent.

Nous éprouvons la tentation de reprocher à leurs protagonistes de n'avoir pas suffisamment réfléchi aux conséquences à long terme de leurs s actes, de n'avoir pas suffisamment insisté sur le caractère absolument provisoire de ceux-ci. *A posteriori*, une telle démarche est naturellement facile, mais elle n'est en réalité qu'un jeu de l'esprit ; car il n'y a aucune preuve concluante que d'autres auraient agi essentiellement différemment, placés dans ces mêmes conditions historiques concrètes.

Ce qui est maintenant possible et nécessaire, c'est de tirer critiquement les leçons d'une telle expérience afin de mieux préparer l'avenir du socialisme.

La démocratie socialiste est détruite à partir du moment où le pouvoir direct des masses à la base, sous la forme des comités, des conseils, etc, est remplacé par celui du parti et des institutions qu'il contrôle ; où le régime du multipartisme est aboli ; où le Parti révolutionnaire interdit les tendances en son sein et devient pratiquement « monolithique » ; où les syndicats dégénèrent en simples « courroies de transmission » de la politique du Parti ; où l'Etat et le Parti se confondent. C'est là le processus qui a été suivi par la Révolution russe depuis le printemps 1918, et qui, dans ce sens, a ouvert la voie à l'émergence, au renforcement, à l'omnipotence de la bureaucratie.

Il est certain que Lénine fut le prisonnier de ce processus imprévu, fondammentalement déterminé par les conditions objectives dans lesquelles s'est trouvée impliquée la Révolution d'Octobre dans son développement.

L'auteur analyse correctement l'esprit qui aimait la IIIème Internationale et la diplomatie soviètique du temps de Lénine, en tant que moyens pour propager la Révolution européenne, et sauver ainsi la Révolution d'Octobre en train de se bureaucratiser gravement. La différence avec les conceptions et les pratiques dans ce domaine après les années 30, qui marquent la consolidation du stalinisme en U.R.S.S. et son emprise sur le mouvement communiste international officiel, est frappante et significative.

L'auteur a raison d'attirer l'attention sur la façon dont fut utilisée la terreur pendant les premières années cruciales de la Révolution d'Octobre et sur ses conséquences.

On ne saurait accomplir une révolution sans l'usage de la violence révolutionnaire exercée contre l'ennemi de classe, qui, lui, ne recule devant aucun moyen pour éviter sa défaite ou reconquérir ses positions. Mais cette violence révolutionnaire inévitable, nécessaire, doit être exercée par les organismes démocratiques représentatifs du pouvoir direct des masses.

Le contraire est arrivé en Union Soviétique où, à partir de 1918, c'est la Tcheka qui, pratiquement, remplaça progressivement les soviets.

« En 1919, Staline, en sa qualité de commissaire aux Armées, reconnaissait que la Tcheka « était devenue l'unique représentante du pouvoir soviétique dans les provinces ». Ce n'était pas entièrement vrai, mais les instances qui concurrençaient l'autorité de la Tcheka n'étaient plus les organes locaux ou régionaux des soviets, mais les nouvelles institutions administratives nées de la guerre civile. Parmi elles, le « comité militaire révolutionnaire des Républiques fédératives et soviétiques de Russie » et les « comités révolutionnaires » tenaient une place importante » (24).

Quant aux méthodes employées par les organismes spécialisés à combattre la réaction et à assurer la défense de la Révolution (sur lesquelles Soljenitsyne (25) s'étale avec tant d'insitance partisane), il faut également se garder de les approuver inconditionnellement. Il faut surtout se garder d'encourager des éléments du Parti et de la classe, non munis d'un très haut niveau politique et d'un sens aigu de la morale révolutionnaire, de pratiquer la violence révolutionnaire de manière inconsidérée. Car s'il est toujours facile de commencer, il est beaucoup plus difficile de s'arrêter à temps et dans des limites strictement dictées par la nécessité.

Le chapitre que l'auteur consacre à « la fin de Lénine » complète en quelque sorte ce que nous savons de l'ouvrage de

(24) Volume II, pages 32-33

(25) Dans *L'Archipel du Goulag*. Que Soljenitsyne nourrisse une antipathie profonde à l'égard de Lénine, de Trotsky, de Boukharine, et des dirigeants bolcheviques en général, c'est certain. Mais cela n'empêche pas que certains faits et méthodes qu'il dénonce, de la période 1918-1923, sont effectivement condamnable, ainsi que certains propos extravagants tenus par Lénine sur la terreur et à l'égard de ses adversaires politiques, mencheviks, socialistes-révolutionnaires, anarchistes, etc.

M. Lewin : *Le Dernier Combat de Lénine*. M. Liebman a raison de souligner que « la grandeur de Lénine ne réside pas dans son triomphe, mais bien davantage dans cette fin tourmentée, combattante et presque désespérée. C'est à sa volonté quasi désarmée et à son énergie paralysée que se reconnaît, en effet, dans les dernières semaines et les derniers jours de son combat, l'authenticité de son aspirations démocratique » (26).

Lénine est devenu conscient de l'énorme danger bureaucratique qui faisait se profiler le régne possible de Staline. Il emploie ses dernières forces à combattre ce danger et à préconiser des moyens pour redresser une situation déjà gravement compromise.

Que Lénine ne soit pas parvenu à élaborer la théorie de la bureaucratisation du pouvoir prolétarien et des véritables causes objectives et subjectives qui déterminent cette bureaucratisation, c'est certain. L'expérience historique encore restreinte de ce phénomène nouveau ne permettait pas que cette tâche soit accomplie par Lénine, ni par personne à cette époque. Mais Lénine meurt pratiquement animé de la volonté farouche de combattre la bureaucratisation et d'enrayer le mal. On ne saurait donc faire de Lénine un « précurseur » de Staline, ni assimiler le «léninisme » au « stalinisme ».

L'Histoire retiendra que Lénine, à la veille de sa mort, rompit avec Staline et se rapprocha davantage de Trotsky (27) dans la lutte commune non pas contre un homme, mais contre celui qui symbolisait déjà le règne de la bureaucratie montante, aux antipodes de l'essence du « léninisme » et des aspirations profondes de son fondateur.

Lénine n'a vécu que pour la Révolution socialiste, en vue de laquelle il imagina un instrument, le Parti, qu'il a su modeler selon les impulsions reçues des masses révolutionnaires réalisant elles-mêmes la Révolution, en 1905, et surtout en 1917-1918.

Les limitations certaines du « léninisme », sous Lénine, sont dues essentiellement aux limitations des conditions historiques en

(26) Volume II, page 322

(27) Allant, en 1923, beaucoup plus loin que dans son *Testament* datant de décembre 1922. Ce fait « est attesté par une correspondance dont on ne possède sans doute pas toutes les pièces mais qui, dans l'état actuel des connaissances, témoigne à suffisance de leur communauté de vues (de Lénine et Trotsky), ainsi que de la cordialité croissante de leurs relations » (Volumme II, page 316).

Russie et internationalement. Nous avons le devoir de les dépasser, bénéficiant d'une expérience considérablement plus riche, et agissant dans un contexte historique doté d'un niveau des forces productives et culturelles infinimenent plus élevé. Mais sans pour autant oublier que le « léninisme » sous Lénine, « jusque dans ses erreurs et malgré ses échecs, reste une des sources d'inspiration les plus riches du combat pour le socialisme, une des contributions les plus fécondes à la lutte des hommes pour leur émancipation » (28).

Michel RAPTIS

(28) Volume II, page 356

Fréderick C. THAYER

An End to Hierarchy ! An End to Competition !
(Organizing the Politics
and Economics of Survival)

New york, New Viewpoints, 1973

Ce livre se présente comme un essai de formulation d'une théorie de la structure non hiérarchique. La base de l'analyse est l'organisation, définie comme la coopération organisée des êtres humains. Cependant, l'organisation porte la marque du militarisme et il existe une étroite ressemblance entre le commandant et l'administrateur : l'armée et l'organisation recherchent le leader audacieux, inflexible et qui n'hésitera pas à sévir au nom de l'efficacité. On choisit donc ceux qui excellent à opprimer les autres.

L'organisation pyramidale et hiérarchique est attaquée de partout, toutefois : d'une part, les personnes affectées par les décisions de l'organisation (clients, citoyens, usagers de services) demandent d'avoir voix au chapitre ; d'autre part, les travailleurs de l'organisation exigent eux aussi un plus grand contrôle sur leur vie et battent en brèche les prérogatives de l'autorité. De plus, l'interdépendance des organisations fait que les liens qui les unissent ne passent pas nécessairement par la filière hiérarchique. Bref, si la pyramide a pu être utile, elle devient néanmoins encombrante à notre époque.

L'organisation hiérarchique a existé longtemps avant la démocratie politique formelle que nous connaissons et n'a pu que l'influencer : la relation fondamentale de subordination n'a pas été modifiée et au mieux, les pouvoirs des gouvernenants ont été limités. Les partis politiques deviennent des structures conçues pour mobiliser les personnes le temps d'une bataille électorale et pour réaliser la confiscation périodique du pouvoir populaire. Dans cette optique, le vote n'a plus pour but d'influer sur la conduite des affaires publiques, mais de contribuer à la victoire du candidat.

La hiérarchie en politique trouve son équivalent économique en la compétition, et les deux se renforcent mutuellement : plus

une organisation est compétitive, plus elle devient hiérarchisée. De plus, la compétition ne produit pas les effects désirés, mais bien le gaspillage de ressources et une surproduction dont personne ne sait que faire. Enfin, si la compétition a réellement existé, elle ne s'est guère manifestée dans le domaine macro-économique : les corporations géantes et les compagnies multinationales ont changé les règles du jeu.

Les problèmes que rencontrent l'organisation politique, économique et l'organisation tout court signifient que la hiérarchie et la compétition sont devenues des principes désuets : selon Thayer, l'égalité et la coopération doivent les remplacer comme règles de conduite, et il propose une esquisse de changement social basée sur les paramètres éthique, politique, économique et culturel. Malheureusement, l'auteur succombe alors au « tofflerisme » : en effet, suivant l'exemple de *Future Shock* (1) Thayer énumère une série de changements qui devraient se produire et amener un monde meilleur, mais en se gardant bien de nous dire comment nous parviendrons à cet Eldorado. Décrire un avenir possible ne suffit pas à en extirper les maux, et l'histoire ne manque pas d'exemples : même si l'industrialisation portait les promesses d'une plus grande libération, elle s'est néanmoins traduite par une domination sans précédent. Aussi la post-industrialisation recèle-t-elle la même ambivalence.

Même si l'autogestion apparaît pourtant comme une solution aux problèmes qu'il soulève, Thayer n'en souffle mot, sauf lorsqu'il critique l'expérience yougoslave en disant que c'est du pareil au même. Ce jugement semble pour le moins téméraire : s'il est certain que la pratique est loin de satisfaire aux critères de l'autogestion, et les Yougoslaves sont les premiers à l'admettre, mais ces failles ne constituent pas une raison suffisante pour repousser cette tentative du revers de la main.

Probablement qu'une étude plus approfondie de l'autogestion aurait permis à l'auteur de dégager les lignes de force et les points de repère devant servir de guide vers cette société égalitaire ; cette faiblesse stratégique risque de laisser sur leur faim ceux qui pensent à autre chose qu'à une société mythique.

Jean-Pierre DESLAURIERS

(1) Alvin Toffler, *Future Schock*, New York, Batan Books, 1970.

Cornelius CASTORIADIS

L'expérience du mouvement ouvrier

vol. 1, Comment lutter ;

vol. 2, Prolétariat et organisation,

Paris, UGE, coll. « 10/18 », 1974.

Les textes rassemblés dans ces deux volumes ont été publiés pour l'essentiel entre 1949 et 1964 dans la revue *Socialisme ou Barbarie.* Il ne saurait être question de résumer ici ni d'essayer de rendre compte de ces quelques huit cents pages, encore moins d'essayer de montrer en quoi nous sommes là devant l'une des entreprises intellectuelles les plus considérables de l'époque. Il faudra peut-être attendre que l'ensemble des textes de Castoriadis soit devenu enfin accessible à un large public pour qu'une telle affirmation ait des chances réelles d'être entendue. En attendant la publication dans l'un des prochains numéros de *Autogestion et Socialisme* d'un article de fond sur l'œuvre de Castoriadis, il est peut-être toutefois utile de donner un bref aperçu du contenu de ces deux volumes. On trouvera là des textes sur la « question de l'organisation », qui fut l'un des thèmes permanents de discussion au sein du groupe *S. ou B.* (1), des analyses des luttes ouvrières dans les pays occidentaux pendant cette période (2), ainsi que quelques analyses de type

(1) Voir en particulier les discussions avec Claude Lefort (1951 et1958) et avec le « communiste des conseils » hollandais Anton Pannekoek (1954), et la polémique contre le Sartre « stalinisant » des années cinquante. Les contributions de Claude Lefort à ces discussions ont été reprises dans *Eléments d'une critique de la bureaucratie,* Genève-Paris, Droz, p. 30-38 et 109-120.

(2) Par exemple les grèves de 1955 en France, les grandes grèves belges de l'hiver 1960-1961, les grèves « sauvages » en Angleterre et aux Etats-Unis. Il faut rappeler que c'est dans *Socialisme ou Barbarie* que parurent, en France, les premiers essais d'interprétation du phénomène des grèves dites « sauvages », bien avant que d'innombrables « spécialistes » des affaires sociales ne les « découvrent » après 1968.

plus général comme « La lutte des ouvriers contre l'organisation de l'entreprise capitaliste », où est développée (en 1957-1958) une critique de la pseudo-rationalité de l'organisation capitaliste du travail (3), « Recommencer la révolution » (1964), qui marque la rupture avec les éléments marxistes « conservateurs » du groupe *S. ou B.* (4), et la très importante Introduction du vol. I, « La question de l'histoire du mouvement ouvrier », écrite spécialement pour cette réédition.

La société bureaucratique (5) groupait des analyses consacrées au problème de la nature des pays de l'Est, et aux luttes sociales qui s'y déroulent. Celles qui sont réunies ici sont liées aux précédentes dans la mesure où elles prennent comme point de départ l'expérience qu'a faite la classe ouvrière de la bureaucratie « considérée du point de vue le plus profond : non pas comme direction qui trompe ou qui trahit, mais comme couche exploiteuse qui peut surgir du mouvement ouvrier lui-même » (vol. II, p. 203). Il était dit dans *S. ou B.*, dès son premier numéro (1949), qu'après l'expérience de la révolution russe « l'objectif de la révolution socialiste ne peut être simplement l'abolition de la propriété privée, abolition que les monopoles et surtout la bureaucratie réalisent eux-mêmes graduellement sans qu'il en résulte autre chose qu'une amélioration des méthodes d'exploitation, mais essentiellement l'abolition de la distinction fixe et stable entre dirigeants et exécutants dans la production et dans la vie sociale en général » (*La société bureaucratique,* vol. I, p. 177-178), que le socialisme ne pouvait donc être défini que comme gestion collective de toutes les activités sociales et que cette revendication deviendrait l'élément central du programme révolutionnaire à l'avenir. Mais pour comprendre qu'une telle revendication n'est pas purement utopique, il faut comprendre ce qui, dans la réalité de l'activité et de la lutte quotidiennes, prépare concrètement les travailleurs à la création d'une nouvelle société. Or il faut bien constater qu'il n'y a pas de véritable réponse dans la théorie marxiste à cette question : « le marxisme a souffert d'une abstraction presque symétrique à celle [de la

(3) Que l'on a intérêt à mettre en regard avec les versions produites (ou reproduites) par Gorz, *Il Manifesto,* etc., quinze ans plus tard.

(4) Les textes de cette tendance n'ont malheureusement jamais été publiés par leur auteurs.

(5) 2 vol., Paris, UGE, coll. « 10/18 », 1973.

sociologie industrielle bourgeoise] dans la mesure où il s'est limité à poser immédiatement le concept de classe et à opposer directement prolétariat et capitalisme, en négligeant les articulations essentielles de l'entreprise et des groupes humains dans l'entreprise. Il s'est ainsi interdit de voir le processus vivant de formation, d'auto-création de la classe prolétarienne comme résultat d'une lutte permanente commençant au sein de la production ; de relier à ce processus les problèmes de l'organisation du prolétariat dans la société capitaliste ; et, finalement, dans la mesure où le contenu premier de cette lutte est la tendance des travailleurs à gérer leur propre travail, de poser la gestion ouvrière comme l'élément central du programme socialiste et d'en tirer toutes les implications. Au concept abstrait du prolétariat correspond le concept abstrait du socialisme comme nationalisation et planification, dont le seul contenu concret se révèle finalement être la dictature totalitaire des représentants de l'abstraction – du parti bureaucratique » (*L'expérience...*, vol. II, p. 50). Si « transformée par son activité, d'objet d'exploitation force sociale déterminante de l'histoire depuis cent cinquante ans, la classe ouvrière a transformé aussi la société précapitaliste, par les effets directs et indirects de ses luttes explicites ou implicites, par sa pression constante sur le système, par la nécessité imposée aux capitalistes d'anticiper ses réactions et de compter avec elle » (vol. I, p. 107), cette évolution historique a eu également comme résultat la « dégénérescence » du mouvement ouvrier, interprétée par Castoriadis comme « rémanence ou résurgence des significations et des modèles capitalistes dans le mouvement ouvrier » : « Brièvement parlant, la bureaucratisation a signifié que le rapport social fondamental du capitalisme moderne, le rapport entre dirigeants et exécutants, s'est reproduit au sein du mouvement ouvrier lui-même, et cela sous deux formes. D'un côté, à l'intérieur des organisations ouvrières, qui ont répondu à leur extension et à la multiplication de leurs tâches en adoptant un modèle bourgeois d'organisation, en instaurant une division du travail de plus en plus profonde qui a abouti à la cristallisation d'une nouvelle couche de dirigeants séparés de la masse des militants désormais réduits au rôle d'exécutants. D'un autre côté, entre les organisations et le prolétariat ; la fonction qu'ont graduellement assumée les organisations a été de diriger la classe ouvrière dans son intérêt bien compris – et la classe a accepté la plupart du temps de s'en remettre aux organisations et d'exécuter

leurs consignes » (vol. II, p. 142-143). « La dégénérescence et la bureaucratisation des organisations est donc un phénomène total, embrassant tous les aspects de leur existence. C'est un processus de dégradation, aussi bien de la théorie révolutionnaire que du programme, de l'activité, de la fonction et de la structure des organisations, du travail que les militants y accomplissent (...) Cette dégradation n'est que l'expression de la persistance de la réalité capitaliste, des modes de pensée et d'action capitalistes, dans le mouvement ouvrier. Elle signifie que ce mouvement ne parvient pas à se dégager de l'emprise de la société dans laquelle il naît, qu'il retombe sous son influence indirecte lors même qu'il croit la combattre le plus radicalement ». (*ibid.*, p. 153-154).

De cette réalité, il faut savoir tirer les conclusions radicales : « La dégénérescence du mouvement ouvrier n'a pas seulement consisté en l'apparition d'une couche bureaucratique au sommet des organisations, mais en a affecté *toutes* les manifestations, et cette dégénérescence ne procède ni du hasard, ni simplement de l'influence « extérieure » du capitalisme, mais exprime aussi la réalité du prolétariat pendant toute une phase historique, car le prolétariat n'est pas et ne peut pas être étranger à ce qui lui arrive, encore moins à ce qu'il fait. Parler de fin du mouvement ouvrier traditionnel signifie comprendre qu'une période historique s'achève, et qu'elle entraîne avec elle dans le néant du passé la quasi-totalité des formes et des contenus qu'elle avait produits, la quasi-totalité des formes et des contenus dans lesquels les travailleurs avaient incarné la lutte pour leur libération. De même qu'il n'y aura un renouveau de luttes contre la société capitaliste que dans la mesure où les travailleurs feront table rase des résidus de leur propre activité passée qui en encombrent la renaissance, de même il ne pourra y avoir de renouveau de l'activité des révolutionnaires que pour autant que les cadavres seront proprement et définitivement enterrés ». (*ibid.*, p. 343-344).

Henri AUBIER

Yvon BOURDET
Pour l'Autogestion

Pour l'Autogestion poursuit avec la même rigueur d'analyse l'effort développé dans *La Délivrance de Prométhée* : critiquer les idéologies anti-autogestionnaire, préciser par une démarche intransigeante le concept d'une société antogérée, repérer les points d'ancrage actuels des espoirs de changement. Une lecture superficielle pourrait faire penser que le livre n'apporte rien qui ne soit déjà connu. Mais, comme dit le philosophe, le bien connu est souvent mal connu, et Yvon Bourdet s'assigne pour première tâche de rappeler, en les approfondissant, les principes qui oblitèrent la crédibilité de l'autogestion. Il ne s'agit point de répétition, mais de cheminement réitéré vers l'essentiel : face à l'argument d'autorité, « restituer la figure de Marx obscurcie, appauvrie, mutilée par les besoins simplificateurs de la propagande des appareils. »

La critique vise fondamentalement deux attitudes de l'esprit qui jettent l'interdit sur une véritable sociologie de la révolution : la myopie volontaire et le refus d'accorder droit de cité à l'utopie. La première anime ce que l'auteur stigmatise comme *la Vulgate marxiste,* habile à résoudre au profit des appareils la question primordiale des « rapports entre le *dire* des théoriciens et le *faire* des masses ». Les idées révolutionnaires doivent-elles être apportées à la classe ouvrière par des intellectuels bourgeois ? La référence au mythe platonicien d'un monde intelligible préexistant et de l'opération métaphysique du « resou-

venir » permet d'éclairer ici le débat. Tant que des « maïeutes » professionnels s'acharneront à convaincre le prolétariat que, du fait de son aliénation historique, il est semblable à l'esclave de Ménon : *il ne sait pas ce qu'il sait,* et s'érigent en médiateurs obligés de la vérité, alors ces « mentors » de la classe ouvrière, comme aime à les qualifier Bourdet, perpétueront leur domination sur ceux qu'ils prétendent émanciper. Le préjudice serait peu dangereux si la *science des clercs* ne créait de facto *la caste des savants.* S'il n'y a pas de vérité éternelle enfouie sous le dépotoir des idées bourgeoises, « la première condition de la révolution est que les révolutionnaires s'emparent de la science. »

Le refus de voir ne procède donc pas de la *bévue* (comme un autre aurait dit), mais bien de l'intérêt politique à annexer le futur. De l'équation qui de l'extra-ordinaire conclut à l'impossible, Y. Bourdet tente aussi de démonter le subterfuge théorique : lorsqu'on renvoie l'autogestion aux calendes grecques sous prétexte que nulle part un tel système n'a fonctionné, on expulse, par un raisonnement digne des Eléates, *l'utopie concrète* évincée de longue date par toute une tradition de la philosophie classique qui n'a jamais conçu le possible que comme *impossible.* L'utopie concrète, c'est le droit de cité pour un extraordinaire-possible. La sociologie dite « scientifique » rejoint ici les railleries des apôtres de l'ordre établi, lorsqu'à force de « réalisme » elles veulent n'apercevoir pour le futur que le déjà-vu du passé.

On lira avec intérêt le complément de cette restitution théorique : le rappel de textes historiques où Marx et Engels, en critiques beaucoup plus nuancés qu'on ne le dit souvent, analysent les expériences du mouvement coopératif ou l'épisode de la Commune de Paris. Même s'il ne faut pas à notre avis, considérer les règles formelles de *l'élection de la révocation et de l'égalité des salaires* comme les garants de facto de l'autogestion, Y. Bourdet nous rappelle toutefois qu'on ne peut en alléguant tantôt la tradition marxiste-léniniste, tantôt une « coupure épistémologique » dans les œuvres de Marx, rejeter les textes qui posent avec acuité le problème de l'émancipation du prolétariat par le prolétariat lui-même, et par voie de conséquence se dispenser d'être clair sur celui de la suppression de l'Etat.

La plupart des chapitres qui constituent le cœur de l'ouvrage ont déjà été publiés dans diverses revues. Il serait vain de résumer ou d'en discuter le fond. Nous remarquerons que leur

regroupement dans cet ouvrage a un double intérêt : il permet de replacer dans un ensemble des méditations diverses qui ont pour origine des débats qui ont eu lieu et se poursuivent entre divers groupes, des frontières de l'autogestion à ses opposants. On pourra regretter que certains textes soient aujourd'hui dépassés, tels ceux qui polémiquent avec les syndicats et le parti communiste. Il n'est pas sûr non plus que la conjonction autogestion comme but – autogestion des luttes soit une stratégie univoque et soit globalement attribuable à la C.F.D.T. par opposition à la C.G.T. Mais la logique va plus loin que la polémique : prendre parti pour l'autogestion, c'est pour Y. Bourdet faire œuvre de purification théorique : des anarchistes face à l'autogestion aux trotskistes, en passant par la critique passionnée des insuffisance du modèle yougoslave, c'est la notion d'autogestion que l'auteur cherche à creuser *en négatif* pourrait-on dire : face aux multiples déformations ou déviations, comment ne pas s'assigner comme tâche prioritaire l'exigence de dire ce que l'autogestion n'est pas pour dresser le contour de son concept ?

La nouveauté du propos tient aussi en ce que l'autogestion n'est plus seulement examinée comme problème théorique, mais discutée à travers ses ébauches historiques et replacées dans le contexte des luttes sociales d'aujourd'hui. La thèse soutenue dans la dernière partie mériterait de plus amples développement : Y. Bourdet voit dans l'évolution technologique actuelle une tendance à l'autonomisation du processus de production et pense que ce contexte favorisera la multiplication des moyens de lutte. On peut regretter que les exemples cités soient un peu « impressionnistes » : la référence à Lip ou à Cerisay dans l'introduction ont plus de force de conviction que celle des Conseils d'unité à Saclay ou la multiplication des décideurs dans le développement de l'automation. On pourrait soutenir tout autant que le « participative management » a lui aussi tout intérêt à démystifier la notion de chef, ou encore que la multiplication de décideurs atomisés ne crée pas un mouvement révolutionnaire. La décentralisation des responsabilités favorise sans doute l'émergence de l'initiative et de la créativité ; elle peut aussi permettre de renforcer le pouvoir des dirigeants en réduisant l'incertitude et en favorisant l'intégration aux niveaux les plus éloignés. Pourquoi le régime capitaliste ne s'accomoderait-il pas après tout de la libération de Prométhée ?

On ne trouvera pas dans ce livre une esquisse de modélisation de l'autogestion, ni la volonté de s'attaquer au maître problème de la stratégie révolutionnaire qui permettait d'inaugurer une ère d'autogestion ou du moins de transition vers l'autogestion. On ne pourrait en faire grief à Yvon Bourdet qu'en discutant les présupposés de son analyse du concept d'autogestion, ou pour aller plus loin, de ce qu'il appelle *l'autarchisme*. En terminant l'ouvrage sur une clarification de la notion, il ne trahit pas le parti-pris exprimé dans *La délivrance de Prométhée* : « Nous ne possédons pas l'équation toute faite de cette nouvelle forme de vie humaine en commun, car une telle formule n'existe pas et ne doit pas exister. » (1) La recherche d'une dénomination nouvelle n'est pas pur jeu de langage ; autogestion, autonomie, socialisme, communisme, marxisme même sont à la fois trop lourds de sens et trop usés. L'invention du mot sert plus fondamentalement à singulariser la perspective volontairement décalée par rapport à l'histoire présente : affirmer l'utopie concrète d'une société constituée par la libre association de cellules auto-organisées où, comme l'écrit Marx à la fin de la seconde partie du *manifeste communiste,* « l'ancienne société bourgeoise avec ses classes et ses conflits de classe fait place à une association où le libre épanouissement de chacun est la condition du libre épanouissement de tous. » On mesure bien évidemment qu'une telle conception présuppose le dépassement de la lutte des classes, l'accès à une histoire où serait abolie la coupure entre dirigeants et exécutants, où l'Etat aurait dépéri et qui réaliserait la compossibilité spontanée des libertés. Vieux rêve anarchiste, diront certains ; projection au-delà de l'histoire, diront d'autres. Il resterait à indiquer les voies du possible, faute de pouvoir anticiper la réalité d'une telle société. L'autogestion y gagnerait sans doute un surcroît de crédibilité.

Dominique MARTIN

(1) *La délivrance de Prométhée ;* Editions Anthropos, Paris, 1970, p. 247.

Roberto MASSARI

Gli Scioperi Operai dopo il' 68
Milano, 1974

Le Theorie dell'autogestione
Milano, 1974

Est-ce déjà l'heure des bilans ? L'instant où l'on s'arrête où l'on se retourne pour contempler son passé ? Roberto Massari le voudrait. Dans un petit ouvrage, paru au printemps 1974, *Gli scioperi operai dopo il 68,* il cherche à percevoir dans les luttes ouvrières françaises et italiennes, les symptômes de l'après mai. Symptômes d'un changement, d'une transformation de la forme des luttes ouvrières, mais peut-être aussi de leur sens.

Pour ce faire, Massari propose une analyse bien documentée de quelques-unes des grèves qui, en France, symbolisèrent le mieux cette radicalisation comme cette rénovation des luttes.

La grève des O.S. de Renault d'abord. Surprenante par sa détermination et son ampleur, mais encore parce qu'elle indique, à travers notamment la prise de conscience du statut réel affecté au travailleur immigré en France, une remise en question des « fondements du système qui sont la cause de l'aggravation qualitative des conditions humaines et professionnelles de l'ouvrier faisant fonctionner les machines... » Ce ne sont plus seulement les *formes* du travail (et donc de l'exploitation) qui sont contestées.

La grève de Pennaroya ensuite. Puis le Joint-Français et Ferodo, illustrent la réflexion de Massari.

Lip enfin. Pour finir. Lip qui « est le résultat d'une combinaison dialectique des diverses expériences sectorielles réalisées par le prolétariat français... ». Lip donc, qui « révèle un niveau assez avancé de la restructuration de la classe ouvrière, dans le

cadre encore avancé de la restructuration de la classe ouvrière, dans le cadre encore de la logique revendicative, mais qui de fait est le précurseur de moments unitaires d'expression politique ». Selon Massari, la grève des Lip est « exemplaire ». Non tant pour sa forme, mais surtout pour ce qu'elle signifie (comme finalement les autres grèves énumérées) : une accélération de la « combinaison dialectique des poussées sectorielles ». Néanmoins il reconnaît que Lip porte en son sein une nouveauté décisive. Les travailleurs de Palente sont parvenus à concentrer dans leur lutte toutes les formes d'actions nouvelles apparues (ou répandues) depuis 1968 : séquestration, occupation, remise en marche de l'usine sans les patrons, gestion ouvrière de la production et de la lutte, popularisation, détermination, etc...

L'interprétation du sens même de la lutte des Lip, telle que la propose Massari, mérite d'être discutée. Retenons néanmoins qu'il fournit une synthèse événementielle intéressante pour les lecteurs italiens qui ne pouvaient pas suivre, au jour le jour, l'évolution avec le pouvoir. Quant aux « Leçons » de Lip... l'avenir les tire déjà.

Relevons encore que R. Massari a publié un travail sur *les théories de l'autogestion* (ouvrage italien non traduit). Un panorama historique et théorique, qui veut déceler chez nos ancêtres utopistes, puis chez les penseurs socialistes, la légitimation de cette conception. Un tableau de famille qui va de Owen à Lénine.

Dominique GRISONI

Albert GARAND

L'autogestion

L'entreprise et l'économie nationale

Edition France-Empire

Paris 1974, 312 P.

Ce livre – que le nom de l'éditeur situe – est un écrit de vulgarisation à l'usage de ceux qu'inquiète « le spectre » de l'autogestion. On tente de rassurer en soutenant que l'entreprise autogestionnaire, simple rêverie d'incompétents, n'est pas viable. Fort de sa science en matière de management, l'auteur (dont la philosophie est courte) est incapable d'imaginer que les entreprises puissent fonctionner autrement ; son ouvrage s'inscrit dans la vaine série des « réfutations » conservatrices, au nom de « la nature humaine ». L'auteur a fait l'effort de lire et versons à son crédit que la présentation qu'il a fait de nos thèses est, dans l'ensemble, correcte ; une erreur cependant témoigne que, malgré ses abondantes lectures, il est resté à l'extérieur de son sujet ; il écrit, en effet (p. 236) que notre revue « s'appelait jusqu'en 1966 *Socialisme ou Barbarie* [et qu'] avec une nouvelle numérotation, elle s'intitule désormais *autogestion* ». Cela fera rire.

Cette étude n'est ici signalée qu'à titre de symptôme de la peur de l'autogestion et du marxisme. On veut bien, en effet, que le mouvemennt autogestionnaire actuel ait pour ancêtres les « utopistes », Proudhon, les anarchistes, mais le ton monte lorsqu'on évoque ceux qui prétendent établir une filiation entre autogestion et marxisme. Certes, lorsque nous critiquons le stalinisme, l'auteur boit du petit lait mais il sort de ses gonds et même manie l'invective lorsque nous soupçonnons que cette perversion historique n'a pas épuisé les virtualités des analyses de

Marx. Ainsi ce Marx, au nom duquel les capitalistes ont été éliminés de plus de la moitié de la surface de la terre mais qui, par chance, s'était déconsidéré, en Occident, pourrait-il encore déclencher une autre dynamique révolutionnaire mettant en question le capitalisme et le centralisme bureaucratique ? C'en est trop ! Et on a recours au « tranquillisant » suivant : d'après ses propres principes, le marxisme n'est pas défini par ce que Marx a *écrit* mais par ce que ses disciples ont *fait*. Oui, mais lesquels ? Les anciens staliniens ou les communistes d'aujourd'hui, les maoïstes en Chine ou les titistes autogestionnaires, sans compter les diverses familles rivales de trotkistes ?

On le voit, pour exorciser le démon, le discours de Garand n'est qu'une oraison jaculatoire.

Y. B.

LIVRES RECUS (*)

ARMANDO Antonello, *Freud et l'éducation,* traduction-commentaires par Elie Théofilakis, Paris, Ed. ESF, 1974, 115 p.

BERGER Claude, *Marx, l'association, l'anti-léninisme*, Paris, Payot, 1974, 294 p.

BOURDET Yvon, *För en demokratisk socialism*, [La Délivrance de Prométhée], Stockholm, Rabén et Sjögren, 1974, 195 p.

BOURDET Yvon, *Pour l'Autogestion,* Paris, Anthropos, 1974, 296 p.

CASTORIADIS Cornelius, *L'expérience du mouvement ouvrier, 2,* Prolétariat et organisation, Paris, U.G.E., 1974, (Coll. 10.18).

CLASTRES Pierre *La société contre l'Etat*, Paris, Ed. de Minuit, Coll. « Critique », 1974, 187 p.

Collectivisations. L'œuvre constructive de la Révolution espagnole (1936-1939). Recueil de documents, Toulouse, Ed. de la Confédération nationale du travail, s.d. 168 p.

Conseils ouvriers en Allemagne, 1917-1921, Vroutsch Série la Marge, N. 9-11, 1973 (Librairie Bazar Coopérative, 1 rue des Veaux, 67000 Strasbourg) 168 p.

Critique de la division du travail. Ed. par André Gorz, Paris, Le Seuil, 1973, 300 p.

DUPRAT Gérard, *Révolution et autogestion rurale en Algérie,* Paris, A. Colin, 1973, 486 p.

(*) A partir du prochain numéro outre les comptes rendus habituels de courtes notes de lecture seront publiées sur les livres qui se rapportent à l'autogestion.

GARAND Albert, *L'autogestion,* Paris, France-Empire, 1974, 312 p.

GORET Jean, *La pensée de Fourier*, Paris, Presses universitaires de France, 1974, 156 p.

GRAMSCI Antonio, *Ecrits politiques*, I , 1914-1920, textes choisis, présentés et annotés par Robert Paris, Paris, éd. Gallimard, 1974, 464 p.

GRUNBERGER Richard, *Red Rising in Bavaria*. A history of the 1918-1919 communiste uprising in Bavaria, London, Weidenfeld and Nicolson, 1973, 164 p.

HESS Remi, *Les maoïstes français*, une dérive institutionnelle, Paris, Ed. Anthropos, 1974, 245 p.

LABORIT Henri, *Société informationnelle.*Idées pour l'autogestion, Paris, Ed. du Cerf, 1973, 95 p.

LAPASSADE Georges, *La bio-énergie*, Paris, Ed. Universitaires, 1974, 131 p.

LEGENDRE Pierre, *L'amour du censeur*, essai sur l'ordre dogmatique, Paris, 1974, 270 p.

KOULYCHIZKY Serge, *L'Autogestion, l'homme et l'Etat, Paris, Mouton, 1974, 482 p.*

LEONETTI Alfonso, *Notes sur Gramsci*, Paris, Etude et documentation internationales, 1974, 232 p.

MASSARI Roberto, *Gli Scioperi operai dopo il'68*, Milano, Jaca Book, 1974, 124 p.

MASSARI Roberto, *Le teorie dell'autogestione*, Milano, Jaca Book, 1974, 219 p.

Participation and self-management. [First international sociological conference on participation and self-management, Dubrovnik, 13-17 december 1972], Zagreb, 1973, 6 vol.

RATGEB, *De la grève sauvage à l'autogestion généralisée*, Paris, U.G.E., 1974, (Coll. 10/18), 125 p.

SNITZER Herb, *Une Pédagogie de liberté*, Paris, Fleurus, 197 p.

VANEK Jaroslav, *The Participatory economy*. An evolutionary hypothesis and a strategy for development, London, Cornell University, 1971, 182 p.

VIRIEU François Henri de, *Lip 100.000 montres sans patron*, Paris, Calman-Lévy, 1973, 292 p.

WACHTEL Howard M., *Worker'mangement and workers wage in Yugoslavia.* The theory and practice of participatory socialism, London, Cornell University press, 1973, 264 p.

NOUVELLES REVUES

Autogestion libre, ou Libération d'un journal, sommes-nous prêts pour nous autogérer ? Ce journal, ronéoté sur 7 feuillets, porte l'ironique épigraphe suivante : « J'aime l'autogestion. C'est chouette ? Mais qui me dira ce que je dois faire ? »

Le premier numéro a paru en septembre 1974. Pour renseignements supplémentaires s'adresser au Département de Sciences politiques de l'Université de Paris VIII. Route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12.

La Lanterne noire, Revue de critique anarchiste, N. 1, Juillet-août 1974, 40 p. Directeur de la publication : J. P. Duteuil ; correspondance : P. Blachier, B. P. 14, 92360 Meudon-la-Forêt. Les animateurs de cette nouvelle revue sont issus de deux groupes antérieurs, *Noir et rouge* et *Informations, correspondances ouvrières* (ICO).

People for Self-Management (voir plus haut la chronique de Jean-Pierre Deslauriers : « Une première conférence nationale sur l'autogestion aux Etats-Unis »).

autogestion
et socialisme

Direction - Rédaction - Administration - Abonnements
12, avenue du Maine, Paris 15, Tél. 548-42-58 – 222-76-82

N. 20-21 CHARLES FOURIER

Présentation : Sens d'une référence à Fourier, par Yvon Bourdet

Etudes

Jean **GORET** : Fourier et l'économie dialectique de l'autorité. **Colette MAILLARD** : Oublier l'Etat. **Robert PARIS** : La fortune de Fourier en Amérique Latine. **Carlos FONSECA** : Caractéristiques de l'activité fouriériste dans la Péninsule ibérique. **Jean CHRISTIAN** : Fourier - Freinet - Finalités utopiques pour une pédagogie réaliste. **Henri DESROCHE** : De l'utopisme de Charles Fourier à une utopie d'Emile Zola - Aspects de l'utopisme phalanstérien.

Chroniques

Un colloque sur Fourier. Les mass media au service de l'autogestion, l'exemple belge. Théo Pinkus et l'autogestion.

N. 22-23 LA GAUCHE, L'EXTREME-GAUCHE ET L'AUTOGESTION

Présentation : L'autogestion « but lointain » ou « moyen immédiat » de la révolution par Yvon Bourdet.

I. Textes favorables

C.F.D.T. : L'autogestion : une prise en charge de l'ensemble des aspirations des travailleurs, qui sont à la fois exploités, aliénés, dominés dans la société capitaliste. **P.S.U.** : Autogestion : organisation des rapports sociaux et du pouvoir de la société socialiste (par G. Constantin et J. Le Garrec). **A.M.R.** : La conception spécifique de l'autogestion. **Cercle socialisme** : Contribution à une discussion sur l'autogestion et le socialisme (A. Le Dem). **Alliance syndicaliste** : Syndicalisme révolutionnaire et autogestion. **Révolution prolétarienne** : Sur l'autogestion. **Fédération Anarchiste** : L'autogestion pourquoi faire ? (M. Joyeux). **Hispano-Suiza** : Contribution du groupe : « Ouvriers face aux appareils ». **Perspectives syndicalistes** : L'autogestion vue par « Perspectives syndicalistes » (M. Laudrain).

Les sommaires des numéros antérieurs à 20-21 figurent dans Autogestion N. 13-14 et N. 26-27.

II. Textes défavorables

Lutte ouvrière : Socialisme et autogestion : le pouvoir des travailleurs sera politique ou ne sera pas. **Humanité Rouge** : Critique sommaire de « l'autogestion » (G. Lespoir).

III. Etudes

Rémi Hess : Maoïsme français et autogestion. **Pierre Dubois J** : Autogestion et autres éléments du projet socialiste. **C. Maillard** : Thèses sur l'absence.

N. 24-25 LES BOLCHEVIKS ET LE CONTROLE OUVRIER 1917-1921
par Maurice BRINTON

Traduction de N. C. et R. B.
revue par Henri E. Morel

Préface : La révolution dans l'Histoire par Yvon Bourdet
Note sur le groupe solidarity
Manifeste du groupe solidarity (ce que nous sommes, ce que nous voulons)

N. 26-27 MOUVEMENTS OUVRIERS DE GESTION ET D'ACTION DIRECTE EN ITALIE

Introduction : Sujet politique et sujet historique, par Yvon Bourdet

I. Après la première guerre mondiale

Alfonso LEONETTI : Les Conseils d'Usine en Italie. **Pier Carlo MASINI** : Anarchistes et communistes dans le mouvement des Conseils à Turin — pr mier après-guerre rouge 1919-1920. **Antonio GRAMSCI** : Le mouveme Turinois des Conseils d'usine. **Errico MALATESTA** : La participation à la gestion et aux bénéfices.

II. Après la seconde guerre mondiale

Gusmana BIZZARI : L'expérience des Conseils de Gestion en Italie.

III. Après 1968

Roberto MASSARI : Gestion ouvrière des luttes — des Comités Unitaires de Base aux Conseils d'usine. **Piero BERNOCCHI** : L'auto-organisation au niveau social. **Antonella MARAZZI** : « Pour une gestion ouvrière de la santé et de l'environnement ». **Liliana LANZARDO** : Luttes spontanées et organisation — Notes sur les luttes de la Fiat 1968-1973.

Prix du numéro : 15 F.
Abonnement annuel, France : 50 F. - Etranger : 55 F.
Direction - Rédaction - Administration - Abonnements
12, avenue du Maine, Paris 15, Tél. 548-42-58 – 222-76-82

l'homme et la société

revue internationale
de recherches et de synthèses sociologiques

Direction - Rédaction - Administration - Abonnements
12, avenue du Maine, Paris 15, Tél. 548-42-58 – 222-76-82

N. 31-32 Janvier-Juin 1974

SOCIOLOGIE DE LA CONNAISSANCE
ANTHROPOLOGIE MARXISME

Etudes théoriques, critiques, débats

Samir AMIN : Eloge du socialisme. **Henri LEFEBVRE** : La production de l'espace. **Adam SCHAFF** : L'aliénation en tant que problème philosophique. **Roger BASTIDE** : La femme de couleur en Amérique Latine. **Alvin W. GOULDNER** : Le marxisme et la théorie sociale. **Dick HOWARD** : La théorie et la praxis de la théorie dialectique. **Andrew FEENBERG** : Lukacs et la critique du marxisme orthodoxe. **Louis RIGAL** : Veblen et Marx. **Michel MAFFESOLI** : Histoire et utopie. **J. F. A. et F. CLEMENT** : Ibn Khaldun, théoricien de l'inconscience. **André GUNDER FRANCK** : Anthropologie ≠ Idéologie ; Anthropologie appliquée = Politique. **Marion GLEAN O'CALLAGHAN et Nicole GUILLAUMIN** : Race et Race... La mode « naturelle » en sciences humaines. **Victor FAY** : Le léninisme sous Lénine. **L. NIZARD** : A propos de l'Etat : Contribution à une analyse des idéologies institutionnelles. **René BARBIER** : Violence symbolique et pédagogie institutionnelle.

Etudes critiques

Joseph GABEL : Le lukacsisme aux Etats-Unis (à propos de la revue Telos). **Michel I.MAKARIUS** : La non-réponse d'Althusser.

Colloques
Comptes-rendus
Revue des revues
Livres reçus

Prix du numéro : 18 F
Abonnements 1 an (4 numéros)
France : 70 F.
Etranger : 80 F.

Revue trimestrielle
Direction :
Serge JONAS – Jean PRONTEAU

Direction - Rédaction - Administration - Abonnements
12, avenue du Maine, Paris 15, Tél. 548-42-58 – 222-76-82